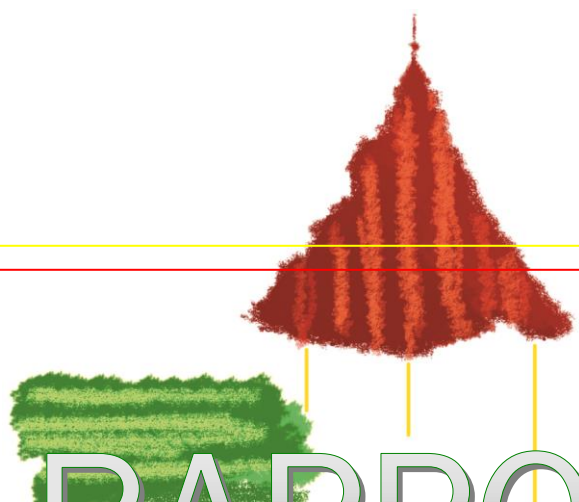




RAPPORT DE GESTION

2016

Sommaire

1^{ère} partie - Rapport de gestion

LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	3
INTRODUCTION.....	5
CONSEIL COMMUNAL	6
MUNICIPALITÉ.....	15
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Généralités.....	17
Archives.....	25
Personnel communal	27
Manifestations populaires	33
Commission «Prilly animation».....	34
Bibliothèque communale.....	35
OFFICE DE LA POPULATION.....	38
SERVICE INFORMATIQUE	41
FINANCES	43
DOMAINES & BÂTIMENTS	
Bâtiments communaux.....	45
Piscines, forêts, vignes et divers	46
Bâtiments scolaires.....	47
Sociétés immobilières.....	49
Temples et cultes	49
ENERGIE & ENVIRONNEMENT	
Gestion des déchets ménagers.....	50
Energie & Environnement.....	52
TRAVAUX & VOIRIE	
Routes et infrastructures.....	58
Études et réalisations diverses	59
Activités et prestations diverses.....	60
URBANISME & CONSTRUCTIONS.....	
Permis de construire et d'habiter	61
Autorisations et prestations diverses.....	62
Construction communale.....	65
Constructions privées.....	66
Urbanisme.....	67

Sommaire

ENFANCE	
Service de l'enfance	73
Fondation des Acacias	74
Direction de l'établissement primaire	77
Conseillère école-famille (CEF)	81
JEUNESSE	
Travail social de proximité (TSP)	82
Centre de loisirs - Carrefour-Sud	83
Colonies de vacances	85
AIDE SOCIALE COMMUNALE ET AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT	86
SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS	87
CONCLUSIONS	89

2^{ème} partie - Relations intercommunales

Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois (AJENOL)	91
ARASPE - Rapport des Présidents du Comité de direction	93
ARASPE - Rapport du Directeur	94
ASIGOS - Etablissement secondaire - Rapport du Directeur	95
Association de Communes de la région lausannoise pour la réglementation des taxis (AIT) - Rapport du Président du comité de direction	97
Association de communes «Sécurité dans l'Ouest lausannois»	99
Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois et Groupe Coordination Jeunesse - Rapport des Présidentes	101
Protection civile Région Ouest lausannois	104
Service de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS Crenol)	104

Liste des abréviations

AAS	Agence d'assurances sociales
ACRM	Association des communes de la région morgienne
AI	Assurance invalidité
AIT	Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation des taxis
AFTPU	Axes forts transports publics urbains
AJENOL	Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois
ALM	Agglomération Lausanne - Morges
AMF	Accueillante en milieu familial
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire
ARASPE	Association régionale action sociale - Prilly Echallens
ASCS	Association de soutien à Carrefour-Sud
ASIGOS	Association intercommunale pour la construction, la gestion des bâtiments et l'organisation de l'environnement scolaire de l'arrondissement secondaire de Prilly
ASTAG	Association suisse des transports routiers
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVS-AF-AC	Assurance vieillesse/Allocations familiales/Assurance chômage
Badac	Banque de données des cantons et villes suisses
BHNS	Bus à haut niveau de service
BPA (bpa)	Bureau de prévention des accidents
CAD	Chauffage à distance
CAMAC	Centrale des autorisations en matière d'autorisation de constructions
CDAP	Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal
CIGM	Centre intercommunal de glace de Malley
CISIP	Commission d'intégration Suisses-Immigrés de Prilly
CIP	Caisse intercommunale de pensions
CRP	Caisse de retraite professionnelle
CISTEP	Commission intercommunale "station d'épuration des eaux usées de Vidy"
COES	Classe officielle d'enseignement spécialisé
CRENOL	Couronne de la région Nord-Ouest lausannoise
CSR	Centre social régional
CVAJ	Centre vaudois d'aide à la jeunesse
CVEA	Centre de vie enfantine des Acacias
ECA	Etablissement cantonal d'incendie
EFRE	Entraide familiale de Renens
EGID	Identificateur fédéral de bâtiment (selon la Loi sur l'harmonisation des registres/LHR)
EPT / ETP	Effectif plein temps / Effectif temps plein
ES-L	Ecole supérieure en éducation sociale, Lausanne
ETS	Emploi temporaire subventionné
EWID	Identificateur fédéral de logement (selon la Loi sur l'harmonisation des registres/LHR)
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FAO	Feuille des avis officiels
FOSC	Feuille officielle suisse du commerce
FEM	Fondation pour l'enseignement de la musique
G2i	Système de gestion de l'Office de la population
GLAJ-VD	Groupe de Liaison des Activités Jeunesse du Canton de Vaud
GEFI	Système de gestion des finances communales
GROPIL	Groupe de pilotage (dans un projet)
IDHEAP	Institut des hautes écoles en administration publique
IUS	Indice d'utilisation du sol
JSP	Jeunes sapeurs-pompiers
LAA	Loi sur l'assurance accidents
LAJE	Loi sur l'accueil de jour des enfants
LASV	Loi sur l'action sociale vaudoise
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
LEaux	Loi fédérale sur la protection des eaux
LED	Light-emitting diode (diode électroluminescente)

Liste des abréviations

LEM	Loi sur les écoles de musiques
LVMP	Loi vaudoise sur les marchés publics
MACIT	Missions d'action citoyenne
MATAS	Modules d'activités temporaires et alternatives à la scolarité
MCBA	Musée cantonal des Beaux Arts
MO	Maître de l'ouvrage
MSST	Mesures de sécurité et de santé au travail
OCOSP	Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
OFS	Office fédéral de la statistique
OFT	Office fédéral des transports
OIBT	Ordonnance fédérale sur les installations à basse tension
OIT	Office de l'information sur le territoire du canton de Vaud
OPB	Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit
OPEL	Ordonnance sur la protection des eaux et liquides
OPTI	Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle
OPO	Office de la Population
OSEO	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
PAC	Plan d'affectation cantonal
PALM	Projet d'agglomération Lausanne - Morges
PC	Prestations complémentaires
PCi	Protection civile
PDL	Plan directeur localisé
PGA	Plan général d'affectation
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PM	Pour mémoire
PPA	Plan partiel d'affectation
PQ	Plan de quartier
RC	Registre du commerce ou route cantonale ou responsabilité civile
RPLP	Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations transports
SAPE	Service d'accueil de la petite enfance
SDIS	Service de défense incendie et de secours
SDNL	Schéma directeur du Nord lausannois
SDOL	Stratégie et développement de l'Ouest lausannois
SDT	Service du développement du territoire
SESA	Service cantonal des eaux, sols et assainissement
SGA	Société générale d'affichage
SI	Services industriels ou Société immobilière
SIT	Système d'information territorial
SPJ	Service de protection de la jeunesse
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
STEP	Station d'épuration
TP	Transports publics
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UC	Urbanisme et constructions
UCV	Union des communes vaudoises
UIP	Union instrumentale de Prilly
USP	Union des sociétés de Prilly
VOTELEC	Application informatique cantonale pour les votations/élections
VSS	Association suisse des professionnels de la route et des transports

Introduction

1^{ère} PARTIE

RAPPORT

DE LA MUNICIPALITÉ DE PRILLY

AU CONSEIL COMMUNAL

SUR SA GESTION DE L'EXERCICE 2016

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de l'article 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes, état au 1^{er} juillet 2013,
- du Règlement du Conseil communal entré en vigueur le 1^{er} juillet 2015,

la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2016.

Conseil communal

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 30 juin 2016 (législature 2011-2016)

1	ABOMO SAMBA Jean Marie	PLR	39	MEIENHOFER Werner	PS
2	APARICIO Isabelle	POP	40	MOMBELLI Henri Pascal	PLR
3	BI-BANDENDA BILONGO Jean-Claude	PS	41	MONNEY Johanna	VER
4	BOLDEA Liviu-Ioan	UDC	42	MRAZEK Jan	VER
5	BORER Georges	PLR	43	NEF Madeleine	POP
6	BOULAZ David	VER	44	NOSEDA GUIGNARD Geneviève	PS
7	BURDET Christian	PS	45	OBERSON Charli	PLR
8	BURGENER Fritz	PLR	46	OESCH Madeleine	PS
9	CLIVAZ LUCHEZ Patrizia	PS	47	PFEIFER JUNOD Ruth	VER
10	CONNE Madeline	PS	48	PIGUET Jean Michel	PS
11	CRETEGNY Philippe	PLR	49	PILET Olivier	PS
12	DAVID Samuel	PLR	50	POCHON Elia	PLR
13	DEILLON Fabien-Thierry	UDC	51	POLIER Jamila	UDC
14	DEILLON Monika	UDC	52	POULY Laurent	PLR
15	DELESSERT Pascal	PLR	53	RANNO Cadia	PS
16	DEMCIK Borislav	UDC	54	REYMOND Antoine	PLR
17	DEPRAZ Gérald	PLR	55	RICHARD Francis	PLR
18	DI NATALE Giovanni Battista	PDC	56	RIEHLING Stéphane	PLR
19	DUPERTUIS Jean-Pierre	PLR	57	ROMANENS GAILLE Danielle	PS
20	EBERHARD Pierrette	POP	58	ROMERA RIOLA José Luis	PS
21	EICHENBERGER Claudio	UDC	59	ROSA Enzo	PLR
22	EQUEY David	PLR	60	ROSSET Jean Pierre	PS
23	FERNANDES José	PLR	61	ROTA Romualdo	IND
24	GAILLARD Léo	PS	62	RUSSBACH Magali	VER
25	GENET Nicole	PS	63	SANCHEZ Olga	PS
26	GENIER Maurice	PLR	64	SARTORELLI Luigi	PDC
27	GIRARD Daniel	PLR	65	SAUGY Roger	PS
28	GIROUD Yan	PS	66	SCHROFF Philippe	PLR
29	HANISCH Youri	UDC	67	SEPPEY Marianne	PDC
30	JEAN-PETIT-MATILE Olivier	PLR	68	SIRAVO Ugo	POP
31	JOLY Rebecca	VER	69	SOLLIARD Gaston	PS
32	KHEMISSA Samira	PS	70	STAUFFER David	PDC
33	KRATTINGER BOUDJELTA Sylvie	PS	71	STEINER Nadia	VER
34	KURT Ihsan	PS	72	STURM Nicole	PLR
35	LASSERRE ROUILLER Colette	PLR	73	TROTTI Javier	PLR
36	LOPES Maria	PS	74	TWINOMUGISHA BUCHANA Alexis	PS
37	MAILLARD Christian	VER	75	WEIBEL Marie Claire	IND
38	MATTIA Maurizio	VER			

Secrétaire : TURRIAN Alexandre
Secrétaire suppléante : ROGGLI Yvonne
Huissier : ROSSAT Jacky

Conseil communal

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2016 (législature 2016-2021)

1	ABOMO SAMBA Jean Marie	PLR	39	LASSERRE ROUILLER Colette	PLR
2	ANNEN Shantidas	PLR	40	LOPES Maria	PS
3	ASCHWANDEN Serge	PLR	41	MAGHROUM Karim	PS
4	BI-BANDENDA BILONGO Jean-Claude	PS	42	MAILLARD Christian	PLR
5	BOLDEA Liviu-Ioan	UDC	43	MAROLF Philippe	PLR
6	BORER Georges	PLR	44	MEIENHOFER Werner	PS
7	BOULAZ David	VER	45	MOMBELLI Henri Pascal	PLR
8	BURDET Christian	PS	46	MONNEY Johanna	VER
9	CLIVAZ LUCHEZ Patrizia	PS	47	NOSEDA GUIGNARD Geneviève	PS
10	CONNE Madeline	PS	48	OBERTSON Charli	PLR
11	CORREIA GOMES Vitor	PLR	49	OERTLI Daniel	PLR
12	CRETEGNY Philippe	PLR	50	OESCH Madeleine	PS
13	DA COSTA CUNHA Helder	VER	51	PIGUET Jean Michel	PS
14	DAVID Samuel	PLR	52	PILET Olivier	PS
15	DEILLON Fabien-Thierry	UDC	53	POCHON Elia	PLR
16	DEILLON Monika	UDC	54	REYMOND Antoine	PLR
17	DELESSERT Pascal	PLR	55	RICHARD Francis	PLR
18	DI NATALE Giovanni Battista	PDC	56	RIEHLING Stéphane	PLR
19	DOUALI Rajaa	PS	57	ROMANENS GAILLE Danielle	PS
20	DRAYER Blaise	VER	58	ROSA Enzo	PLR
21	DUPERTUIS Jean-Pierre	PLR	59	RUSSBACH Magali	VER
22	EICHENBERGER Claudio	UDC	60	SANCHEZ Olga	PS
23	EMERY Fanny	VER	61	SARTORELLI Luigi	PDC
24	EQUEY David	PLR	62	SAUGY Roger	PS
25	EXQUIS Charles Henri	PLR	63	SCHROFF Philippe	PLR
26	FAVRE Jean-Jacques	UDC	64	SEPPEY Marianne	PDC
27	FERNANDES José	PLR	65	SIVAGURU Cajaththy	PLR
28	GAILLARD Léo	PS	66	SOLLIARD Gaston	PS
29	GENET Nicole	PS	67	SPORRI Fabian	PLR
30	GENIER Maurice	PLR	68	STAUB Jean-François	VER
31	GIRARD Daniel	PLR	69	STAUFFER David	PDC
32	GIROUD Yan	PS	70	STEINER Nadia	VER
33	HANISCH Youri	UDC	71	STERCHI Sébastien	PLR
34	JEAN-PETIT-MATILE Olivier	PLR	72	TWINOMUGISHA BUCHANA Alexis	PS
35	JOLY Rebecca	VER	73	VONO Federica	VER
36	KHEMISSA Samira	PS	74	ZODOGOME Vincent	PS
37	KRATTINGER BOUDJELTA Sylvie	PS	75	VACANT	PS
38	KURT Ihsan	PS			

Secrétaire : TURRIAN Alexandre
Secrétaire suppléante : ROGGLI Yvonne
Huissier : ROSSAT Jacky

Conseil communal

Bureau du Conseil communal

Du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016

Président : M. David Equey
1^{ère} Vice-présidente : Mme Patrizia Clivaz Luchez
2^{ème} Vice-présidente : Mme Pierrette Eberhard
Scrutateurs : M. Georges Borer
Mme Ruth Pfeiffer Junod
Scrutatrices : Mme Madeleine Oesch
suppléantes : Mme Monika Deillon-Verner

Du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

Présidente : Mme Patrizia Clivaz Luchez
1^{er} Vice-président : M. Francis Richard
2^{ème} Vice-président : M. David Stauffer
Scrutatrices : Mme Monika Deillon-Verner
Mme Johanna Monney
Scrutateurs : M. Georges Borer
suppléants : Mme Madeleine Oesch

Compte-rendu des décisions du Conseil communal en 2016

En 2016, le Conseil communal a tenu 9 séances (11 en 2015) au cours desquelles la Municipalité a présenté 25 préavis, dont 1 a été retiré de l'ordre du jour, et 1 rapport (24 préavis et 3 rapports en 2015). Les préavis N° 25-2016 et N° 26-2016 n'ont finalement pas été déposés.

Séance du 7 mars 2016

- Assermentation de M. Yan Giroud.
- Adoption du préavis municipal N° 1-2016 amendé sollicitant un crédit d'investissement de CHF 113'600.- pour la révision du Plan directeur communal dans une démarche conjointe avec les Communes du district de l'Ouest lausannois, appelée : «Plan directeur intercommunal» (PDi).
- Adoption du préavis municipal N° 2-2016 sollicitant l'octroi d'un crédit-cadre de CHF 1'232'000.- destiné à l'évolution de l'informatique communale de 2016 à 2021.
(Le préavis N° 3-2016 concernant la modification des statuts de l'ASIGOS consécutive à la sortie de l'association des Communes de la Chamberonne «Bournens, Boussens, Cheseaux-sur-Lausanne et Sullens» figurant à l'ordre du jour a été retiré).

Séance du 25 avril 2016

- Adoption du préavis municipal N° 4-2016 amendé sollicitant un crédit d'études de CHF 227'000.-, pour la participation de la Commune de Prilly au financement du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL), à hauteur de CHF 84'000.-, du Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL), à hauteur de CHF 13'000.-, et du plan de quartier «Aux Flumeaux», à hauteur de CHF 130'000.-.
- Adoption du préavis municipal N° 5-2016 amendé soumettant les modifications du Règlement communal général concernant la taxe relative au financement de l'équipement communautaire lié à des mesures d'aménagement du territoire, approuvé par le Conseil communal le 27 mai 2013.
- Adoption du préavis municipal N° 6-2016 amendé sollicitant un crédit de CHF 564'300.- destiné à couvrir la participation de Prilly au financement de la ligne de tram t1.
- Adoption du préavis municipal N° 7-2016 sollicitant un crédit de CHF 2'124'300.- destiné à la mise en séparatif et au renouvellement des réseaux souterrains pour le secteur Rochelle-Pomméraie, travaux liés à la mise en œuvre du chauffage à distance (CAD) pour ledit secteur.

Séance du 23 mai 2016

- Adoption du préavis municipal N° 8-2016 amendé sollicitant l'adoption du plan de quartier intercommunal «Malley-Gare», l'adoption du projet routier avenue de Malley et rue de l'Usine à gaz avec création d'une zone 30 km/h, et l'adoption de la modification de la limite communale entre Prilly et Renens.

Conseil communal

- Adoption du préavis municipal N° 9-2016 sollicitant un crédit d'investissement de CHF 1'190'000.- pour l'étude du franchissement des voies CFF à l'Ouest de la halte RER de Prilly-Malley.
- Adoption du préavis municipal N° 10-2016 relatif à la fixation de la rémunération et autres indemnités du Syndic et des membres de la Municipalité pour la législature 2016-2021.

Séance d'assermentation et installation des autorités communales du 14 juin 2016

- Assermentation du Conseil communal;
- Assermentation de la Municipalité;
- Election tacite de la Présidente du Conseil communal;
- Election tacite du Secrétaire pour la législature 2016-2021;
- Election du 1^{er} Vice-président pour la 1^{ère} année de la législature 2016-2021;
- Election du 2^{ème} Vice-président pour la 1^{ère} année de la législature 2016-2021;
- Election de deux scrutateurs pour la 1^{ère} année de la législature 2016-2021;
- Election de deux scrutateurs suppléants pour la 1^{ère} année de la législature 2016-2021;
- Election de la Secrétaire suppléante pour la législature 2016-2021;
- Nomination d'un huissier pour la législature 2016-2021;
- Election des commissions permanentes pour la législature 2016-2021;
- Election des représentants du Conseil communal dans les associations de communes (ASIGOS, AIT, AJENOL, POLOUEST, ORPC, ACACIAS, SDOL/PDOL).

Séance du 20 juin 2016

- Adoption du préavis municipal N° 12-2016 amendé soumettant les comptes de la STEP de Vidy, les comptes du SDIS Malley, Prilly-Renens et les comptes communaux pour l'exercice 2015.
- Adoption du préavis municipal N° 13-2016 soumettant le rapport municipal sur la gestion communale pour l'exercice 2015.

Séance du 27 juin 2016

- Adoption du préavis municipal N° 11-2016 sollicitant l'octroi d'un crédit de CHF 310'000.- destiné aux travaux de transformations de l'appartement de service du collège de Jolimont pour la création d'un lieu d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS).
- Adoption du préavis municipal N° 14-2016 amendé sollicitant l'octroi d'un crédit complémentaire de CHF 967'000.-, aux crédits, d'un montant total de CHF 14'462'047.05 HT, accordés pour la réfection des bassins et des installations techniques de la piscine de la Fleur-de-Lys.
- Adoption du préavis municipal N° 15-2016 sollicitant un crédit complémentaire de CHF 51'100.- lié au remplacement de la chaudière du collège de Mont-Goulin.

Séance du 10 octobre 2016

- Assermentation de M. Alexis Buchana.
- Adoption du préavis municipal N° 16-2016 amendé soumettant l'arrêté d'imposition pour les années 2017 et 2018.
- Adoption du préavis municipal N° 17-2016 sollicitant un crédit d'investissement de CHF 1'980'000.- destiné à la mise en séparatif des collecteurs aux chemins des Baumettes, de la Moraine et du Verger.
- Adoption du préavis municipal N° 18-2016 amendé soumettant les demandes d'autorisations générales suivantes pour la durée de la législature 2016-2021 :
 - de statuer sur les aliénations et les acquisitions d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières jusqu'à concurrence de CHF 100'000.- par cas et au maximum CHF 200'000.- par année;
 - de participer à la constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations, ainsi que de procéder à l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales, à l'exclusion des sociétés et autres entités citées à l'article 3a LC, jusqu'à concurrence de CHF 50'000.- par cas, charges éventuelles comprises;

Conseil communal

- de statuer sur les aliénations de participations dans des sociétés commerciales, associations et fondations, jusqu'à concurrence de CHF 50'000.- par cas;
- de plaider devant les instances judiciaires et arbitrales en matière civile, pénale et administrative, incluse l'autorisation d'accomplir tous actes de procédure au sens de l'article 72 CPC;
- d'accepter des legs et des donations affectés de conditions ou charges jusqu'à concurrence de CHF 500'000.- par cas, ainsi que jusqu'à concurrence de CHF 500'000.- par succession sous bénéfice d'inventaire;
- d'engager des dépenses supplémentaires au budget de fonctionnement jusqu'à concurrence de CHF 50'000.- par poste figurant au budget et par année;
- Adoption du préavis municipal N° 19-2016 sollicitant un crédit complémentaire au budget 2016 à hauteur de CHF 25'000.-, montant destiné au financement de la campagne municipale officielle de soutien à la votation communale du 27 novembre 2016 (référendum spontané).

Séance du 14 novembre 2016

- Assermentation de Mme Rajaa Douali et de MM. Vitor Correia Gomes et Yann Giroud.
- Adoption du préavis municipal N° 20-2016 soumettant l'adoption de la concession pour la distribution de l'eau sur le territoire de la Commune de Prilly, pour sa mise en conformité avec la nouvelle Loi sur la distribution de l'eau (LDE) entrée en vigueur le 1^{er} août 2013.
- Adoption du préavis municipal N° 21-2016 amendé sollicitant un crédit d'investissement de CHF 483'800.- destiné au remplacement du contrôleur rail/route du carrefour Rte du Chasseur-Rte de Neuchâtel et l'installation d'un nouveau contrôleur au carrefour Rte du Mont-Av. de la Vallombreuse.
- Adoption du préavis municipal N° 22-2016 sollicitant un crédit d'investissement de CHF 1'405'800.- destiné au contrôle anticipé de l'évacuation des eaux des biens-fonds privés ainsi qu'à l'élaboration de projets de raccordements conformes au réseau communal.

Séance du 21 novembre 2016

- Assermentation de M. Karim Magrhoum.
- Adoption du préavis municipal N° 23-2016 concernant l'acceptation de la sortie, au 31 décembre 2016, des Communes de la Chamberonne «Bournens, Boussens, Cheseaux-sur-Lausanne et Sullens» de l'Association intercommunale pour la construction, la gestion des bâtiments et l'organisation de l'environnement scolaire de l'arrondissement secondaire de Prilly (ASIGOS).
- Adoption du préavis municipal N° 24-2016 amendé relatif à la fixation de plafonds en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2016-2021.

Séances des 12 décembre 2016 et 9 janvier 2017

- Assermentation de M. David Equey.
- Adoption du préavis municipal N° 27-2016 soumettant le budget de l'Administration communale pour l'exercice 2017, jusqu'au chapitre 4 inclus le 12 décembre 2016, puis, lors de la séance supplémentaire du 9 janvier 2017, adoption des chapitres 5 à 8, ainsi que de la participation financière de la Commune de Prilly à la STEP de Vidy, de la participation financière de la Commune de Prilly au SDIS Malley, Prilly-Renens, et du budget ordinaire de la Commune de Prilly pour 2017 tel qu'amendé.
- Prise d'acte du rapport municipal N° 1-2016 présentant l'état de traitement des motions et postulats encore en suspens et ayant été déposés et renvoyés à la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2015.

Conseil communal

Liste des motions et postulats en suspens au 31 décembre 2016

29.09.2008	M. Stéphane Birrer	PO 3-2008 : «Pour une dynamisation du centre de Prilly».
08.12.2008	M. Samuel David	PO 7-2008 : «Pour un calendrier des mesures à envisager pour assainir les routes conformément à l'Ordonnance de la protection contre le bruit et au Plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit».
28.06.2010	Mme Johanna Monney et consorts	PO 6-2010 : «Pour un service de vélos en libre-service à Prilly».
27.09.2010	MM. Maurizio Mattia et Jan Mrazek	PO 8-2010 : «Pour la promotion de la biodiversité en milieu urbain».
08.11.2010	Mme Patrizia Clivaz Luchez et consorts	PO 10-2010 demandant la construction d'appartements protégés sur la Commune de Prilly.
06.12.2010	Mme Isabelle Aparicio et consorts	PO 11-2010 : «Pour des logements subventionnés à Prilly».
28.03.2011	Mme Anne Bourquin Büchi et consorts	PO 1-2011 : «Afin de soutenir une économie de proximité et de promouvoir un tissu économique diversifié dans la commune et la région, Prilly s'engage dans le développement du microcrédit».
12.09.2011	M. Stéphane Birrer et consorts	M 2-2011 demandant à la Municipalité de mettre en œuvre des outils performants de communication et d'offrir à la population une information de qualité, actuelle, facile d'accès et compréhensible.
16.12.2013	MM. Maurizio Mattia et Jan Mrazek	PO 2-2013 demandant à la Municipalité une réflexion globale sur la qualité de l'éclairage au sein de la Commune.
05.05.2014	M. Jan Mrazek et consorts	PO 1-2014 : «Pour la sécurisation des piétons à Prilly»
05.05.2014	M. Fabien Deillon	PO 2-2014 : «Pour du vert transparent»
20.04.2015	Mme Lasserre Rouiller et consorts	PO 1-2015 «Comment allons-nous mettre en valeur Corminjoz-Sud»
27.06.2016	Mme Isabelle Aparicio et consorts	PO 2-2016 demandant la création à Prilly de «Jardins potagers urbains»

Etat de traitement des motions et postulats

L'état de traitement des motions et postulats encore en suspens et ayant été déposés et renvoyés à la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2015 a fait l'objet d'un rapport intermédiaire détaillé, dont le Conseil communal a pris acte dans sa séance du 9 janvier 2017 (objet à l'ordre du jour du 12 décembre 2016, reporté) tout en fixant des nouveaux délais de réponses selon les dispositions de l'article 69, alinéa 2, du Règlement du Conseil communal en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2015.

Les motions et postulats renvoyés à la Municipalité en 2016 seront traités en principe dans le courant de 2017-2018 ou feront l'objet d'un rapport intermédiaire d'ici à fin 2017.

Suite donnée aux vœux et observations de la Commission de gestion et de la Commission des finances

Sur la base des réponses de la Municipalité dans son document daté du 7 juin 2016, seuls les points nécessitant une suite ou une précision à donner sont repris ci-après :

Conseil communal

Vœu N° 3 (page 11 du rapport de la Commission de gestion)

Administration générale et Urbanisme

La COGEST souhaite qu'un meilleur suivi soit assuré entre les municipaux et les membres du conseil communal aux organismes externes.

Réponse

En fonction des objets soumis aux différents organismes intercommunaux, des séances de travail et de réflexion seront organisées ponctuellement entre la Municipalité et les représentants prillérans à ces entités.

Suite donnée

La Municipalité applique le mieux possible cette volonté.

Vœu N° 7 (page 26 du rapport de la Commission de gestion)

Travaux publics et voirie

La CoGest trouve plus judicieux et efficace d'installer plusieurs panneaux d'informations aux abords des chantiers afin d'informer la population des travaux en cours.

Réponse

La Municipalité étudiera les modalités d'application de ce vœu de la CoGest à partir de l'année prochaine et en fonction des spécificités de chaque chantier. Dès lors que la réalisation des panneaux en termes de graphisme et d'impression des affiches au format A0 devrait être confiée à une société externe, les services de l'administration n'étant pas équipés pour le faire, et qu'il y aurait également lieu d'acquérir des supports d'affichage (chevalets), la mise en place de ce concept aurait une incidence non négligeable sur les budgets 2017 et suivants.

Suite donnée

Une collaboration est en cours avec une entreprise locale pour la création de ces panneaux.

Vœu N° 9 (page 30 du rapport de la Commission de gestion)

Enfance - Jeunesse - Affaires sociales

La CoGest souhaite que la Municipalité envisage la création d'un terrain de jeux «mini-football - basketball» sur le Pré Bournoud ou entre les boulistes et l'Administration communale. Les adolescents auront ainsi leur propre lieu d'exercices physiques.

Réponse

La proposition de la CoGest rejoint la demande d'un groupe de Jeunes (200), qui ont fait une pétition portant sur le même objet. Cette demande sera évaluée tant quant au lieu et que sur le plan financier; une étude sera présentée en Municipalité dans le courant du 2^{ème} semestre 2016.

Suite donnée

Ce projet figure dans le programme de législature 2016-2021 de la Municipalité.

Vœu N° 13 (page 33 du rapport de la Commission de gestion)

Enfance - Jeunesse - Affaires sociales

La CoGest souhaite que les Services de l'Enfance et de la Jeunesse mettent en place pour les parents une brochure explicative présentant les prestations offertes par la Commune de la naissance jusqu'à la 11^{ème} année.

Réponse

La mise en place d'une telle information est plus complexe qu'il ne le semble à première vue puisqu'elle devrait également inclure, pour être exhaustive, les prestations offertes par des associations prilléraines, par exemple l'Association familiale de Prilly et Jouxten-Mézery ou la paroisse. De plus, un tel document devra être mis à jour chaque année. Les services de l'Enfance et de la Jeunesse vont s'atteler à cette tâche et proposer à la population une telle information au printemps 2017.

Suite donnée

Par manque de forces de travail, il n'a pas été possible de réaliser cette brochure.

Conseil communal

Votations et élections 2016

28 février

Votation fédérale

Electeurs inscrits : 5'674

Initiative populaire du 5 novembre 2012 «Pour le couple et la famille - Non à la pénalisation du mariage»

Taux de participation : 56.93 %

Initiative populaire du 28 décembre 2012 «Pour le renvoi effectif des étrangers criminels» (initiative de mise en œuvre)

Taux de participation : 56.93 %

Initiative populaire du 24 mars 2014 «Pas de spéculation sur les denrées alimentaires»

Taux de participation : 56.93 %

Modification du 26 septembre 2014 de la Loi fédérale sur le transit routier dans la région alpine/LTRA (Réfection du tunnel routier du Gothard)

Taux de participation : 56.93 %

28 février

Elections communales

Electeurs inscrits : 7'912

Elections du Conseil communal et de la Municipalité 1^{er} tour

Taux de participation : 36.01 %

20 mars

Elections communales

Electeurs inscrits : 7'935

Elections de la Municipalité 2^{ème} tour

Taux de participation : 26.39 %

20 mars

Votation cantonale

Electeurs inscrits : 5'668

Référendum sur la loi du 29 septembre 2015 modifiant celle du 4 juillet 2000 sur les impôts directs cantonaux

Taux de participation : 34.44 %

5 juin

Votation fédérale

Electeurs inscrits : 5'704

Initiative populaire du 30 mai 2013 «En faveur du service public»

Taux de participation : 45.55 %

Initiative populaire du 4 octobre 2013 «Pour un revenu de base inconditionnel»

Taux de participation : 45.55 %

Initiative populaire du 10 mars 2014 «Pour un financement équitable des transports»

Taux de participation : 45.55 %

Modification du 12 décembre 2014 de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA)

Taux de participation : 45.55 %

Modifications du 25 septembre 2015 de la loi sur l'asile (LAsi)

Taux de participation : 45.55 %

Conseil communal

25 septembre Votation fédérale

Electeurs inscrits : 5'713

Initiative populaire du 6 septembre 2012 «Pour une économie durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources (économie verte)»

Taux de participation : 44.46 %

Initiative populaire du 17 décembre 2013 «AVSplus pour une AVS forte»

Taux de participation : 44.46 %

Loi fédérale du 25 septembre 2015 sur le renseignement (LRens)

Taux de participation : 44.46 %

27 novembre Votation fédérale

Electeurs inscrits : 5'755

Initiative populaire du 16 septembre 2012 «Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire (Initiative «Sortir du nucléaire»)»

Taux de participation : 55.43 %

27 novembre Votation communale

Electeurs inscrits : 8'032

«Acceptez-vous la décision du Conseil communal, prise lors de la séance du 23 mai 2016, en faveur du PPA (plan partiel d'affectation) Malley-Gare ?»

Taux de participation : 47.29 %

Résultat : 2'173 «OUI» - 1'542 «NON»



Municipalité

Répartition des sections Jusqu'au 30 juin 2016

Administration générale - Archives - Bibliothèque -
Informatique - Office de la population - Urbanisme &
Constructions - Relations extérieures

M. Alain Gillièron
Suppléant : M. Michel Pellegrinelli

Social/AAS - Petite enfance - Ecoles - Travail social
de proximité - Centre de loisirs - Lanterne magique -
Colonies de vacances

Mme Anne Bourquin-Büchi
Suppléant : M. Bertrand Henzelin

Finances - Police - Service de défense contre l'incendie
et de secours - Protection civile - Affaires culturelles et
sportives - Commission d'animation

M. Bertrand Henzelin
Suppléant : M. Olivier Simon

Travaux publics/Voirie - Parcs et promenades -
Services industriels - STEP - Naturalisations -
Paroisses - Commission Suisses-Immigrés de Prilly

M. Michel Pellegrinelli
Suppléant : M. Alain Gillièron

Domaines/Forêts/Piscines - Bâtiments/Patrimoine -
Energie/Environnement - Déchets/conditionnement
et évacuation - SI communales

M. Olivier Simon
Suppléante : Mme Anne Bourquin Büchi

Vice-Syndic pour 2015-2016 : M. Michel Pellegrinelli

Répartition des sections dès le 1^{er} juillet 2016

Administration générale (Greffes municipal, archives,
bibliothèque) - Office de la population - Ressources
Humaines - Informatique - Urbanisme et Constructions -
Relations extérieures

M. Alain Gillièron
Suppléant : M. Michel Pellegrinelli

Enfance (Accueil petite enfance, parascolaire) - Jeunesse
(Travail social de proximité, centre de loisirs, colonie de
vacances) - Sports - Affaires sociales

Mme Anne Bourquin-Büchi
Suppléant : M. Bertrand Henzelin

Travaux publics (Voirie, routes, assainissement, services
industriels) - Parcs et promenades - Paroisses -
Naturalisation et intégration

M. Michel Pellegrinelli
Suppléant : M. Alain Gillièron

Finances - Ecoles - Sécurité publique (Police, SDIS,
protection civile) - Culture et animation

M. Bertrand Henzelin
Suppléant : M. Maurizio Mattia

Domaines, forêts et piscines - Bâtiments et Patrimoine -
Energie et Environnement - Déchets (conditionnement
et évacuation) - SI communales

M. Maurizio Mattia
Suppléante : Mme Anne Bourquin Büchi

Vice-Syndic pour 2016-2017 : M. Bertrand Henzelin

* * * * *

Depuis le 1^{er} juillet 2015 et jusqu'au 30 juin 2016, la Municipalité a tenu 42 séances ordinaires et extraordinaires (44 en 2014-2015). Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016, elle a siégé à 18 reprises.

Dans le cadre des relations avec les Communes, la Municipalité a reçu l'Exécutif de Jouxten-Mézery, le 18 avril, et a été reçue par celui de Romanel-sur-Lausanne, le 11 avril.

Elle a organisé ou participé à l'organisation

- des festivités du 250^{ème} anniversaire du Temple de Broye, le 12 juin;
- de la 3^{ème} édition de Cap sur l'Ouest, le 25 septembre;
- de la projection publique du film «Demain» à Cinétoile-Malley, le 3 décembre;

ainsi que la manifestation bisannuelle suivante :

- la sortie du personnel communal, qui s'est déroulée le 9 septembre au camping «La Nouvelle Plage» à Estavayer-le-lac, le matin sous la forme d'ateliers orientés sur le renforcement de la dynamique d'équipe et l'après-midi avec des animations purement récréatives.

Municipalité

Elle a accueilli à Prilly :

- la 6^{ème} plateforme interrégionale des Quartiers Solidaires, le 8 novembre.

Elle a apporté un soutien logistique à :

- la société de pétanque Le Lys, organisatrice du Championnat Suisse de Pétanque en doublette, les 20 et 21 août;
- à l'association «I Lake Lausanne» pour l'installation de la buvette éphémère «La Galicienne», exploitée d'avril à septembre.

Elle a en outre assisté ou participé :

- à la cérémonie d'affichage du certificat «Site certifié 2000 Watts» dans la Halte CFF de Prilly-Malley, le 9 février;
- au tournoi marquant le 40^{ème} anniversaire du Crazy Horse, Club d'échecs de Prilly, le 23 avril;
- à la diffusion du film «Tapis Rouge» proposée par le Groupe Coordination jeunesse de l'Ouest lausannois, à Cinétoile-Malley, le 28 avril;
- aux Assises 2016 de l'Union Vaudoise des Associations Musulmanes, dans les locaux du Complexe Culturel des Musulmans de Lausanne à Prilly, le 1^{er} mai;
- aux diverses manifestations qu'elle organise annuellement, ainsi qu'à celles des groupements, associations et autres sociétés locales, de même qu'à leurs soirées annuelles.

La visite annuelle de la Préfète, Mme Anne Marion Freiss, a eu lieu le 5 décembre.

* * * * *

2016 une année plutôt «difficile» ...

Pourquoi ? Parce que :

- Les deux décès simultanés du Municipal des finances et du Boursier ont fortement touché tant sur le fond que sur la forme l'ensemble du personnel et la Municipalité.
- Qu'on le veuille ou non, le renouvellement quinquennal des Autorités communales, et ceci quel qu'en soit le résultat, interpelle, voire perturbe la bonne marche d'une administration. Celle de la Ville de Prilly n'y a pas échappé.
- La votation populaire sur l'avenir de Malley a pris, pour tous celles et ceux qui y ont participé, une bonne dose d'énergie... qu'ils ou elles auraient pu mettre ailleurs.
- L'incertitude économique et politique cantonale, nationale et internationale impacte l'esprit, la vie et les comptes d'une communauté de 12'000 habitants.

Toutefois, malgré ce constat plutôt morose, au travers de son rapport de gestion, la Municipalité «16»sit l'occasion de remercier l'ensemble du personnel de l'Administration communale pour son travail de qualité en espérant vivement une année 2017 un peu plus sereine.

In memoriam



Bertrand Henzelin, Municipal



Pierre-Michel Divorne, Boursier

Au nom de la Municipalité
Alain Gillièron, Syndic

Administration générale

GÉNÉRALITÉS

Abonnements CFF

Comme en 2016, 5 cartes journalières ont été mises à disposition des Prillérans, au prix de CHF 45.- l'unité. Il en résulte que, sur les 1'830 cartes disponibles, 1'462 ont été vendues et 20 utilisées pour les besoins des services communaux ($1'482 \text{ s}/1'830 = 80.98 \%$; en 2015 : $1'541 \text{ s}/1'825 = 84.44 \%$). Il est à noter qu'en décembre 24 billets ont été délivrés pour janvier 2017. En outre, comme en 2015, le personnel communal a eu la possibilité d'acquérir, en toute dernière minute, des billets invendus au prix de CHF 15.- le billet, soit un total de 38 billets.

Bureau Intermunicipal

Le Bureau intermunicipal, regroupant les 8 Syndics du district de l'Ouest lausannois, s'est réuni 6 fois en 2016 pour traiter de :

- Nouvelle clé de répartition financière de la Police de l'Ouest valable dès le 1^{er} janvier 2017
- Adaptation de la masse salariale de la Police de l'Ouest et mise en place d'une nouvelle politique de rétribution, afin de garantir les effectifs pour pouvoir assurer ses missions
- Présentation des activités du Théâtre Kléber-Méleau et décision relative à son soutien
- Affichage culturel et électoral - Contrat avec la SGA
- Stratégie SDOL 2016-2021 - Organisation d'une séance de réflexion et d'échanges
- Budget SDOL 2017
- Dossier RIE III / Parascolaire
- Journal de l'Ouest - Création d'un groupe de travail pour étudier l'opportunité de développer une APP (application) Info Ouest lausannois.

Centre Sportif de Malley/CSM (ex-CIGM)

Cette année a été le théâtre d'événements majeurs en ce qui concerne cette infrastructure sportive. Tout d'abord, la finalisation du projet de nouvelle construction polyvalente, ouvrage très important et devant être prêt en juillet 2019 en vue du retour du LHC pour la saison 2019-2020 et la tenue tant des Jeux olympiques de la jeunesse en janvier 2020 que des championnats du monde de hockey en mai 2020, gros challenge qui devrait et devra pouvoir être relevé.

Ensuite, la vénérable construction ayant fait son temps (33 ans), il s'agissait aussi de modifier les statuts pour les faire correspondre à la nouvelle exploitation piscine-patinoire. C'est donc un nouveau Conseil d'administration plus restreint de 9 membres qui a été désigné dans lequel le Syndic de Prilly occupe le poste de Vice-président.

Commission d'Intégration Suisses-Immigrés de Prilly (CISIP)

Durant cette année, la Commission a organisé, avec l'aide financière du Bureau Cantonal de l'Intégration (BCI), 3 ateliers d'information ou de visites : politique et administration, communale et cantonale (dans les lieux où siègent ces institutions), ainsi qu'une visite du château de Prangins. La Commission a également participé à Fêtons-Prilly par la tenue d'un stand le samedi, de même que la mise sur pied de la 2^{ème} édition de la Fête du Four-à-pain avec ses boulangers attitrés.

Une moyenne de 25 à 30 personnes ainsi que des enfants participent régulièrement à ces différents ateliers. En parallèle, le cours de français intensif de 4 heures par semaine, pour un maximum de 12 personnes par une année, ne désemple pas.

Commission du Fonds communal pour l'encouragement aux économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables

Durant l'année 2016, la Commission plénière ainsi que la Commission technique se sont réunies chacune à deux reprises. Lors de sa dernière réunion plénière, les membres ont procédé à la nomination d'un nouveau Président en la personne de M. Maurizio Mattia. Ils ont également recherché un remplaçant au consultant externe décédé en fin d'année 2015 et réorganiser le flux des informations entre les Services Urbanisme & Constructions et Energie & Environnement. Le nouveau consultant externe devrait débuter ses activités au sein de la Commission dans le courant de l'année 2017.

Administration générale

La Commission a traité 33 demandes concernant le bâtiment et la construction, dont 5 ont été acceptées, 17 sont en attentes de compléments d'information, 1 en attente de décision et 10 demandes des années précédentes. En outre, 43 demandes de vélos électriques ou standards, de véhicules électriques, à gaz ou Mobility ont été acceptées.

Répartition des demandes pour 2016

Vélos électriques	33
Véhicule électrique	6
Vélos Citybike	2
Mobility abonnement test	2
Sous-total	43
Capteurs photovoltaïques	10
Isolations périphériques	6
Vitrage Fenêtre	6
Raccordement CAD	4
Capteurs thermique	2
Porte	2
Pompe à chaleur	2
Chauffage au bois	1
Sous-total	33
Total général	76

Demandes de subventions de 2007 à 2016

DEMANDES DE SUBVENTION TRAITEES				
Année	Favorables	Attente	Refusées	Totales
2007	0	1	0	1
2008	34	6	1	41
2009	37		1	38
2010	39	1		40
2011	38		3	41
2012	36		2	38
2013	32		4	36
2014	41		2	43
2015	49		1	50
2016	72	4		76
Total général	378	12	14	404

Commissions permanentes - Comités

La nouvelle législature, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2016, a entraîné de nombreuses modifications dans la composition des commissions, comités et délégations de la compétence de l'Exécutif, lequel a notamment nommé, sur la base des propositions émanant des partis représentés au Conseil communal, les membres titulaires et suppléants de la Commission consultative de naturalisation, présidée par M. Michel Pellegrinelli, et de la Commission d'Intégration Suisses-Immigrés de Prilly, présidée par M. Vincent Zodogome.

Il y a lieu en outre de rappeler les présidences et vice-présidences suivantes assumées par les membres de la Municipalité au sein de conseils d'administration ou de fondation et autres organes intercommunaux :

- M. Alain Gillièron, Président du Conseil d'administration de CADOUEST SA;
- M. Alain Gillièron, Vice-président du Centre Sportif de Malley SA/CSM (ex-CIGM);
- M. Alain Gillièron, Vice-président du Conseil d'administration et du Comité de direction des tl;
- M. Alain Gillièron, Président du Groupe décisionnel Mobilité au sein de l'entité SDOL;
- M. Michel Pellegrinelli, Vice-président du Conseil d'administration du LEB;
- M. Maurizio Mattia, Président du Conseil d'administration de la S.I. Sous-le-Collège SA;
- M. Maurizio Mattia, Président de la Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV);
- Mme Anne Bourquin Büchi, Présidente du Comité directeur de l'ARASPE;
- Mme Anne Bourquin Büchi, Président du Conseil de la Fondation des Acacias;
- Mme Anne Bourquin Büchi, Présidente du Comité directeur de l'AJENOL;
- Mme Anne Bourquin Büchi, Présidente de la Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois.

Quant aux commissions «municipales» diverses et autres représentations, les modifications suivantes ont été enregistrées :

- au sein de la Commission d'animation, le départ de Mme Marion Paillard, et l'adhésion de Mme Catherine Gretschi ainsi que de MM. Antonio Di Bari et Charli Oberson;
- ensuite du départ à la retraite de M. Patrick Hassler, Mme Amina Ould Henia lui a succédé au sein de la Commission d'urbanisme, avec effet au 1^{er} août 2016;
- en lien avec la mise en place de la législature 2016-2021, M. Colin Jequier a repris la charge de secrétaire de la SOCOSEV;

Administration générale

- M. Guy Moret ayant mis un terme à son mandat de Délégué communal à la prévention des incendies celui-ci a été confié à M. Thierry Charrey, Commandant du SDIS Malley Prilly-Renens.

Dons divers

Outre les diverses subventions annuelles «ordinaires» prévues au budget 2016, les différents comptes disponibles ont notamment permis de verser :

- CHF 4'000.- arrondis, en sus de la subvention annuelle, pour couvrir la perte enregistrée par le FC Prilly-Sports pour la saison 2015-2016;
- CHF 3'500.- à la Chaîne du bonheur pour l'aide aux victimes de l'ouragan Matthew en Haïti;
- CHF 1'500.- à la Fondation POLYVAL, dont la mission est de permettre aux personnes au bénéfice d'une prestation de l'Assurance invalidité ou en grandes difficultés sociales, d'améliorer leur autonomie par un travail et un environnement adaptés, et d'être ainsi intégrées dans le monde du travail et dans la société;
- CHF 1'400.- au BIF (Bureau Information Femmes), guichet social qui offre un appui aux personnes rencontrant des problèmes au niveau de la vie familiale ou professionnelle, de couple, de dépendance et autres;
- CHF 1'200.- pour la prise en charge du déficit 2015 du Club d'échecs Crazy Horse;
- CHF 1'008.- pour l'édition 2016 du Mondial du chasselas, concours placé sous le patronage de l'Union Suisse des œnologues dont les buts sont d'encourager et de récompenser les producteurs de ce cépage;
- CHF 1'000.- à la Fondation «Jeunesse et Familles», qui a pour but d'accueillir et d'accompagner des enfants, adolescents et adultes traversant des difficultés personnelles, sociales et familiales, ainsi que de soutenir leur famille;
- CHF 1'000.- pour le dîner de soutien de la Fondation Solyna, dont le siège est à Prilly et qui s'engage pour venir en aide aux victimes du trafic sexuel;
- CHF 1'000.- à l'Association ARTOS, laquelle apporte son soutien aux professionnels du spectacle de Suisse romande;
- CHF 1'000.- au Petit Théâtre, qui propose des spectacles jeune public;
- CHF 700.- arrondis à la Fondation Pro Juventute;
- CHF 500.- en faveur des Samaritains de Prilly;
- CHF 500.- pour la Fondation «Conteurs sans Frontières», qui, à travers l'art du conte, s'implique activement dans la prévention des traumatismes auprès des enfants;
- CHF 500.- pour la Course «A travers Prilly»;
- CHF 500.- pour chacun des repas de soutien du FC Prilly-Sports, du Lausanne Ville-Prilly Basket et du HC Prilly Black Panthers;
- CHF 5'500.- répartis entre des jeunes exerçant une activité sportive ou autre non enseignée à Prilly, de même que pour récompenser des sportifs méritants ou ayant participé à une manifestation sportive d'envergure.

Par ailleurs, le compte «Manifestations exceptionnelles» a financé l'organisation de la manifestation «Cap sur l'Ouest», pour un montant arrondi de CHF 5'900.-, ainsi que les frais de logistique pour la buvette éphémère «La Galicienne», à hauteur de quelque CHF 5'600.- après déduction de la participation de «SDOL» de CHF 9'000.-. De même il a permis d'octroyer une participation d'un peu plus de CHF 3'500.- pour la fête du 250^{ème} anniversaire du Temple de Broye, de CHF 4'000.- arrondis pour couvrir les coûts de location de la cantine et de terrassement pour les surfaces de jeu dans le cadre du Championnat Suisse de Pétanque en doublette organisé par le club de pétanque Le Lys, de CHF 500.- arrondis pour la projection publique du film «Demain» à Cinétoile-Malley et d'accorder un don de CHF 400.- pour marquer les 40 ans du Crazy Horse, Club d'échecs de Prilly. Aucun montant n'a par contre été versé en 2016 dans le Fonds «Manifestations exceptionnelles» au titre d'alimentation dudit fonds.

Administration générale

Fonds d'aide à l'économie

Par ce fonds, il a été possible en 2016 d'accorder un dédommagement à un commerçant, dont le chiffre d'affaire a fortement baissé en raison de l'inaccessibilité quasi totale à son établissement due à un important chantier de mise en séparatif et renouvellement des réseaux souterrains.

Fonds de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise

Ce fonds, dont la gestion administrative et financière est assumée par la Ville de Prilly, a récolté CHF 860'141.30 en 2016 (CHF 849'206.50 en 2015), dont une contribution de la Commune maintenue à CHF 90'000.-.

En 2016, le Fonds comptait 20 Communes membres et 3 Communes alliées, à savoir Chavannes-près-Renens, Savigny et Villars-Sainte-Croix qui, sans avoir signé la Convention, ont versé une subvention.

En matière de contributions aux institutions culturelles de la région lausannoise, la récolte de fonds en 2016 ayant été aussi bonne qu'en 2015, l'assemblée générale, qui a eu lieu le 18 mai 2016, a décidé de reverser la somme de CHF 850'000.- comme suit :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Béjart Ballet Lausanne	CHF 170'000.-	CHF 170'000.-
Théâtre de Vidy-Lausanne	CHF 255'000.-	CHF 255'000.-
Orchestre de Chambre de Lausanne	CHF 170'000.-	CHF 170'000.-
Opéra de Lausanne	<u>CHF 255'000.-</u>	<u>CHF 255'000.-</u>
TOTAL	CHF 850'000.-	CHF 850'000.-

Fonds divers et internes

Indépendamment des dons octroyés par le biais des comptes communaux, les attributions suivantes ont été effectuées par le biais des fonds divers et internes :

- du Fonds «Actions sociales diverses et Suzanne Crottaz», CHF 3'400.- ont été alloués pour couvrir une partie des frais d'obsèques d'une épouse et de sa fille à naître, et CHF 1'650.- arrondis pour la prise en charge de 2 mois de loyer pour une personne faisant face momentanément à une situation financière extrêmement difficile; en matière de frais d'orthodontie, une participation de CHF 1'980.- a été accordée à une famille pour deux de ses enfants et CHF 500.- à une personne retraitée disposant d'une modeste rente AVS;
- CHF 2'540.- arrondis destinés au repas de Noël du Centre de la Confrérie, par le biais du Fonds «Thibaut-Mimran»;
- CHF 2'400.- ont été prélevés du Fonds des lotos, en complément des frais prévus au budget, pour le feu d'artifice de la «Fête nationale»;
- du Fonds Kleiner-Cherix, CHF 580.- ont été alloués à Espace Rencontre Prilly-Centre pour l'achat d'une cuisinière et CHF 1'490.- destinés à l'acquisition d'un lave-vaisselle pour QS Prilly-Nord; ce fonds a également permis de financer l'aménagement du local de QS Prilly-Sud, pour un montant arrondi à CHF 32'700.-;
- du Fonds Ingeborg Schulze, un don de CHF 500.- a été octroyé à l'Association Aperti pour l'organisation, en 2017, de sa 11^{ème} édition; à noter qu'un montant de CHF 30'670.- arrondi a été versé dans ce fonds par suite de dissolution, par décision municipale, du Fonds «An 2000».

Français en Jeu

De par la nouvelle Loi fédérale sur la nationalité, dont l'entrée en vigueur est prévue le 1^{er} janvier 2018, les demandes des candidats à la naturalisation en termes de cours de français explosent dans l'Ouest lausannois. Entre 500 et 600 personnes fréquentent ces cours, dont environ 15 à 20 % de Prillérans. L'Association «Français en jeu» poursuit sa mise en place d'une stratégie associative ainsi que le maintien de sa présence dans les différents réseaux relatifs à la migration, à la formation de base et à l'apprentissage de la langue.

Administration générale

La Lanterne Magique

Lors de la saison 2015-2016 l'antenne de Prilly a affiché un effectif de 127 enfants (195 la saison précédente), de 6 à 12 ans, lesquels ont été accueillis 9 fois dans les locaux que Cinétoile met gratuitement à disposition tout comme le personnel d'exploitation. Malgré l'intensification, dès 2013 déjà, de la promotion publicitaire par le biais du Prill'héraut et de l'affichage culturel, l'importante diminution des membres inscrits constatée ces 4 dernières saisons s'est donc poursuivie, nécessitant la mise en place d'une stratégie de communication plus diversifiée et affûtée, projet qui a été lancé en fin d'année 2016.

Lausanne Région

Le rapport sur les nombreuses activités de Lausanne Région et le détail de celles-ci peut être consulté sur le site www.lausanneregion.ch, sous «Communications et publications».

LEB - Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher

Les travaux du Conseil d'administration en matière d'intégration tl-LEB se sont poursuivis en 2016, tout comme ceux portant sur le doublement de la voie LEB en gare des Rippes et la construction de la nouvelle gare d'Assens.

Le dossier concernant le tunnel de l'Avenue d'Echallens à Lausanne a été «rondement» mené tant par le Conseil d'administration que par les tl et la Ville de Lausanne, avec un début des travaux prévu en mai-juin 2017. Le Conseil d'administration a également porté son attention sur la problématique des annonces aux voyageurs en cas d'interruption de l'exploitation de la ligne LEB pour cause de pannes, d'accidents ou autres. A cet effet, des écrans-vidéos ainsi que des haut-parleurs seront installés dans les gares en 2017 afin de pouvoir informer le public en temps réel. Cette mesure sera accompagnée de formations pour le personnel LEB gérant le trafic sur la ligne et une attention particulière sera portée sur la communication aux usagers, notamment par le biais des réseaux sociaux.

Le nombre de voyageurs utilisant l'infrastructure du LEB a progressé de quelque 100'000 par rapport à 2015, pour atteindre 3,8 millions de passagers en 2016.

Lire et écrire

Comme pour l'Association «Français en jeu» et dans la perspective de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la nationalité, les cours de Lire et Ecrire s'inscrivent de plus en plus dans une dynamique d'insertion professionnelle. Dans l'Ouest lausannois plusieurs cours hebdomadaires sont organisés (8 cours de remise à niveau, 3 cours post-alpha, 2 cours alpha semi-intensifs, 1 cours de calcul, 1 cours de préparation à une formation). Géographiquement, les cours sont répartis comme suit : 10 à Prilly, 3 à Renens, 2 à Lausanne et 1 à Ecublens. Environ 600 inscriptions ont été enregistrées, avec une moyenne d'âge des participants de 44 ans, dont 76 % sont des femmes.

Mur de grimpe

Situé dans le Collège de l'Union et appartenant à l'ASIGOS, le mur de grimpe est géré administrativement par le Secrétariat municipal pour toutes les activités extérieures à celles des écoles de Prilly, telles qu'initiations proposées par des associations ou cours à la carte délivrés par des moniteurs chevronnés. Il est également à disposition en utilisation libre pour le public expérimenté possédant le matériel nécessaire, les mercredis soirs et samedis matins, à l'exception des vacances scolaires ou lors de cours organisés.

En 2016, deux cours «spécial anniversaire» ont eu lieu. Pour ce qui est de l'utilisation libre, aucun carnet d'entrée n'a été vendu.

En outre, l'activité du mur de grimpe a été une nouvelle fois proposée dans le cadre du Passeport Vacances et a rencontré un très vif intérêt de la part des enfants puisque, d'après les statistiques de l'Association pour le Passeport Vacances de la région lausannoise, quelque 104 demandes ont été enregistrées pour les 16 places disponibles que comptaient les deux demi-journées mises à disposition en juillet et août.

Naturalisations

En 2016, 217 candidats (99 en 2015), représentant 135 dossiers (67 en 2015), ont déposé une demande de naturalisation, ordinaire ou facilitée. Chaque demandeur a été reçu par deux fois en entretien, la première pour lui remettre le formulaire, avec explications détaillées à la clé, et la seconde pour le retour dudit formulaire; la durée moyenne d'un entretien est de 25 minutes.

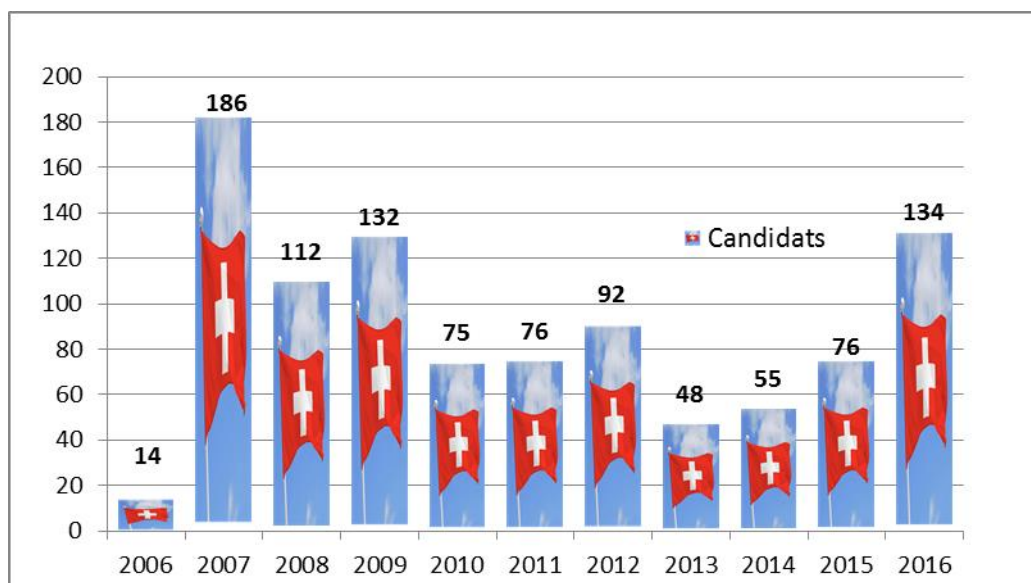
Cette année, 64 personnes (38 en 2015) ont demandé à bénéficier d'une procédure facilitée, évitant ainsi une audition devant le délégué municipal et la Commission de naturalisation, qui s'est par ailleurs réunie à 13 reprises (13 en 2015). A noter que les auditions ont été réduites à environ 20 minutes par candidat, permettant ainsi aux commissaires d'entendre plus de candidats en une soirée. Pour 2016, 76 candidats à la naturalisation ordinaire ont été auditionnés (50 en 2015).

A ces candidats s'ajoutent les bénéficiaires de naturalisations facilitées, ainsi que parfois leur(s) enfant(s), qui étaient :

- de jeunes étrangers nés en Suisse;
- de jeunes étrangers de la 2^{ème} génération (nés à l'étranger mais ayant accompli 5 ans de scolarité obligatoire en Suisse), avec parent(s) détenteur(s) d'un permis B ou C.

En définitive, et ainsi que le démontre le tableau ci-après, 133 candidats ont obtenu la naturalisation suisse en 2016 (70 en 2015).

Naturalisations ordinaires et facilitées : assermentations



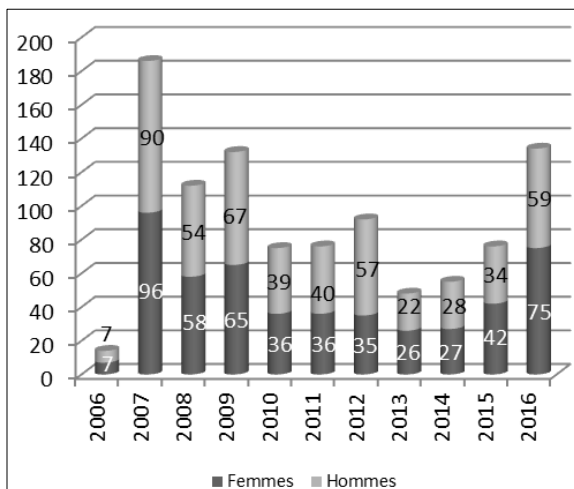
NB : La durée d'une procédure de naturalisation se situe entre 1,5 an pour une demande de naturalisation facilitée et 2,5 ans pour une demande de naturalisation ordinaire.

Une étude analytique étendue du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2016 a révélé un résultat des plus intéressant et singulier, à savoir que 1'000 candidats, ni plus ni moins, qui avaient déposé leur demande de naturalisation à Prilly, ont été naturalisés dans ce laps de temps.

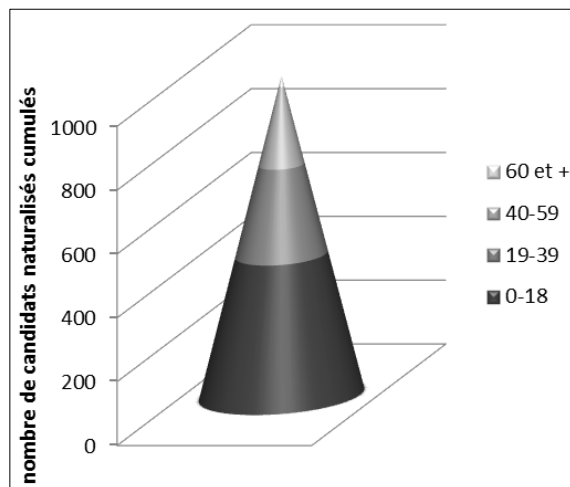
Les trois graphiques ci-dessous vous renseigneront sur le genre, l'âge et la nationalité de ces personnes.

Administration générale

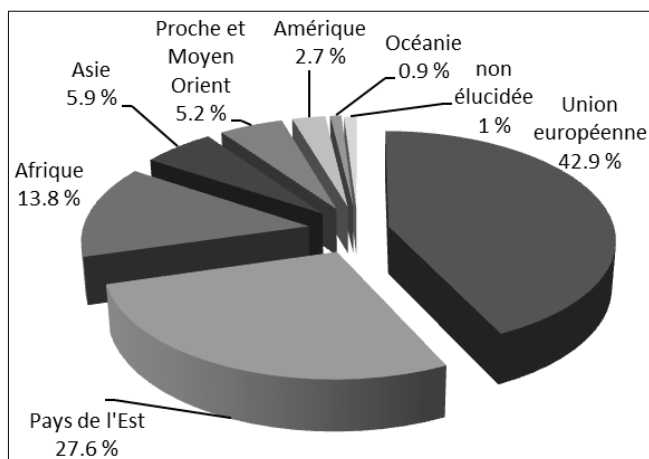
Nombre de candidats naturalisés
par genre de 2006 à 2016



Pyramide des âges des candidats
naturalisés de 2006 à 2016



Nationalité des candidats
naturalisés de 2006 à 2016



Noces d'or et de diamant

Cette année, 30 couples ont reçu le traditionnel colis comprenant l'un ou l'autre des ouvrages sur Prilly, le tome 1 pour 50 ans et le tome 2 pour 60 ans de mariage, ainsi qu'une bouteille de Grand-Vigne. 18 d'entre eux célébraient leurs noces d'or (50 ans) et 12 leurs noces de diamant (60 ans).

Nonagénaires - Centenaire

En 2016, 24 personnes ont souhaité recevoir l'attention municipale et les cadeaux traditionnels (23 en 2015) à l'occasion de leur 90^{ème} anniversaire, alors que 9 d'entre elles n'ont pas voulu de cérémonie (16 en 2015). Une centenaire (2 en 2015) a également été fêtée cette année, lors d'une réception organisée par la Préfète et à laquelle la Municipalité a été associée.

Paroisse protestante de Prilly-Jouxten

Le nouveau caissier, nommé en 2015, a procédé à un assainissement comptable des comptes de la Paroisse et mis en place un nouveau plan comptable demandé par l'EERV (organisme cantonal des églises protestantes). Ces comptes ont été acceptés lors de l'assemblée paroissiale du printemps 2016.

Administration générale

La célébration du 250^{ème} anniversaire du Temple de Broye, le 12 juin, a rencontré un tel succès que les organisateurs envisagent de mettre sur pied chaque année une journée festive sur le site de ce vénérable bâtiment. La Paroisse a en outre organisé un culte d'adieu pour prendre congé de la Diacre Mme Suzanne Jaccaud Blanc, à laquelle Mme Suzanne Imobersteg a succédé, ainsi que la traditionnelle fête paroissiale le 1^{er} week-end d'octobre.

Paroisse catholique du Bon Pasteur

Au début de l'année 2016, 2 incidents se sont produits, à savoir une infiltration d'eau dans les locaux au sous-sol de l'église, en janvier, suivie, en février, d'une deuxième infiltration d'eau par le toit, qui a fortement endommagé l'orgue. Les travaux de réparation devant être immédiatement entrepris, la Paroisse, qui a par ailleurs annoncé les sinistres à l'assureur, a assumé, dans un premier temps, l'entier des coûts pour permettre aux Communes partenaires, dont Prilly, de porter au budget 2017 leurs participations respectives, conformément aux accords conclus.

Passeport Vacances

En 2016, lors de la 37^{ème} édition, il a été vendu aux enfants Prillérans, nés du 01.07.2000 au 30.06.2007, 71 passeports vacances, soit une hausse des ventes de 15 % par rapport à 2015. La Ville de Prilly a proposé 20 activités, dont 1 nouvelle à savoir : l'aventure scout en forêt. Avec ce passeport, les participants peuvent bénéficier, en plus des activités, de la gratuité des transports Mobilis, de l'accès aux piscines et aux musées ainsi que de 3 entrées de cinéma dans les salles Europlex et Cinétoile.

La plus grande majorité des activités proposées à Prilly ont été offertes par les organisateurs. Certaines ont cependant fait l'objet d'une indemnisation, notamment pour compenser la fourniture de matériel, à hauteur de CHF 2'832.50 en 2016 (CHF 2'015.20 en 2015), incluse la participation communale au financement des 732 entrées enregistrées dans les salles de Cinétoile, à raison de CHF 2.- par entrée.

Le prix d'un passeport «Traditionnel» se maintient à CHF 45.- (CHF 40.- pour le 2^{ème} enfant de la même famille) et CHF 25.- pour le «Farniente». Si le prix de revient de ce dernier est équivalent à son prix de vente, le coût réel d'un passeport «Traditionnel» s'est élevé, en 2016, à CHF 98.70 contre CHF 101.62 en 2015, soit une diminution de 2.95 %, qui s'explique principalement par la progression générale des ventes du Passeport Vacances au niveau de l'ensemble des 40 communes participantes.

Quartiers Solidaires - Prilly-Sud

Cette année 2016 a été la 2^{ème} année de vie du projet Quartiers solidaires (QS) Sud. Durant le premier semestre, la recherche d'un local pour ses activités a été couronnée de succès, et les habitants ont pu prendre possession de leur nouvel espace, situé à la Rte des Flumeaux 39, au début du mois d'août. La démarche continue de bien grandir, et les activités régulières ont vu le jour dans ce local, baptisé «Au ♥ du Sud», par exemple : accueil libre tous les mercredis matin, après-midis de bricolages, marche ou gym douce, jeux, etc.

Un Forum conviant les habitants du Sud s'est tenu au collège du Grand Pré le 1^{er} octobre. Cette rencontre a permis de nombreux échanges constructifs, qui ont entre autres débouché sur une promenade diagnostic dans le quartier. Cette promenade, guidée par M. Pierre Corajoux, a mené les habitants tant du côté de l'avenue du Chablais que dans le Quartier de la Rochelle. Une brochure relatant la démarche a été créée; elle est à disposition à QS Sud.

Prilly a également été le lieu choisi pour tenir la Plateforme interrégionale annuelle des Quartiers Solidaires, en raison de l'engagement de la ville dans cette démarche. Les nombreux participants ont tout d'abord été accueillis par les habitants dans les trois locaux des Quartiers, et ont travaillé ensemble en ateliers participatifs autour des thèmes suivants :

- Comment développer, élargir et renforcer les liens au niveau individuel ?
- Comment développer, élargir et renforcer les liens dans la communauté et la vie locale ?
- Comment utiliser le potentiel du réseau communautaire pour garder le lien et intégrer ?

Les habitants des trois Quartiers Solidaires de Prilly se sont intensément impliqués dans la préparation de ces ateliers, permettant à cette rencontre d'avoir un vif succès.

Administration générale

Cette participation à la Plateforme interrégionale a également permis de constater avec satisfaction que les deux associations issues de la démarche Quartiers Solidaires, L'Association de Quartier Prilly Nord et Espace Rencontre au Centre, sont actives et impliquées dans la vie communautaire.

Stratégie et Développement de l'Ouest Lausannois (SDOL)

Le bilan d'activités de «Stratégie et Développement de l'Ouest Lausannois» (ex-Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois) peut être consulté sur le site www.ouest-lausannois.ch, sous «Publications».

Schéma Directeur du Nord Lausannois (SDNL)

Le rapport d'activité du «Schéma Directeur du Nord Lausannois» est disponible sur le site www.sdnl.ch, par le biais du lien figurant sur sa page d'accueil.

Transports publics de la région lausannoise (tl)

Le rapport d'activité des tl est consultable sur le site www.t-l.ch sous «Nous connaître/Les tl/Rapport d'activité».

ARCHIVES

L'Archiviste a poursuivi son travail dans les Communes de Prilly, Ecublens et Jouxten-Mézery, avec un taux d'activité de 70 %, auxquels se sont ajoutés, de janvier à juin, les 20 % de l'Agente en information documentaire/AID engagée dès le 1^{er} janvier 2015 afin de renforcer ce secteur; l'AID s'étant départie de l'activité dédiée aux archives, ce poste n'a pu être repourvu qu'avec effet au 1^{er} janvier 2017. Ces 90 % se répartissent comme suit : Prilly, 45 + 10 % - Ecublens, 20 + 10 % - Jouxten-Mézery, 5 %.

Gestion du cycle de vie des dossiers

L'un des objectifs des Archives en 2016 consistait à définir de manière plus précise le cycle de vie des dossiers, les responsabilités des uns et des autres durant les différentes phases de ce cycle de vie et les outils nécessaires.

Une collaboration avec les Archives d'Etat de Neuchâtel, entamée fin 2015, a largement contribué à enrichir la réflexion de l'Archiviste et à professionnaliser encore davantage sa pratique.

Dans le cadre de cette collaboration, l'Archiviste a notamment participé à la phase finale de la réalisation d'un logiciel (ArchiClass) destiné à créer et gérer des plans d'archivage. Ce logiciel permet d'importer puis modifier une structure de classement existante, ou d'en créer une nouvelle, de la compléter par des métadonnées archivistiques, et enfin d'exporter le plan d'archivage définitif dans des formats standardisés, après validation par les parties concernées. Cet outil clarifie les responsabilités et facilite le travail des archivistes dans le cadre de projets de mise en place de logiciels de gestion d'affaires (GED).

Dans la foulée de ce projet, des tests ont été réalisés pour que les fichiers exportés depuis ArchiClass puissent être intégrés dans l'outil RMS «ELO», utilisé et/ou choisi par les communes d'Ecublens et de Jouxten-Mézery. Le lien fonctionne désormais entre les deux logiciels, ce qui permet d'assurer une meilleure qualité et une plus grande sécurité, puisque les modifications du plan d'archivage se font désormais exclusivement en amont du système RMS. A noter que ce lien devrait pouvoir être fait de façon similaire avec d'autres systèmes RMS.

Enfin, une réflexion plus large a été menée en commun pour définir les exigences archivistiques minimales nécessaires et les jeux de métadonnées archivistiques minimales à exiger lors de la mise en place d'un système de gestion des affaires. Cette réflexion a débouché sur la rédaction de deux documents de base, qui devraient être repris (avec ou sans modification) au niveau des Archives cantonales vaudoises puis diffusés aux communes vaudoises.

Le travail de fond effectué cette année dans le cadre de cette collaboration a permis de développer une réflexion théorique de qualité par la confrontation régulière des points de vue (informatique/archivistique/théorique/pratique), d'établir des liens étroits entre institutions d'archives et avec des fournisseurs de logiciels RMS, et d'améliorer le travail des uns et des autres dans le cadre de projets RMS.

Administration générale

A Prilly, ce travail a déjà eu pour effet une clarification des responsabilités tout au long du cycle de vie des dossiers, mais il est évident que les outils élaborés font désormais partie intégrante de la pratique des Archives communales et contribueront à faciliter la réalisation du projet de mise en place d'un système de RMS, tel que présenté au point 2.6.1 «GED - Gestion électronique des documents» du préavis N° 2-2016 relatif à l'octroi du crédit-cadre destiné à l'évolution de l'informatique communale de 2016 à 2021.

Evaluation - Elimination ou Versement

Archives administratives

Les services de l'administration sont responsables des dossiers relatifs à des affaires terminées (= dossiers clos) durant une période allant de 1 à 11 ans environ, qui correspond à la durée d'utilité¹ des dossiers concernés. A l'échéance de cette durée d'utilité, les services doivent proposer leurs dossiers aux Archives dans un délai qui peut varier de 0 à 1 an; il s'agit alors d'évaluer l'importance des fonds concernés et de définir ce qui peut être éliminé et ce qui doit être conservé sans limite de durée.

En 2016, les Archives ont été contactées pour l'évaluation de fonds provenant des Services des Finances, de l'Urbanisme et des Domaines & Bâtiments / Energie & Environnement (DB/EE). Cette évaluation a abouti à l'élimination de fonds ou de partie de fonds des Services des Finances et des DB/EE, ainsi qu'au versement de fonds ou de partie de fonds de l'Urbanisme et des DB/EE.

Des contacts ont été établis avec la Direction des écoles secondaires de Prilly en prévision d'une évaluation de leurs fonds qui aura lieu en 2017; l'Archiviste a également soutenu et validé un concept de gestion des archives de la Fondation des Acacias, tandis que la collaboration avec l'ARASPE s'est poursuivie.

Conservation

Suite à la mise en place en 2015 d'un système d'archivage électronique selon la norme OAIS² proposé par l'entreprise Docuteam Sàrl, l'Archiviste a participé à un nouveau groupe des utilisateurs de ce système. Deux réunions ont eu lieu en 2016, qui ont permis d'établir des liens entre utilisateurs, de discuter des atouts et des points du système qui doivent être développés ou améliorés, et d'avoir un lien privilégié avec l'entreprise fournisseur.

Recherches, mise en valeur

En 2016, 79 consultations ont été effectuées par des collaborateurs de l'administration, 101 dossiers ont été empruntés pour les besoins de l'Administration et 16 recherches ont été effectuées par l'Archiviste. A cela s'ajoute sa contribution à la préparation de l'exposition «Prilly d'hier à nos jours» organisée du 13 au 17 avril 2016 par Prilly Animation; de nombreuses photographies ont été mises à disposition du comité organisateur et deux films de 1950 ont été présentés à cette occasion.

Activités extérieures

L'archiviste a poursuivi son travail à la tête du groupe des utilisateurs romands d'AtoM, qui gère une plateforme de publication des inventaires d'archives communales (www.inventaires.archivescommunales-vd.ch) et qui anime un groupe d'échange et de partage de connaissances relativement au logiciel AtoM.

L'Archiviste a participé aux rencontres du Groupe de travail «Archives communales» de l'Association des archivistes suisses (AAS) et activement contribué aux travaux de réflexion sur les systèmes de gestion électronique des documents (GED) et d'archivage électronique. Elle a également publié un article sous forme d'entretien dans la revue Arbido³.

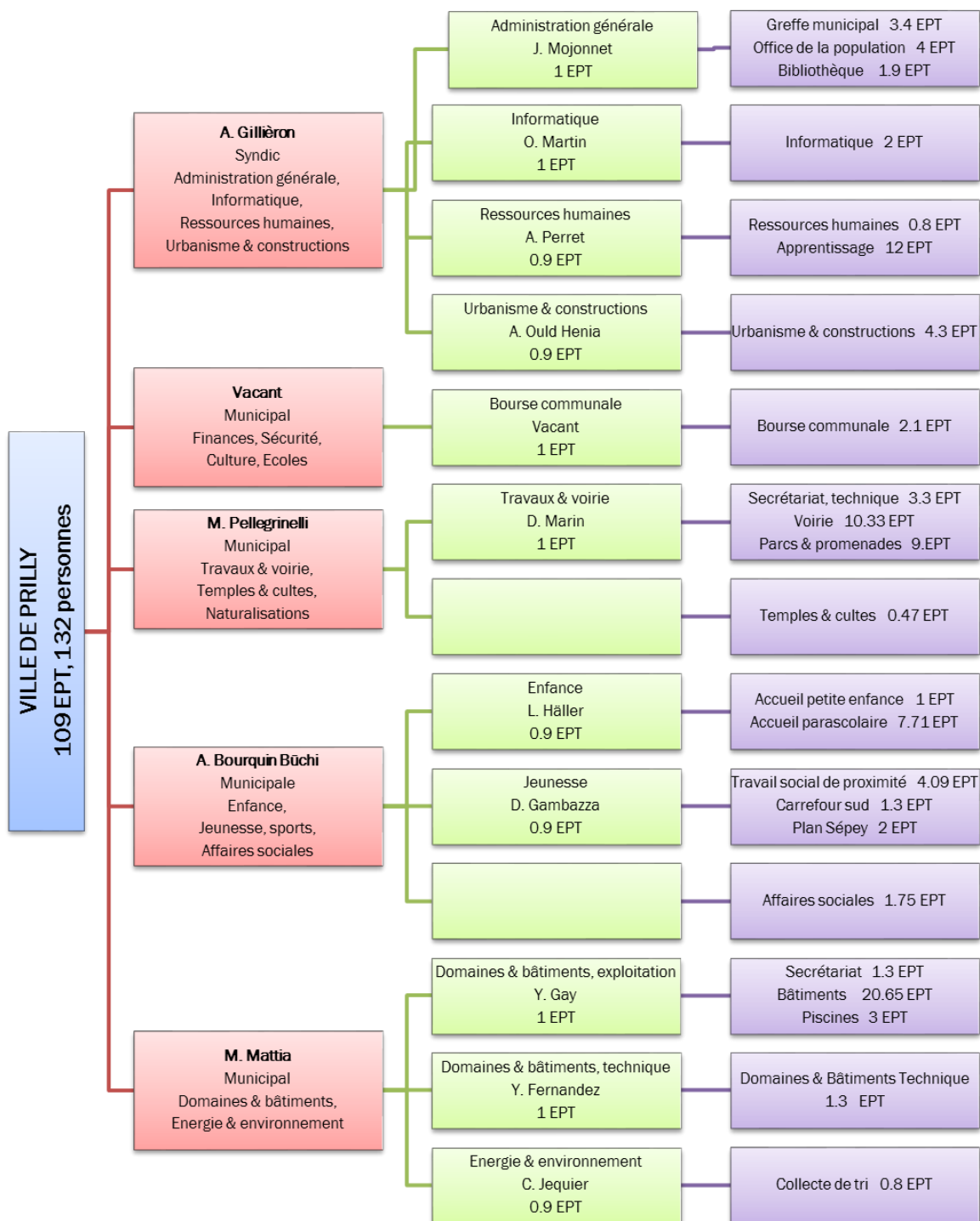
¹ La durée d'utilité = la valeur la plus élevée entre la durée d'utilité légale et la durée d'utilité administrative des dossiers. La durée d'utilité correspond à un nombre d'années.

² Outils mis en place : docuFeeder / docuPacker / Fedora commons, docuteam OAIS

³ Arbido N° 2, 30 juin 2016, pp. 25-27 : «Travailler avec des prestataires de service extérieurs»

Administration générale

PERSONNEL COMMUNAL



Effectif du personnel

L'effectif du personnel s'élève à 109 EPT (effectif plein temps), représentés par 132 personnes. Les différences entre le budget 2016 et l'effectif au 31 décembre 2016 sont les suivantes :

Administration générale

Administration générale :

- 0.2 EPT, poste vacant à 20 % aux archives, repourvu dès le 1^{er} janvier 2017.

Urbanisme & Constructions :

+ 0.1 EPT suite à la réorganisation du service au départ à la retraite du Chef de service. Le poste de Chef de service a été repourvu à 90 % à la place de 100% lors de la nomination de la nouvelle Cheffe de service, Mme Ould Henia. Le poste d'adjointe technique à 80 % qu'elle occupait a été repourvu à 100 %. Cette nouvelle organisation a été validée au budget 2017.

Finances :

- 0.1 EPT, service en cours de réorganisation à la suite du décès du Chef de service et de l'absence longue durée de son adjoint.

Travaux & Voirie :

- 1 EPT, poste d'ingénieur en génie civil vacant, repourvu dès le 1^{er} février 2017.

Enfance

+ 1.42 EPT, suite à l'augmentation de l'offre d'accueil parascolaire à la rentrée d'août 2016.

Domaines & bâtiments, exploitation :

- 0.5 EPT, poste vacant à 50 % au secrétariat, repourvu dès le 1^{er} janvier 2017.

+ 0.25 EPT, l'entretien du bâtiment Plantinel nécessitant une présence à 25 %. Ce poste a été repourvu après 2 années vacantes. Il a été validé au budget 2017.

Domaines & bâtiments, technique :

+ 0.1 EPT, poste d'adjoint technique repourvu à 70 % à la place de 60 %. Ces 10 % supplémentaires sont refacturés à la Société immobilière pour des projets effectués pour son compte.

Soit au total une différence de 0.07 EPT entre l'effectif budgété de 108.93 EPT et l'effectif réel au 31 décembre 2016 de 109 EPT.

Apprentissage

2 apprentis de la Ville de Prilly ont brillamment réussi leur Certificat Fédéral de Capacité :



Edin Nazifovic, Agent d'exploitation
Teodora Ciobanu, Employée de commerce

Les apprentissages offerts à Prilly sont :

Agent en information documentaire
Agent d'exploitation
Employé de commerce
Horticulteur-paysagiste
Informaticien

11 formateurs et formatrices pratiques
soutiennent les jeunes durant leurs
3 à 4 années d'apprentissage.

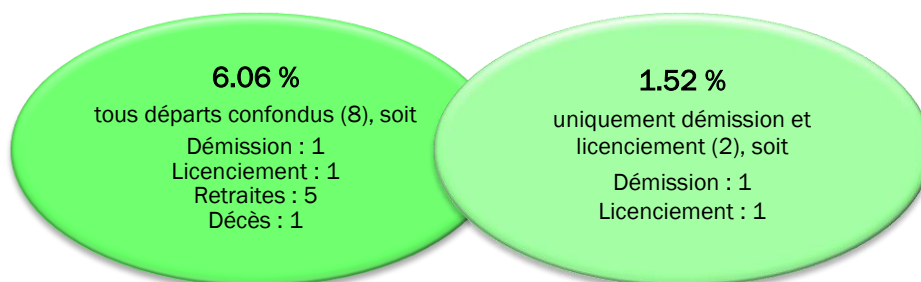
Ils bénéficient d'une formation de base de
maître d'apprentissage et de formations
continues propres aux métiers concernés.

Reporting RH

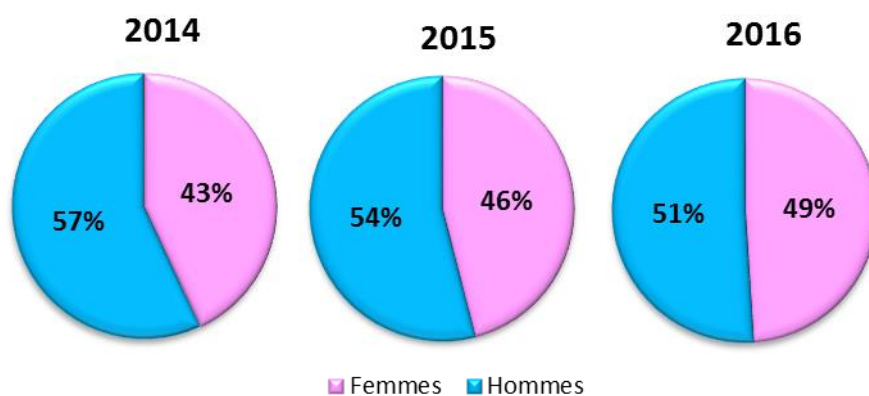
La structure de l'effectif au sein de la Ville de Prilly évolue d'année en année, notamment en raison des départs à la retraite. Les indicateurs ci-dessous, en sus du taux de rotation du personnel, détaillent l'évolution de la répartition des forces de travail, selon l'effectif par genre, et la répartition du temps de travail complet ou partiel. Ils présentent également l'histogramme d'ancienneté et les indicateurs liés à l'âge.

Administration générale

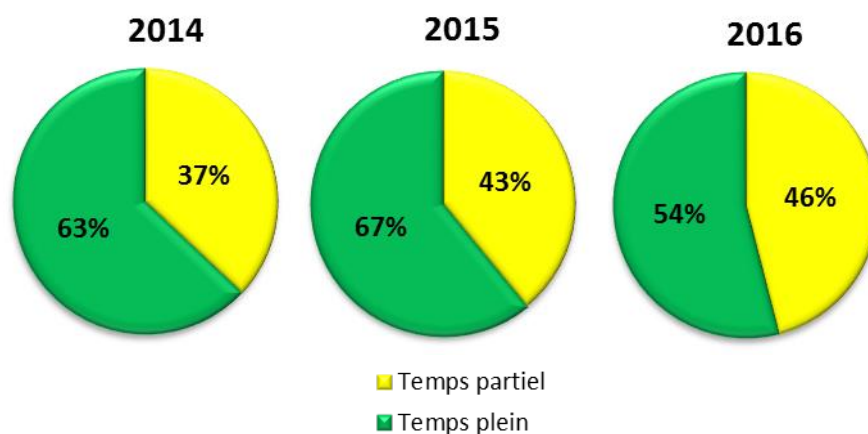
Taux de rotation du personnel



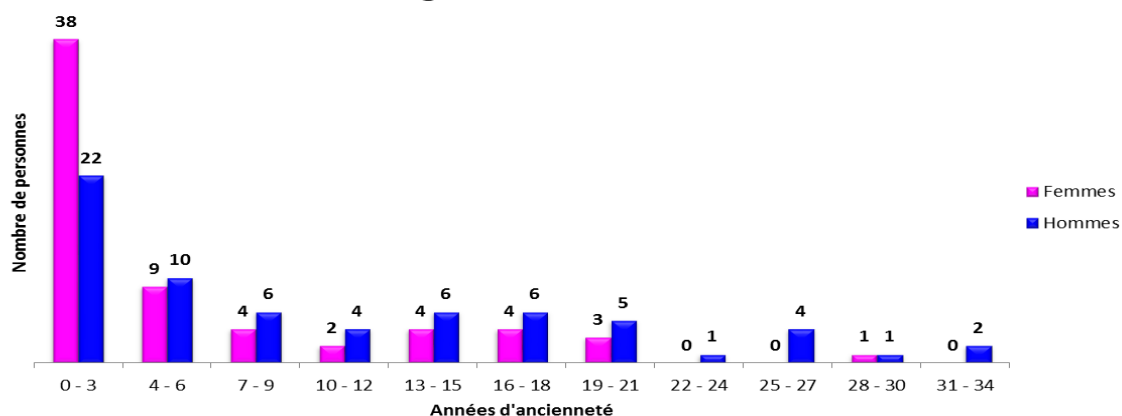
Répartition de l'effectif par genre



Répartition du temps de travail

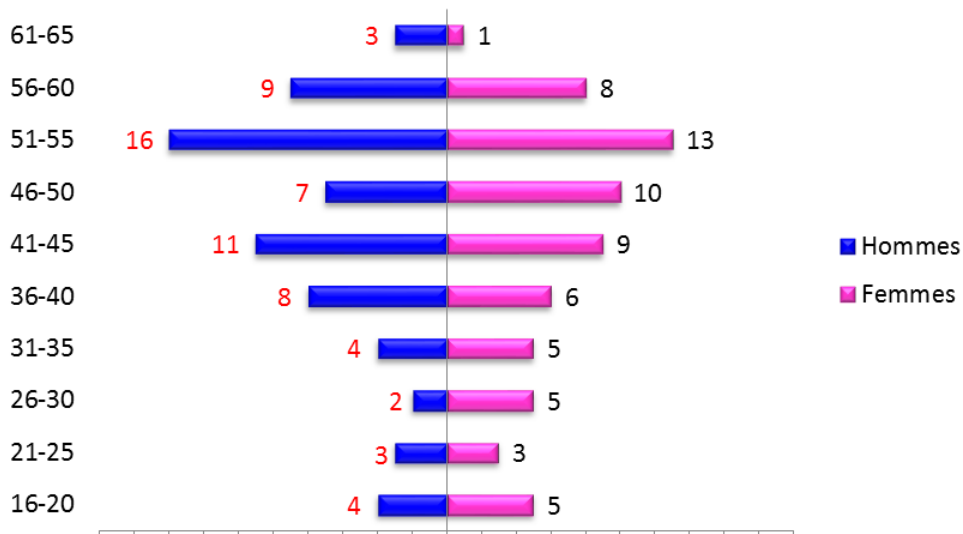


Histogramme d'ancienneté

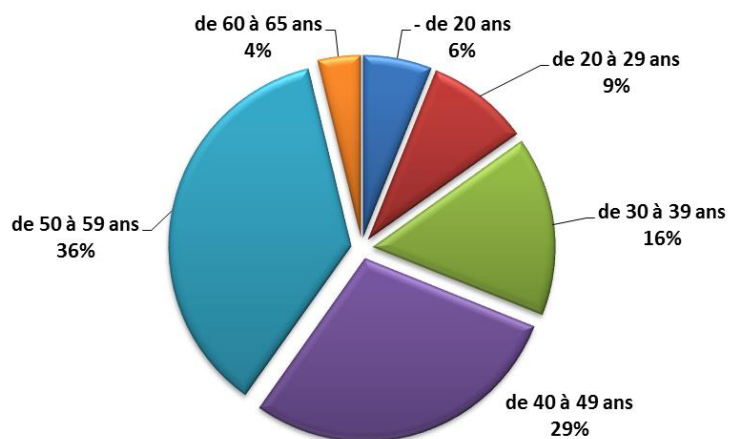


Administration générale

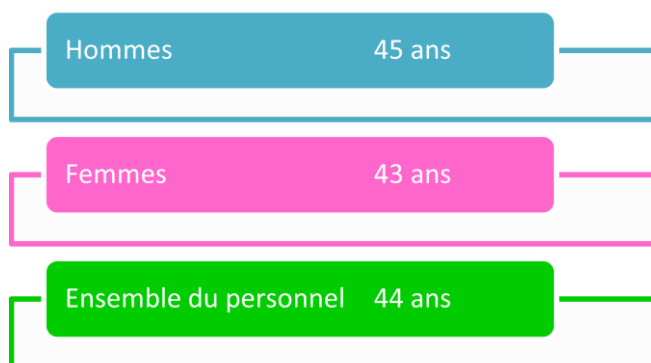
Pyramide des âges



Répartition de l'effectif par tranches d'âge



Moyenne d'âge



Taux d'absentéisme

Le taux d'absentéisme global 2016 a fortement augmenté par rapport aux années précédentes.

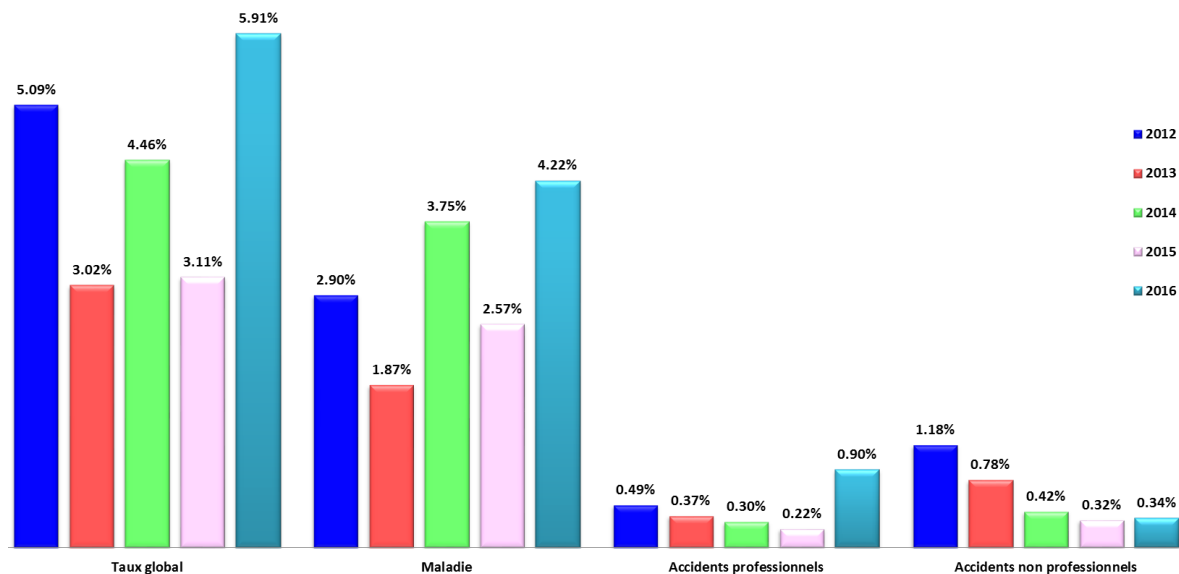
L'année 2016 a été marquée par plusieurs arrêts maladie de longue durée, dont 2 cas d'absence de plus de six mois, 3 cas de plus de 3 mois, 3 cas de plus de 2 mois et 8 cas de plus d'un mois.

Administration générale

Les cas d'accidents professionnels et non professionnels ont également augmenté mais demeurent dans des proportions plus que raisonnables.

Les personnes absentes pour de longues durées sont soutenues par le service des Ressources humaines qui reste en contact régulier avec elles et les accompagnent dans les démarches administratives liées aux assurances sociales telles que l'Assurance Invalidité ou les expertises médicales demandées par la CIP.

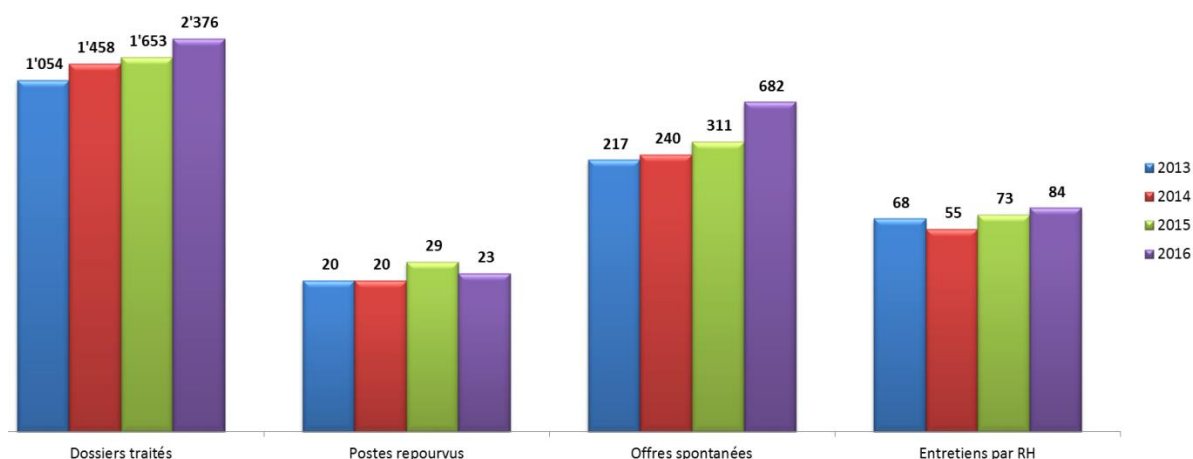
Les remplacements des personnes absentes sont assurés par des engagements en contrat de durée limitée, permettant ainsi aux services d'assurer la continuité des activités. Les coûts salariaux y relatifs sont financés par la provision assurance maladie de la Ville de Prilly.



Recrutement

Le recrutement représente une part importante de l'activité du service des Ressources humaines. Chaque engagement est précédé par une réflexion de fond, menée avec le service concerné, afin de valider les compétences professionnelles et sociales recherchées, spécificités en lien avec le poste, le taux d'activité, etc. Une fois le profil bien établi, le poste est publié. Chaque étape du recrutement nécessite un investissement important et une attention constante. Les Ressources humaines ont comme objectif d'accompagner et soutenir les services avec des prestations à la hauteur des enjeux.

L'activité liée aux recrutements a connu à nouveau une forte croissance en 2016. Comme les indicateurs ci-dessous le démontrent, depuis 2013, le nombre total de dossiers traités a plus que doublé, quant aux offres d'emploi spontanées, elles ont triplé en quatre ans.



Administration générale

Le taux de fluctuation des embauches (appelé taux de survie), qui détermine la proportion des collaborateurs engagés sur ces quatre dernières années qui sont encore actifs au sein de la Ville s'élève à 82 %. Il s'agit d'un indicateur important qui doit permettre, si nécessaire, d'adapter le processus de recrutement.

Entretiens de collaboration

Le processus d'entretiens de collaboration entré en vigueur en 2014 continue d'être scrupuleusement suivi par l'ensemble de la structure.

Tous les collaborateurs actifs ont bénéficié d'un entretien de collaboration avec leur supérieur direct. Basé sur un principe d'échange et de transparence, l'entretien permet au collaborateur de s'exprimer sur son travail, ses tâches et ses aspirations professionnelles, ainsi que d'évaluer sa satisfaction générale dans son poste.

Pour le supérieur, il s'agit d'évaluer et de valoriser le travail effectué, de proposer des axes d'amélioration, des objectifs pour le futur et enfin de reconnaître les progrès et les qualités de ses collaborateurs. Il proposera ainsi des mesures de développement individuelles permettant à chacun d'accroître ses compétences et de renforcer sa motivation.

En 2016, 108 personnes ont participé à cet exercice.

En outre, les 3 objectifs individuels fixés à chacun pour l'année écoulée sont évalués au moment de l'entretien et servent de base aux décisions d'octroi de primes individuelles annuelles qui font partie intégrante du système de rémunération.

Jublés

Le taux moyen d'ancienneté s'élève à 8,5 ans. Cette moyenne relativement basse s'explique par l'engagement de 15 personnes pour l'ouverture des APEMS entre 2015 et 2016.

Cependant, bon nombre de collaborateurs font preuve de longévité et démontrent par là leur attachement à notre Administration.

En 2016, 10 collaboratrices et collaborateurs ont été félicités pour leur fidélité :

25 ans

- Hassler Patrick, service Urbanisme & constructions, Chef de service

20 ans

- Corbin Anne-Lise, service de l'Enfance, Coordinatrice de l'accueil en milieu familial
- Bariatti Michel, service Travaux & Voirie, Employé d'exploitation
- Delhausse Eric, service Domaines & Bâtiments, Responsable de complexe
- Ejupi Zujbidin, service Travaux & Voirie, Employé d'exploitation

10 ans

- Christinat Marianne, service de l'Enfance, Monitrice
- Jacquin Annette, service de la Bourse, Aide-comptable
- Branco Gilberto, service Travaux & Voirie, Employé d'exploitation
- Lavanchy Pierre-André, service de la Bourse, Boursier communal adjoint
- Wirth Daniel, service Travaux & Voirie, Employé d'exploitation

Formation

Plus de 900 heures de formation ont été octroyées par la Ville de Prilly en 2016.

En sus des cours individuels de perfectionnement professionnel de courte durée (1 à 5 jours), 3 personnes suivent une formation de longue durée.

Sensibles à la qualité des relations au sein des équipes, deux coachings ont également été mis en œuvre durant l'année 2016.

MANIFESTATIONS POPULAIRES

La «Fête les fêtes»... un titre qui ne s'entendait pas au superlatif mais se voulait évocateur de quelques célébrations qui, tout au long de l'année, appellent au divertissement. Tel était donc le thème choisi pour la **traditionnelle Fête des Ecoles primaires et Fêtons Prilly**, les 24 et 25 juin sur la place du Marché. En ouverture des feux, le «Festival de rue» avec à la clé les prestations de danse du Centre de loisirs «Carrefour-Sud», ainsi que des démonstrations de Capoeira et de Parkour. La part belle a ensuite été faite à la «Fête de la musique» qui a vu se succéder sur le podium les percussions de «Rimba Tubes», la Chorale Africaine, les Accordéonistes de l'Hirondelle et l'orchestre de jazz New Orleans «Swing de Fou». Puis est venu le temps du «Carnaval» rythmé par la Guggenmusik Les Bedzules. La «Fête d'anniversaire», quant à elle, a été célébrée au travers d'un goûter «privatif», généreusement offert par Prilly-Centre, auquel celles et ceux, tous âges confondus, né(e)s un 25 juin avaient été conviés, complétée par un atelier de décoration de cupcakes et un stand de maquillage pour enfants. L'on ne saurait, bien sûr, omettre de mentionner les productions des sociétés locales, qui ont lancé les festivités en fin de matinée, que ce soit La Chanson, Le Liseron, les Bedzules ou encore l'Union instrumentale, ni les buvettes desdites sociétés, qui, du vendredi en fin d'après-midi au samedi minuit, proposent année après année leurs délicieuses spécialités. Et comme toute fête en plein air ne saurait être totalement réussie sans la contribution de «Dame météo», il y a lieu d'avouer qu'elle s'est montrée particulièrement clémente cette fois-ci, puisque Prilly est littéralement passée entre les gouttes, alors que l'ensemble de la région a été, le samedi, copieusement arrosée !



Les collaborateurs du Service des travaux s'activent à la mise en place des infrastructures, indispensables à la réussite de la manifestation

A contrario, le 31 juillet, la pluie est tombée sans discontinuer de l'aube jusqu'en début de soirée. Le retour de la **manifestation patriotique du 1^{er} août** à la piscine de la Fleur-de-Lys ne se présentait donc pas sous les meilleurs augures. Il a fallu user de stratégie pour conserver bien au sec les installations les plus sensibles et une bonne dose d'optimisme aux organisateurs pour garder l'espoir d'une amélioration. Et, miracle, sur le coup de 19h00 le ciel s'est éclairci. Certes celles et ceux qui avaient eu les pieds dans les gouilles la journée durant avaient la mine un peu déconfite, mais le sourire est revenu en voyant petit à petit les tables se remplir et la buvette de l'USP tourner de mieux en mieux. Puis vint le moment tant attendu du feu d'artifice, une féerie d'effets pyrotechniques subtilement enchaînés sur une composition d'airs d'opéra savamment assemblés, tout cela dans un décor de rêve !

Administration générale

COMMISSION «PRILLY ANIMATION»

Pour ouvrir les activités 2016, Prilly Animation, Commission municipale composée de 7 membres, avait choisi un nouveau style d'annonce de manifestations, distribuée dans tous les ménages de Prilly et de Jouxten-Mézery sous forme d'un tableau-calendrier A4. Cette manière de faire a très bien été accueillie par les habitants et il semble qu'un bon nombre de ces informations aient été conservées tout au long de l'année.

Les activités ont débuté par le vide-grenier, à la Grande Salle et sous cantine, qui a rassemblé, comme chaque année, 100 stands dont la variété des étals a enchanté plus d'un chaland.

La course aux œufs sur le Pré Bournoud a remporté un vif succès et ce ne sont pas moins de 80 enfants qui s'y sont «affrontés» avec beaucoup d'enthousiasme.

Pour la 2^{ème} année consécutive, Prilly Animation proposait, en mai, une soirée sous le signe du Portugal. Un groupe de danse et un orchestre ont animé la Grande Salle pour un public de plus de 250 personnes.

Les soirées estivales ont connu forte affluence. La première soirée, avec un groupe musical typiquement Suisse a réuni près de 100 personnes et la seconde, dont le thème était tzigane, plus de 120. La météo était cette fois-ci du côté des organisateurs, puisque les deux concerts ont pu se dérouler dans la cour du Château.

La grande nouveauté de l'année a été la soirée cabaret à la Grande Salle en octobre. Les artistes, chanteurs et danseurs, ont présenté un spectacle de qualité et enchanté les quelque 160 personnes présentes.

Pour le traditionnel Marché de Noël, début décembre, les 50 stands installés à Castelmont ont ravi les nombreux visiteurs en quête de présents à offrir. Plus de 140 enfants ont reçu un petit cadeau du Père Noël et le carrousel destiné aux plus petits n'a pas désempli de tout le week-end. Afin de présenter les sociétés locales et après avoir accueilli les cors des Alpes en 2014, Prilly Animation avait choisi La Chanson de Prilly pour animer l'apéritif officiel du dimanche, chorale qui a récolté des applaudissements nourris tant dans le bâtiment que sur la place..

La Chantée de Noël, agrémentée de contes et de chants interprétés par les élèves d'une classe de Jolimont, a clôturé l'année en beauté.

A signaler enfin les deux expositions de peinture présentées dans la tour du Château, en juin et décembre, qui toutes deux ont connu un beau succès.



Administration générale

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

Statistiques des documents

1'821 nouveaux documents ont été acquis dont 1'608 achetés et 213 reçus en don, auxquels s'ajoute le renouvellement de 34 abonnements de périodiques. 1769 documents ont été éliminés ; 21 ont été remplacés par des doublets que nous avons reçus en don, 77 ont été rachetés (surtout des BD et des mangas en trop mauvais état faisant partie de séries) et 26 ont disparus de nos rayonnages.

Statistiques des lecteurs et des prêts

Un total de 264 nouvelles inscriptions ont été enregistrées en 2016. La Bibliothèque compte 1'221 lecteurs actifs (963 lecteurs habitent Prilly, 59 Jouxten et 199 viennent des communes avoisinantes). Au total 58'508 documents ont été prêtés aux adultes et aux jeunes.

Services, animations, projections cinématographiques et spectacles

Services

Portage de livres : 8 personnes profitent régulièrement ou épisodiquement du service de portage. 40 visites au domicile des lecteurs ont été effectuées.

Bookcrossing : outre l'entretien, tout au long de l'année à raison de 3 visites par mois environ (ajout de livres, désherbage), de la collection de livres de l'abribus de Prilly-Centre, la bibliothèque a géré, de juin à août, celui de la piscine de la Fleur-de-Lys, ainsi que celui installé au café-restaurant éphémère de La Galicienne à Malley, en collaboration avec la bibliothèque du Léman à Renens.

Nés pour lire : avec le titre de «Les livres, c'est bon pour les bébés», la Bibliothèque a réuni, 6 mercredis matin, pour une durée d'une heure, des tout-petits (de quelques mois à 4 ans) accompagnés d'un adulte pour des moments de partage et de rencontres privilégiées autour du livre (participation : 54 enfants et 43 adultes).

E-books : inscrite sur la plateforme de prêt de livres numériques proposée par Bibliomedia, la bibliothèque a fait l'acquisition de 3 liseuses, permettant ainsi à ses abonnés d'accéder gratuitement à ce nouveau mode de lecture sans sortir de chez eux (10 prêts); une formation a été organisée en décembre pour les personnes intéressées (7 participants). 51 lecteurs étaient inscrits à la fin de l'année pour un cumul de 578 E-books prêtés.

De juin à août, sur le thème de «*La bibliothèque de Prilly prend l'air*», elle a tenu un stand avec 200 livres et périodiques ainsi que 20 jeux venant de la ludothèque de Prilly. A cause du mauvais temps, 5 samedis sur 10 ont été annulés (448 documents et jeux ont été prêtés).

Sacs-découverte : pour les vacances d'été, les sections des adultes et des jeunes ont prêté 64 sacs-découverte, contenant chacun 10 documents (adultes) et 7 documents (jeunes) (romans, beaux livres, BD, et DVD) pour inciter les lecteurs à sortir de leurs habitudes de lecture et découvrir la richesse du fonds.

Animations

Exposition «Nos héros préférés» : en février, à l'occasion des 50 d'existence de l'éditeur L'Ecole des loisirs, la bibliothèque a présenté l'exposition qui réunissait de nombreuses affiches, livres et jeux de cet éditeur emblématique de la littérature jeunesse. De nombreuses classes sont venues visiter l'exposition.

Atelier mangas : en février, deux jeunes illustratrices ont animé un atelier de dessins manga pour les jeunes dès 10 ans (10 participants).

5^{ème} édition du Samedi des bibliothèques vaudoises, le 5 mars : sur le thème «Savez-vous planter les choux...», la bibliothèque communale a proposé une large palette d'animations, comprenant un atelier papier, avec fabrication de grandes et petites boîtes (28 participants), un concours de dégustation de légumes, fruits et herbes aromatiques, un spectacle de contes «Les 3 choux-haïts» par Claire-Anne Magnollay (67 participants), journée qui s'est clôturée par un goûter gourmand, suivi de la distribution des prix du concours.

Administration générale

Atelier «Animaperles» : cet atelier dédié à la création de décorations en perles à repasser a réuni, en avril, 18 enfants âgés de 7 ans et plus.

Comptines et jeux de doigts : animées par Liz Moscarola, de l'Atelier Musiquezag, deux sessions d'éveil musical ont été proposées entre octobre et décembre, la première pour les 18 mois à 2 ans (7 enfants et 7 adultes) et la seconde pour les 3 à 4 ans (7 enfants et 6 adultes).

Prix Chronos : la bibliothèque s'est inscrite à l'édition 2016 du Prix Chronos organisé par Pro Senectute Suisse. Ce prix littéraire intergénérationnel est attribué par un jury d'enfants et un jury de seniors. La bibliothèque a acquis 4 exemplaires des 5 romans pour enfants sélectionnés. 10 seniors et 15 enfants ont participé. Le prix sera remis au Salon du livre de Genève en mai 2017 et chaque participant recevra une entrée gratuite à la manifestation.

Cinéma : deux films de la vidéothèque ont été projetés en 2016 «Beethoven», en mars (42 participants), et «La Souris», en septembre (35 participants).

Spectacles

De mai à fin novembre, les spectacles suivants ont été organisés :

- «Histoires et contes du Japon» par Pascal Mitsuru Guéran (75 participants);
- par la compagnie Contes joyeux, «Comme des bêtes !», spectacle familial dès 5 ans (54 participants), suivi de «Contes doudous», avec marionnettes, dès 2 ans (63 participants);
- la soirée de contes pour adultes, qui a accueilli «3 contes de Grimm», spectacle conté par Giliane Bussy et mis en musique par l'ensemble musical Agora (88 participants);
- «La sorcière du placard aux balais», conte musical de Pierre Gripari, raconté par Géraldine Dupla et mis en musique par l'Ensemble A3 (101 participants).

Bibliothèque des adultes

Acquisitions

812 documents ont été acquis : 714 documents achetés et 98 reçus en don. A cela s'ajoutent environ 450 numéros reçus pour 21 abonnements à des périodiques, (hors 24Heures), 121 acquisitions temporaires (prêt d'une année par Bibliomedia) : 32 livres audio, 17 romans en espagnol, 21 romans en portugais, 16 romans en italien, 19 romans en anglais et 16 romans en allemand.

Inscriptions

63 nouveaux lecteurs se sont inscrits

Répartition des achats

Documentaires (adultes)		Fiction (adultes)	
Psychologie, philosophie	39	Romans	263
Religions	5	Romans en gros caractères	19
Sciences sociales	14	Romans policiers	103
Sciences pures et naturelles	4	Romans SF, fantastiques et fantasy	3
Sciences appliquées	34	Romans en allemand, anglais, italien et espagnol	23
Arts, architecture, loisirs, sport	25	Bandes dessinées	69
Littérature	9	DVD	64
Géographie, biographie, histoire	97	Livres audio	5
Témoignages, histoires vécues	32		
DVD	9		
Total	268	Total	549

Prêt interbibliothèques

41 documents ont été demandés en prêt à d'autres bibliothèques pour nos lecteurs, 30 sur le réseau RERO et 11 sur le nouveau réseau vaudois RenouVaud. Quatre listes des nouvelles acquisitions avec résumés et illustrations ont été imprimées pour les lecteurs et tirées à environ 150 exemplaires chacune.

Propositions d'achat

Les lecteurs ont fait 26 propositions d'achat sur nos formulaires. 17 ont été acceptées et 9 refusées ou n'ont pas pu être effectuées car les livres étaient introuvables ou épuisés.

Administration générale

Bibliothèque des Jeunes

Acquisitions

1'009 nouvelles acquisitions : 894 documents achetés et 115 reçus en don. A cela s'ajoutent environ 111 numéros reçus pour 12 abonnements à des périodiques et 337 acquisitions temporaires (prêt d'une année par Bibliomedia): des albums et romans en espagnol, portugais, turc, croate, serbe, albanais et en tamoul ont été intégrés au fonds.

Inscriptions

189 nouveaux lecteurs se sont inscrits et 11 collectivités (classes et APEMS).

Répartition des achats

Documentaires (jeunes)		Fiction (jeunes)	
Généralités	5	Bandes dessinées	119
Psychologie, philosophie	10	Mangas	128
Religions et mythologie	3	Albums	227
Sciences sociales	20	Albums contes	7
Sciences pures et naturelles	44	Contes et légendes	16
Sciences appliquées	36	Romans, récits, nouvelles	244
Arts, architecture, loisirs, sport	39	DVD	79
Littérature, langues	7	Livres en anglais, allemand, espagnol, italien	13
Géographie, biographie, histoire	9	CD	2
		Théâtre	1
Total	173	Total	836

Recettes (adultes + jeunesse)

Cotisations annuelles adultes : CHF 3750.- Photocopies : CHF 126.- Prêt de DVD : CHF 1757.-.
Les taxes de retard : CHF 1610.- pour 541 courriers envoyés.

Divers

Programme informatique

Début novembre, le programme Agate, installé en l'an 2000, a dû être abandonné (plus de développement possible) au profit de la nouvelle plateforme Decalog SIGB.

Classes, garderies, APEMS

La bibliothèque a accueilli 24 enseignants avec leurs classes à 134 reprises. Régulièrement, en plus des prêts et des retours, une histoire a été lue aux enfants et parfois des lots de documents ont été préparés selon les demandes des enseignants.

Stages

La bibliothèque a accueilli 2 jeunes filles pour un stage d'une semaine afin de leur permettre de découvrir la profession d'agente en information documentaire et 2 stagiaires pré-HES pour une durée de 4 mois respectivement 5 mois.



Office de la population

Activités principales

- Toutes les mutations concernant l'ensemble de la population de la Ville de Prilly
- Permis de séjour et d'établissement
- Demandes de cartes d'identité
- Registre civique (tenue du rôle des électeurs et validation des signatures lors d'initiatives et de référendums)
- Demandes de renseignements
- Registre des chiens
- Etablissement des cartes de déchetterie
- Statistiques diverses
- Rédaction d'attestations et de certificats divers
- Lettres aux jeunes atteignant leur majorité
- Préparation du plan canicule
- Attribution des numéros de bâtiments et de logements à tous les ménages dans le cadre de la Loi fédérale sur l'harmonisation des registres
- Gestion des inhumations et des cimetières

Données démographiques

Evolution de la population de Prilly depuis 1910

<u>1910</u>	<u>1920</u>	<u>1930</u>	<u>1940</u>	<u>1950</u>	<u>1960</u>	<u>1970</u>	<u>1980</u>	<u>1990</u>	<u>2000</u>	<u>2016</u>
2'358	2'411	3'276	3'440	3'992	8'122	13'297	11'476	10'905	10'754	12'186

Répartition de la population

	2000	2010	2016	En %
Vaudois	3'893	4'148	4'230	34.7 %
Confédérés	2'996	2'834	2'721	22.3 %
Etrangers	3'865	4'528	5'235	43.0 %
Total population établie	10'754	11'510	12'186	100.0 %
Résidences secondaires	280	270	234	
Total population résidente	11'034	11'780	12'420	

	2010	2016
Hommes	4'534	4'906
Femmes	5'126	5'370
Garçons de moins de 16 ans	965	966
Filles de moins de 16 ans	885	944
TOTAL	11'510	12'186

Provenance des habitants arrivés à Prilly en 2016

Vaud	940
Reste de la Suisse romande	89
Reste de la Suisse	13
Suisse	1042
UE/AELE	227
Europe hors UE/AELE	21
Reste du monde	80
Etranger	328
Provenance non déterminée	24
Total des arrivées	1'394

Office de la population

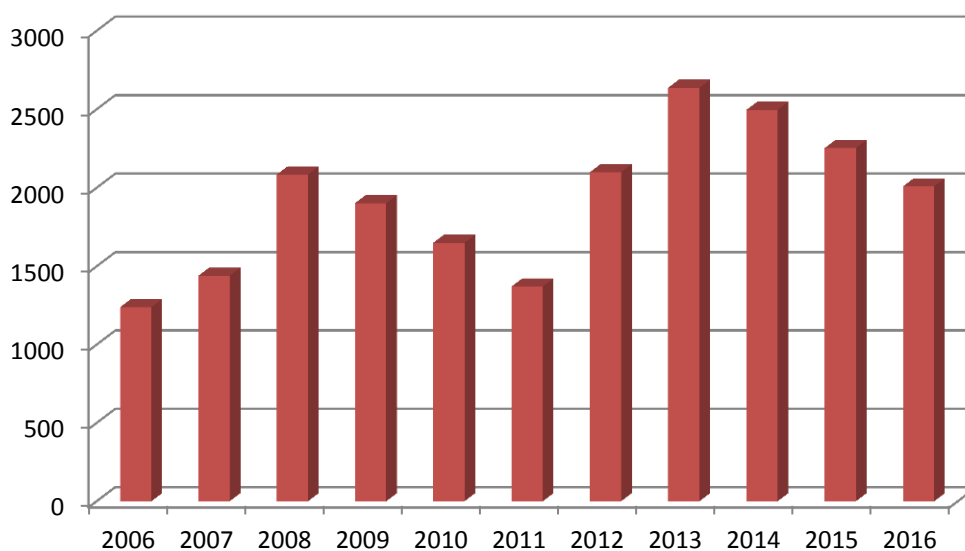
Nombre de nationalités présentes à Prilly

Sur un total de 109 nationalités, les 5 communautés étrangères les plus représentées sont :

Portugal	1'650
Italie	704
France	537
Espagne	410
Kosovo	223

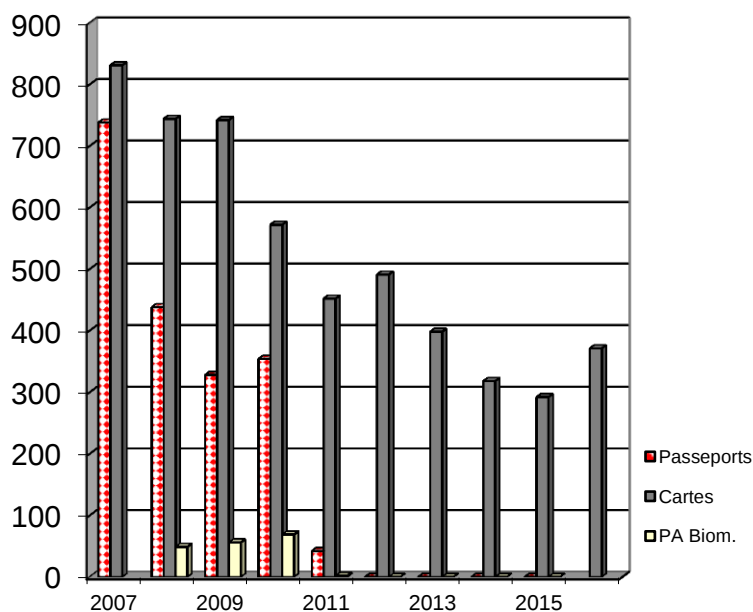
Permis étrangers délivrés et renouvelés

Le nombre de permis traités en 2016 s'est élevé à 2'009



Documents d'identité

Depuis mars 2010, l'établissement des passeports a été entièrement repris par le Canton. Dès 2011, la comparaison ci-après ne compte dès lors plus que les cartes d'identité, au nombre de 371 en 2016.



Office de la population

Registre civique

Le bureau a contrôlé les listes de 19 initiatives et référendums (1'059 signatures attestées valables).

Nombre d'électeurs au 31 décembre 2016

Suisses	5'750
Etrangers ayant le droit de vote communal	2'253
Total	<u>8'003</u>

A partir du 1^{er} janvier 2016, le programme Easyvote a été distribué par le Parlement des Jeunes aux citoyens âgés de 18 à 25 ans pour chaque votation, à l'exception des élections et votations cantonales et communales. Voici le taux de participation des jeunes gens de cette classe d'âge.

Dates des scrutins	28.02	14.06	25.09	27.11
Nombre de personnes inscrites	553	Pas de données	559	576
Taux de participation	44%	Pas de données	26,1%	40,6%

Inhumations

Décès enregistrés

	2015	2016
Personnes domiciliées à Prilly	73	99
Personnes décédées à Prilly et domiciliées hors de la Commune	14	11
Personnes ni domiciliées ni décédées à Prilly inhumées au cimetière communal	33	28
Formalités de décès concernant le cimetière israélite	<u>14</u>	<u>14</u>
Total des décès enregistrés	134	152

Cimetière communal

Inhumations de corps	13	21
Urnes dans des nouvelles tombes cinéraires	11	8
Urnes dans des tombes existantes	13	9
Urnes déposées au columbarium	12	8
Jardin du Souvenir	21	28
Cendres reprises par la famille	21	13

Cimetière israélite

Inhumations de corps	14	14
----------------------	----	----

Service informatique

Matériel

Le renouvellement de l'infrastructure virtuelle a été effectué en première partie d'année par le remplacement des serveurs physiques hébergeant l'ensemble des serveurs virtuels. A la fin de l'année 2016, 55 serveurs virtuels étaient en service, toutes machines confondues, servant aussi bien à la gestion du système qu'à la production.

Afin d'augmenter la sécurité et la disponibilité de ces serveurs, toute l'infrastructure a été séparée sur deux sites distants. Son fonctionnement est de type actif-actif, c'est à dire que l'ensemble des capacités sont utilisées pour la production. La charge des serveurs est répartie sur les deux sites. En cas de dysfonctionnement, tous les serveurs basculent automatiquement sur le site disponible. De nombreux tests ont été effectués afin de garantir le bon fonctionnement de cette infrastructure.

La connectique entre les deux sites distants a été réalisée à l'aide de fibres optiques privées et les vitesses autorisées par les équipements réseaux installés est de l'ordre du 10 Gb/s.

Les postes de travail des collaborateurs ont également été modifiés par la mise en place de clients légers, hébergeant un poste de travail virtuel. Si cette pratique avait déjà été plébiscitée lors du précédent changement, elle a été largement adoptée cette année par l'arrivée de «ZeroClient», tout en un, qui facilite grandement la gestion pour le service informatique.

Le serveur de vidéosurveillance a été remplacé par une nouvelle machine, plus performante et possédant un stockage plus rapide d'accès.

Les commutateurs réseaux, (switchs) au nombre actuel de 81, ont également été renouvelés, dans leur grande majorité, afin d'être complètement managés par une console centralisée.

Logiciels

Comme décrit ci-dessus, une gestion centralisée de nos équipements réseau a été mise en service. Elle permet entre autre, une surveillance directe de la qualité de services et de la disponibilité des connexions. En cas de défaillance sur l'un ou l'autre des éléments actifs du réseau, une alarme est transmise immédiatement au service informatique qui peut ainsi prendre les mesures adéquates.

Une grande révolution technique a été possible dans la distribution de logiciel à la demande, avec l'installation d'APP volume de VmWare. Il permet de déployer et mettre à disposition des utilisateurs un certain nombre de logiciels de manière automatique, aussi bien à l'ouverture de session que lorsque les utilisateurs sont connectés.

Sécurité

Les firewalls ont été remplacés par des équipements récents, qui permettent d'assurer la sécurité de notre réseau informatique et des données de la Ville. Les sites distants de la Confrérie 36 (APEMS) et de Penthalaz (ARASPE) ont été connectés directement par un VPN (réseau virtuel privé) et permettent à ces collaborateurs de travailler exactement comme s'ils se trouvaient physiquement à Prilly.

Site Internet / Intranet

Après la première phase d'étude réalisée par un groupe de travail constitué d'utilisateurs, le nouveau site web a été mis en production au mois de mai 2016 sur son nouveau serveur d'hébergement externe. Le site est géré par un groupe d'utilisateurs appelés "contributeurs" qui mettent à jour les informations et font vivre le site web directement depuis le cœur des services communaux.

Depuis sa mise en service, pas moins de 42'000 personnes sont venues visiter le site, dont environ 63 % de nouveaux visiteurs. A noter que 37 % y sont revenus.

Un des critères de renouvellement du site était le passage à une technologie dite "responsive" afin qu'il s'adapte aux différents moyens de consultation. Cette décision a été judicieuse car si 55 % des visites proviennent encore de pc standards, 45 % sont réalisées depuis des appareils mobiles.

Service informatique

Migration informatique Saint-Sulpice, pilotée par le service informatique de Prilly

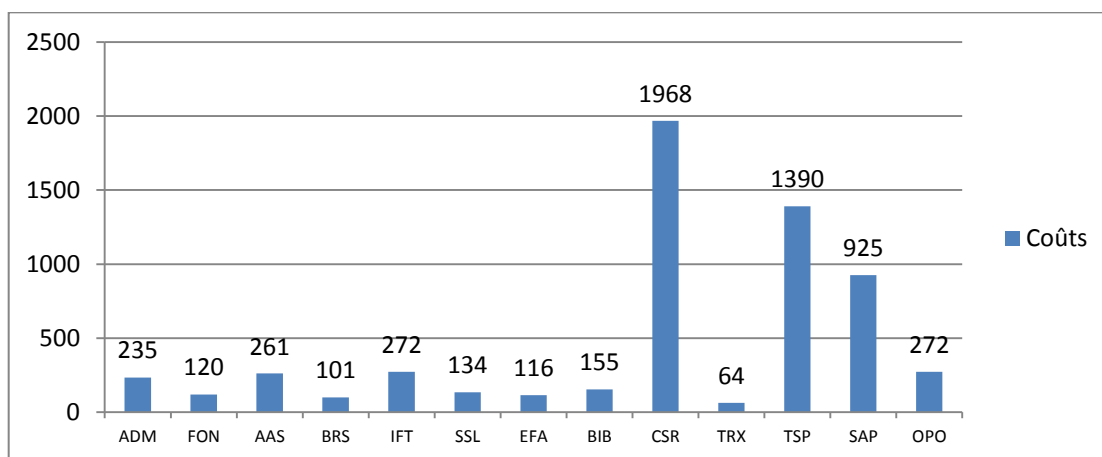
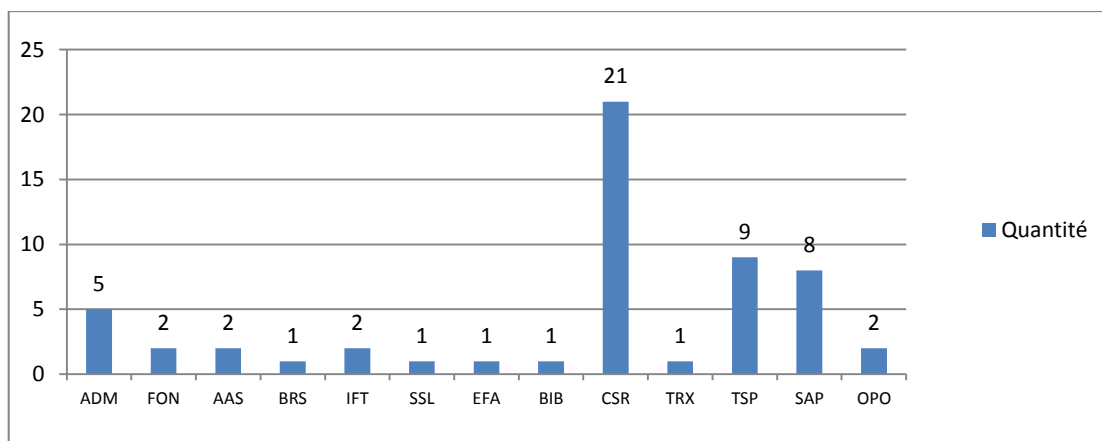
Après rénovation d'un bâtiment, la Commune de St-Sulpice a décidé de redistribuer ses locaux et d'y développer son service à la population par la création d'une réception moderne, d'un office de la population répondant aux dernières normes et d'un service technique performant ceci au vue de l'augmentation démographique de la ville.

Au terme de cette rénovation, le réseau informatique communal a été prolongé en équipant ce nouveau bâtiment de câblage neuf, d'une nouvelle armoire informatique munie de matériel actif. Le serveur permettant de gérer la sauvegarde de leur système d'information virtuel a été déplacé à cet endroit, augmentant ainsi la sécurité des données en les délocalisant du site principal.

L'office de la population et le service technique qui ont pris place dans ces locaux, ont été équipés de postes de travail modernes, d'un système d'impression multifonction et d'un plotter (système d'impressions grands formats).

Consommables

Durant cette année, 56 cartouches et toner d'imprimantes, toutes pièces confondues, ont été distribués. Au niveau des coûts d'impressions, les graphiques ci-dessous nous renseignent sur les différents services demandeurs.



Dans ces graphiques, il n'est pas tenu compte des toners pour les copieurs réseaux, car les coûts de ces toners sont compris dans les différents contrats de maintenance de ces appareils.

Abréviation des services

AAS	Agence d'assurances sociales	OPO	Office de la population	CSR	Centre social régional
ADM	Administration générale	SAP	Service de l'enfance	IFT	Informatique
BIB	Bibliothèque communale	TRX	Travaux	TSP	Travail social de proximité
BRS	Bourse communale	SSL	Service social communal	URB	Urbanisme et constructions
DBG	Domaines et bâtiments	FON	Fondation les Acacias	EFA	Ecoles, famille

Activités

- Tenue de la comptabilité générale
- Tenue de comptabilités auxiliaires
- Gestion de la trésorerie
- Gestion des paiements
- Gestion des salaires
- Gestion du rôle d'impôt
- Décomptes et assujettissement TVA
- Etablissement de diverses attestations
- Coordination de l'élaboration du budget
- Gestion du plan d'investissements
- Relation avec les autorités fiscales cantonales
- Relation avec les partenaires financiers
- Gestion des diverses facturations communales
- Gestion du contentieux
- Elaboration d'études financières et arrêté d'imposition
- Etablissement des autorisations de stationnement

La Bourse communale assume également les mêmes responsabilités pour le compte des tiers ou domaines suivants :

- Association pour la gestion et l'organisation de l'établissement scolaire secondaire de Prilly (ASIGOS)
- Fondation des Acacias
- Accueillantes en milieu familial
- Cadouest S.A.
- Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV)
- S.I. Sous le Collège S.A.

Boucllement des comptes 2015

Les comptes communaux de l'exercice 2015 ont été vérifiés par la fiduciaire Hervest et ont été adoptés par le Conseil communal dans sa séance du 20 juin 2016.

Boucllement des comptes 2016

Au moment de l'établissement du présent rapport, les comptes ne sont pas encore clôturés. Ils feront l'objet d'une publication détaillée.

Budget 2017

Le Budget 2017 a été approuvé par le Conseil communal, après amendement de certains postes, dans ses séances du 12 décembre 2016 et du 9 janvier 2017.

Plan des investissements et plafond d'endettement

Une marge d'autofinancement positive en 2015 a permis de financer une bonne partie des investissements effectués. Toutefois, la Municipalité continue de vouer un soin particulier au plan des investissements. En 2016, il n'y a pas eu de nouvel emprunt.

Le plafond d'emprunt pour la législature 2016-2021 a été fixé à CHF 93 millions et celui du cautionnement à CHF 46.5 millions, tous deux approuvés par le Conseil communal dans sa séance du 21 novembre 2016.

Impôts

La facturation et la perception des impôts communaux sont régulièrement effectuées par l'Office d'impôt de Lausanne-district. Il résulte de ce processus un flux de liquidités qui permet à la Commune de satisfaire à ses engagements sans que ses crédits bancaires en soient affectés.

Remises d'impôts, domiciles fiscaux

26 demandes de remise (19 en 2015) ont été traitées par l'Office d'impôt. 12 demandes ont été accordées à 100 %, 1 demande a été accordée à 2/3 % et 13 demandes ont fait l'objet d'un refus par l'autorité compétente.

L'analyse régulière des dossiers de personnes en séjour a permis d'obtenir la fixation du domicile fiscal à Prilly pour 12 résidents (17 en 2015). Au 31 décembre 2016, la Ville de Prilly dénombre un total de 108 résidents secondaires, dont 28 retraités.

Domaines & Bâtiments

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Grande Salle

Rénovation du sol en carrelage des toilettes «Hommes» du sous-sol.

Renens 22 (locaux Voirie)

Installation de deux bornes électriques afin de recharger les batteries des véhicules communaux.

Refuge communal

En raison des travaux effectués au carrefour de la Fleur-de-Lys et le déplacement de l'axe routier, une nouvelle borne hydrante a été installée en face du refuge; celle-ci étant en fin de conduite, il était obligatoire de trouver un lieu (hors gel) afin d'installer la purge de cette borne. De plus, l'introduction générale de l'eau du refuge avait, à l'époque de sa construction, été repiquée sur la conduite des jardins familiaux. Ladite conduite ayant occasionné divers problèmes de fuites ces dernières années, il a été décidé de grouper ces deux contraintes et ainsi installer une batterie dans le refuge communal, tout en profitant des travaux de réaménagement des extérieurs du refuge pour passer les nouvelles conduites.

Une alimentation «en attente» a d'ores et déjà été installée pour la nouvelle distribution d'eau potable des jardins familiaux, qui fera l'objet d'un préavis en 2017.

Castelmont

Mise en conformité de l'éclairage de secours dans tout le bâtiment.

Remplacement de l'installation électrique de la salle du Conseil communal et des mariages par de nouveaux luminaires et bandes LED, faibles consommateurs d'énergie.

Mise en place d'un tapis anti-saletés dans l'entrée principale côté «cour».

St Etienne - Locaux communaux

Réfection des peintures dans les locaux SDIS, ainsi que des marquages routiers et remplacement du caniveau à l'entrée de la cour. Agrandissement du local des compresseurs.

Mise en conformité des installations électriques suite à un contrôle OIBT.

Au Tilleul (Flumeaux 2)

Installation d'un filet coupe-vent sur la barrière de la garderie en-dessus des garages afin d'éviter aux enfants d'y grimper.

Petites modifications à la cage de verre de l'ascenseur extérieur afin d'en améliorer la ventilation pendant la période estivale.

Bâtiment Av. du Château 1

Rénovation des peintures d'une partie des locaux du rez-de-chaussée, occupés par la garderie «Amadou» et remplacement des rampes néons par des luminaires LED.

Mise en conformité des installations électriques suite au contrôle OIBT.

Plan-Sépey

Rénovation complète de l'installation de production de chaleur et d'eau chaude (voir sous chapitre Énergie & Environnement).

Remplacement des portes des chambres dans le bâtiment de l'Ecureuil.

Construction d'un nouveau garage double en bois sur un radier béton et création de trois places de stationnement en enrobé au droit du chalet d'habitation le Bambi.

Les bâtiments ne figurant pas dans ce rapport ont fait l'objet d'un entretien annuel courant.

Domaines & Bâtiments

PISCINES, FORÊTS, VIGNES ET DIVERS

Piscine de la Fleur-de-Lys

Réfection complète du sol de la pataugeoire, par la pose d'un nouveau revêtement coloré et absorbant les chocs (caoutchouté).

Installation d'un climatiseur pour le local «caisses» dans lequel, malgré une bonne isolation et une ventilation naturelle, la température s'est avérée trop élevée durant la période estivale et pas acceptable pour le personnel y travaillant.

Piscine couverte de Fontadel

Diverses révisions et remplacement de câbles électriques de la machinerie pour mise en conformité.

Remplacement d'un élément de ventilation du bassin tampon.

Travaux d'étanchéité.

Restaurant de la piscine de la Fleur-de-Lys

Remise à niveau des dalles de la terrasse.

Forêts

La surface de la forêt soumise au régime forestier est de 7 hectares. La possibilité annuelle de coupe est estimée à 50 m³t (m³ de bois tige) selon le calcul du nouveau plan de gestion approuvé par la Municipalité. Il y a lieu de préciser que, depuis 2010, la gestion des forêts prilléraines est certifiée conforme aux directives des labels «FSC» (Forest Stewardship Council, N° 1'253) et «PEFC» (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes). Dès lors, tous les travaux forestiers répondent aussi aux exigences des principales associations de protection de la nature (WWF et Pro Natura).

Organisation du Service forestier communal

La surveillance, la planification de tous les travaux entrepris en forêt ainsi que la vente des bois incombent au Garde forestier, M. Laurent Robert, en collaboration avec le Municipal en charge du Dicastère ainsi que le Chef de service concerné, lequel assume la coordination des mandats et travaux. L'Inspecteur des forêts du 18^{ème} arrondissement (M. Yves Kazemi) veille au respect de l'application de la loi forestière et du plan de gestion forestier. Les travaux forestiers ont été exécutés par une entreprise agréée répondant aux directives (MSST) de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité du travail.

Travaux entrepris durant l'année

- *Plantations :*
Grâce à la colonisation naturelle des surfaces, aucun recours aux plantations durant cet exercice n'a été nécessaire.
- *Sylviculture et fauchage (8'300 m²) :*
Ce chapitre traite des travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers dans les jeunes forêts. Dans les plantations, deux fauchages sont accomplis chaque année et lorsque les arbres atteignent une hauteur de 2 mètres, ce travail est réalisé tous les 5 ans à une sélection des tiges.
- *Exploitations forestières normales :*
Durant cet exercice, les travaux suivants ont été réalisés : coupes de sécurité dans les secteurs forestiers de Montolivet et Fleur-de-Lys (hêtres) et coupes pour la construction du déversoir sur la rive droite du ruisseau de Broye. 72 m³ de bois de service ont été mis sur le marché en 2016.
- *Exploitations forestières forcées (chablis) 42 m³ :*
Le terme «chablis» désigne les arbres qui sont soit secs, soit cassés, renversés ou attaqués par les parasites. A noter que le garde forestier procède à une inspection annuelle sur l'ensemble des propriétés foncières communales situées à proximité d'infrastructures.

Domaines & Bâtiments

- Génie forestier - entretien des chemins :

Ce chapitre implique l'entretien des lisières forestières en limite de routes ou de constructions. Les travaux consistent à faucher et à émonder au moyen d'un tracteur muni d'une scie ou d'une épareuse. Aussi, chaque année, les travaux sont faits par tronçon de lisière forestière de manière à alterner les interventions tous les 2 ans. De plus, durant cet exercice, une clôture a été réalisée sur la lisière de la forêt de Montolivet en limite de propriétés privées.

Jardins familiaux

Entretien courant.

Terrains et biens communaux

Remplacement de l'éclairage des pistes de pétanque situées à côté du bâtiment de l'Administration.

Travaux électriques sur les armoires pour manifestations sur le Pré-Bournoud.

Divers interventions sur les canalisations traversant le terrain de Corminjoz (source).

Vigne communale

Les vendanges se sont déroulées le 6 octobre 2016 avec 17 élèves d'une classe de 10^{ème} année. Résultat : cépage blanc, 1'305 kg de raisin, sondage 64° Oechslé; cépage rouge, 693 kg de raisin, sondage 85° Oechslé.

La nouvelle plantation prévue en 2016 après le passage des conduites CADQUEST seront réalisées en 2017.

Bâtiment Badminton Lausanne Association

Ce bâtiment appartient, en copropriété, à la Ville de Lausanne (4/5^{ème}) et à celle de Prilly (1/5^{ème}).

Suite à une inondation dans les sous-sols, la part des travaux d'assainissement pas couverts par les assurances ont dû être pris en charge par les communes propriétaires.

BÂTIMENTS SCOLAIRES

Collège du Centre

Réfection annuelle du parquet de 2 classes prévue dans l'entretien courant (suite).

Rénovation complète de l'appartement de service suite au départ prématuré à la retraite du concierge titulaire.

Recherches de fuites sur l'installation de chauffage et réparation.

Salle des maîtres, installation d'un agencement de cuisine et rénovation complète du local.

Collège de Mont-Goulin

Remplacement des horloges extérieures.

Peinture du local de chauffage.

En Plantinel

Remplacement de toutes les fenêtres du rez-de-chaussée et du sous-sol.

Collège de Jolimont

Création d'un lieu d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS), de 24 places, dans les combles du bâtiment 2, occupés précédemment par l'appartement de service. Création d'une lucarne sur la terrasse afin d'augmenter la surface exploitable des lieux pour pouvoir accueillir 24 enfants de classes P1-P4. L'ouverture de la structure a eu lieu comme prévu le 31 octobre.

Suppression d'une haie et d'arbres au droit du bâtiment 1, en limite de propriété, et participation à la pose d'une palissade en lieu et place de la haie.

Domaines & Bâtiments



APEMS de Jolimont, pendant et après les travaux

Pavillon de Sous-Mont

Installation de la télégestion afin de contrôler et d'optimiser le chauffage de ce bâtiment.

Collège secondaire du Grand-Pré

Remplacement du système d'éclairage de la salle des maîtres et du secrétariat (luminaires allogène sur pied) par des luminaires LED faibles en consommation d'énergie.

Pose de nouveaux urinoirs secs en lieu et place des anciens branchés au réseau d'eau.

Collège secondaire de l'Union

Remplacement et mise à niveau de dalles sur le préau du bâtiment C.

Mise en conformité d'installations électriques suite à un contrôle OIBT.

Pose de stores intérieurs dans le local «bibliothèque».

Remplacement des verres des fenêtres de la salle des maîtres.

Réfection de sanitaires dans le bâtiment B.

Remplacement des toiles de tente de l'appartement de service.

Travaux d'étanchéité suite à des fuites sur l'ancienne toiture du bâtiment D.

Remplacement du revêtement de sol dans 2 classes, travaux qui vont se poursuivre à raison de deux classes par an afin d'échelonner les dépenses.

Salle des travaux manuels du bâtiment A : remplacement des rampes néons par des luminaires LED et installation de prises pendues sur établis.

Sécurisation provisoire des verres de la salle de gym A002 avec gradins (ancienne partie).

Protection des huisseries des portes d'entrée afin d'éviter les intrusions.

Remplacement du variateur de fréquences d'un ascenseur.

Diverses réparations de stores et interventions diverses dans tous les bâtiments de ce complexe.

Pavillon provisoire de Corminjoz

Démolition et évacuation du pavillon provisoire installé il y a plus de 10 ans sur le terrain de Corminjoz.

Domaines & Bâtiments

SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES

Immeubles propriété de la SI Sous le Collège SA

Grand-Vigne 11

Reprise, dans le courant du 4^{ème} trimestre 2016, du dossier pour le projet de démolition-reconstruction complète de ce bâtiment.

Prolongation d'une année du contrat de prêt à usage signé avec l'ALJF (Association pour le Logement des Jeunes en Formation), échu le 1^{er} juillet 2016.

Combette 26-28

Entretien courant.

Confrérie 23

Rénovation complète d'un logement de 2 pièces (environ CHF 40'000.-) et diverses réfections partielles de logements.

Confrérie 36A et 36B

Entretien courant.

Chasseur 24

Suppression de la citerne à mazout et création d'un local de stockage de 25 m² en lieu et place de cette dernière.

TEMPLES ET CULTES

Temple de Saint-Etienne

Installation de panneaux photovoltaïque sur le toit du temple (voir également sous chapitre Energie & Environnement).

Réfection de la toiture du patio et pose de nouvelles descentes d'eaux pluviales.

Assainissement du campanile, sécurisation de l'échelle utilisée pour l'entretien.

Remplacement du système de commande des cloches et rénovation des pièces de fixation de ces dernières.

Installation d'un écran motorisé dans le temple et pose d'un potelet de connexion sous le banc de la 3^{ème} rangée afin de pouvoir y brancher un beamer.

Eglise Bon Pasteur

Etude, suivi et exécution de travaux d'assainissement des drainages suite à des dégâts causés dans les WC du sous-sol en raison d'infiltrations d'eau.

GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Depuis 2013, la quantité de déchets produite par habitant est stabilisée autour de 370 kg et les données 2016 en matière de déchets confirment cet état de fait. 80 % des déchets ménagers sont ramassés en porte-à-porte contre 20 % en points d'apport volontaire (déchèterie fixe et mobile, écopoint).

Le taux de recyclage pour les déchets collectés en porte-à-porte est stable à 64 %. Il n'y a pas d'augmentation de la quantité de déchets collectés dans les poubelles communales au contraire des déchets incinérables volumineux qui sont arrivés de manière plus importante à la déchèterie.

L'usage et l'entretien des écopoints restants (alu/fer blanc, habits, capsules Nespresso, huiles et piles) est satisfaisant.

Statistiques déchets

Les habitants de Prilly ont produit en moyenne en	2016	2015	2014	2013
- déchets incinérables (OM + encombrants)	123 kg	118 kg	122 kg	125 kg
- déchets végétaux	79 kg	75 kg	78 kg	78 kg
- papier/carton	67 kg	70 kg	69 kg	66 kg
- verre usagé	37 kg	38 kg	37 kg	36 kg

Taux de recyclage 2016 des déchets collectés en porte-à-porte : 63.7 %

Taux de recyclage 2016 de l'ensemble des déchets urbains ménagers : 62.9 %

Déchèterie mobile

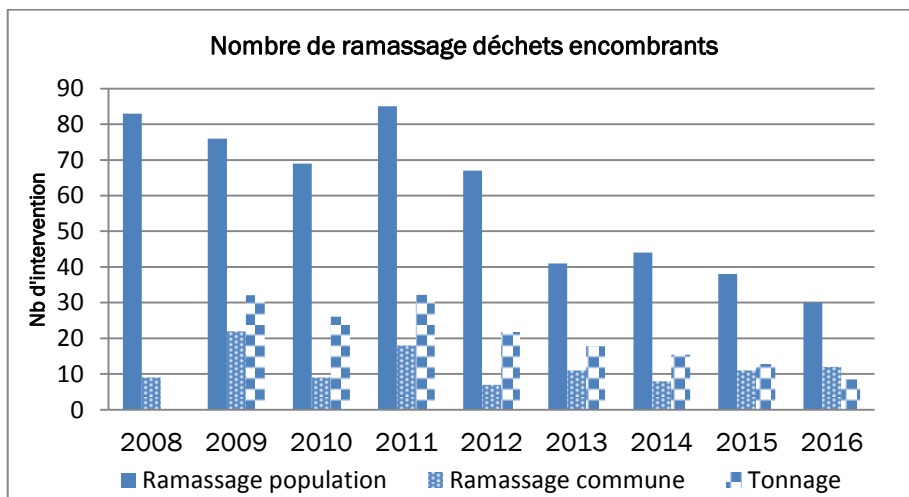
La déchèterie mobile a rempli sa fonction en 2016 sur les trois sites l'accueillant à raison d'une trentaine de dates sur l'année. Le site de Mt-Goulin présente la meilleure fréquentation alors que celui de la Place du marché garde un taux de passage faible. Pour améliorer la fréquentation au centre-ville, un changement de site est prévu pour 2017.

Les charges de la déchèterie mobile sont stables et la collaboration avec la Ville de Lausanne est très bonne concernant le désapprovisionnement des déchets volumineux.

La population respecte bien la règle d'accès uniquement en mobilité douce. Le contact de la population avec le personnel communal en charge des déchets reste un point fort de la déchèterie mobile. De nombreuses informations sur la gestion et le tri des déchets peuvent être transmises.

Ramassage sur appel des déchets encombrants

Depuis 2016, le service Energie & Environnement a repris le ramassage sur appel des déchets encombrants pour les particuliers. Cette prestation est proposée un mercredi matin sur deux et 30 personnes en ont profité l'année passée, pour 8'540 kg collectés. Cette collecte est également utilisée par le personnel technique travaillant sur les différents bâtiments communaux.



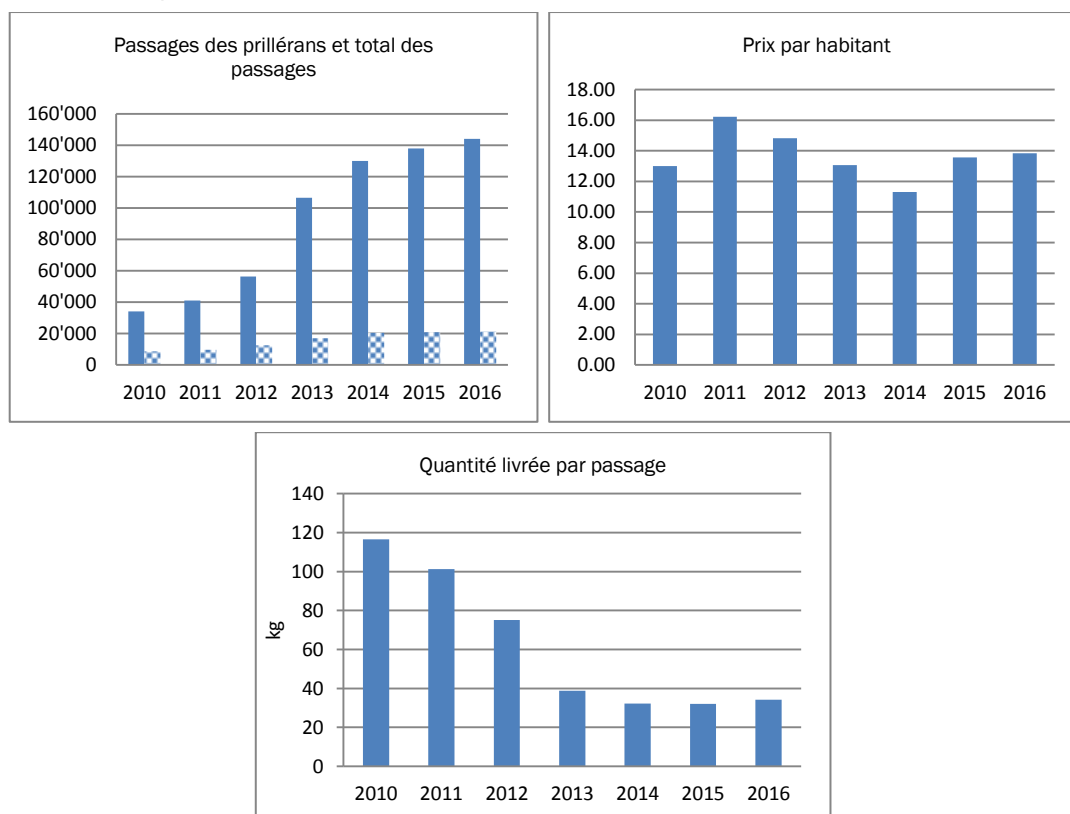
Déchèterie Intercommunale de Malley

La fréquentation de la déchèterie a continué sa progression en 2016 pour les trois Communes de Lausanne, Renens et Prilly. Cette accroissement du nombre de passages a également induit une augmentation du tonnage traité atteignant 4'918 tonnes. La quantité livrée par visite a légèrement augmenté pour atteindre 34 kg.

La population prillérane représente depuis plusieurs années 15 % des passages à Malley.

Au niveau financier, les charges sont stables par rapport à 2015 avec un prix par habitant de près de CHF 14.-.

Cette année, la Ville de Lausanne a lancé un projet de réaménagement de la déchèterie au niveau des flux routiers ainsi que des espaces de tri. Une nouvelle signalétique «déchets» a été définie. Ces adaptations ont été réalisées fin 2016.



Contrôle des sacs et des conteneurs

Un contrôle des sacs non conformes a été effectué tout au long de l'année et a permis de dénoncer quelques contrevenants. Il reste quelques points noirs sur le territoire prillérane où le personnel communal retrouve systématiquement des sacs non conformes. Il a été décidé de facturer la vidange des containers incriminés directement à la gérance après un premier avertissement. Il est effectivement beaucoup plus difficile maintenant d'identifier les contrevenants, ces derniers faisant bien attention de ne pas laisser de traces dans les déchets. En 2016, environ 30 sacs noirs ont été collectés et fouillés chaque semaine, soit 1'500 sacs sur l'année, pour seulement 6 dénonciations. Cela représente néanmoins une quantité de déchets non conformes faible, soit 0.5 % de la masse d'incinérables.

Inclivités liées à la dépose de déchets sur la voie publique (littering)

Le littering, comme dans la majorité des centres urbains en Suisse, est de plus en plus présent à Prilly. La quantité de déchets n'est pas très importante mais ces déchets sont laissés à même le sol des parcs publics, des places de jeux ou des espaces avec bancs ou assises. Le travail de collecte de ces déchets sauvages est conséquent pour les services communaux et la Municipalité songe à adapter son règlement de police afin de pouvoir distribuer des amendes d'ordre pour ce type d'infraction.

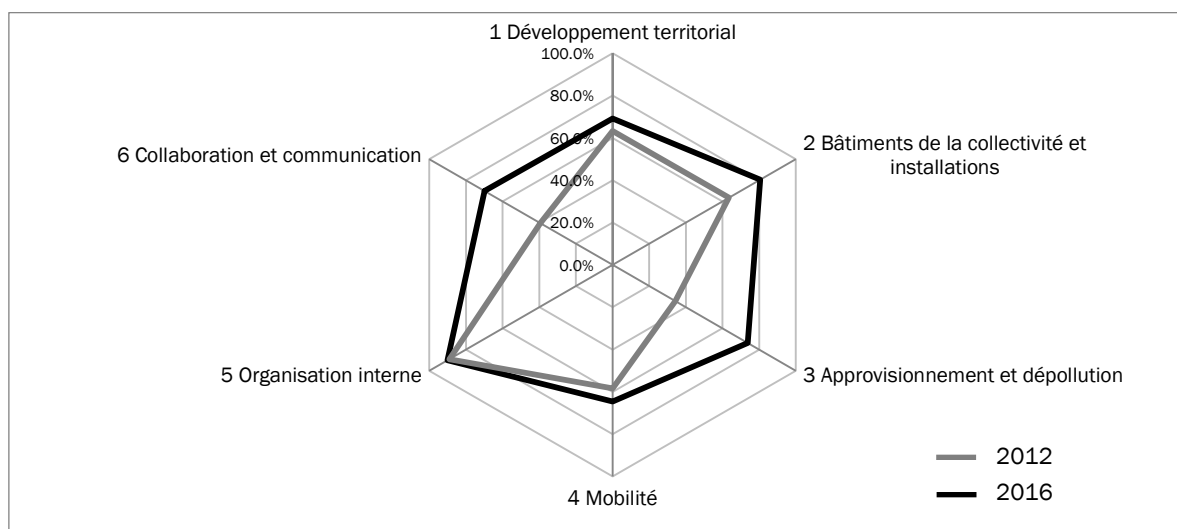
ENERGIE & ENVIRONNEMENT

Cité de l'énergie

La Ville de Prilly a obtenu le label Cité de l'énergie pour la première fois en 2012. Ce système de management énergétique adapté aux communes étant basé sur un système d'amélioration continue de la qualité, un audit de contrôle a lieu tous les 4 ans et Prilly a donc été auditée en 2016. Cette procédure de contrôle externe cherche à confirmer que la Commune a suivi sa politique énergétique et climatique, qu'elle a réalisé une majorité des actions qu'elle s'est engagée à mettre en oeuvre dans son plan d'actions et qu'elle renouvelle et consolide sa vision de politique énergétique pour les années à venir.

Le programme Cité de l'énergie est structuré en 6 domaines d'activités eux-mêmes composés de 79 mesures générales à mettre en place. Une fois 50 % de ces mesures réalisées, une commune est en droit d'obtenir le label.

Le graphique ci-dessous expose le résultat de l'audit de 2016 par rapport à 2012.



Le résultat de l'audit 2016 met en avant une forte progression au niveau de l'approvisionnement et de la dépollution, une amélioration au niveau du parc bâti et une marge de manoeuvre importante au niveau de la mobilité. La Commune est passée de 57 % des mesures atteintes en 2011 à 72 % en 2016. Cette forte progression fait de la Ville de Prilly une candidate dans 4 ans pour la label Cité de l'énergie GOLD, reconnu au niveau européen, qui récompense les collectivités ayant dépassé le seuil de 75 % de mesures réalisées.

Les projets phares réalisés :

- Planification énergétique territoriale sur 20 ans;
- Développement du réseau de chauffage à distance CADouest sur le territoire communal avec plus de 3'450 mètres de conduites posées;
- Reconstruction d'une piscine olympique en plein air, chauffée uniquement avec de l'énergie renouvelable;
- Plan de quartier Malley-gare, premier Site 2000 watts en Suisse romande;
- Plan de mobilité pour le personnel communal;
- Plan Nature en ville;
- Consommation d'électricité verte Naturemade Star pour tous les bâtiments communaux;
- 2'500 m² de panneaux solaires photovoltaïques posés sur les toitures communales.

Politique «Energie-Climat» 2016-2020

Dans le cadre du réaudit Cité de l'énergie, la Ville de Prilly a rédigé sa nouvelle politique «Energie-Climat» pour les 4 prochaines années. Ce document est basé sur la planification énergétique territoriale à 20 ans réalisée conjointement avec Renens, sur la stratégie énergétique 2050 de la Confédération et sur la route vers la société à 2000 watts définie par SuisseEnergie pour les communes. Il définit des axes principaux d'actions :

Energie & Environnement

- L'efficacité énergétique;
- La production d'énergies renouvelables sur le territoire;
- Le développement de la mobilité douce.

La Ville de Prilly va particulièrement mettre l'accent sur la promotion du renouvellement du bâti, secteur où le potentiel d'économies d'énergie est le plus grand. L'interaction entre la problématique énergétique et l'aménagement du territoire devrait donc être renforcée.

Le dernier audit ayant démontré une marge de manœuvre importante au niveau de la mobilité, des mesures en faveur de la mobilité douce devraient être mises en place lors des 4 prochaines années.

Mesures planifiées en lien avec la politique «Energie-climat» :

- Labellisation de l'ensemble du périmètre Malley-Centre en «Site 2000 watts»;
- Réalisation des premières mesures pour la mobilité douce du PALM (Plan d'Agglomération Lausanne-Morges);
- Finalisation de la couverture de la moitié sud du territoire par le réseau de chauffage à distance;
- Panneaux solaires sur les toits des bâtiments communaux;
- Renforcement du Fonds Energie & Environnement;
- Développement des derniers axes à trafic modéré;
- Construction d'un bâtiment mixte à très haute performance énergétique MINERGIE P/A.

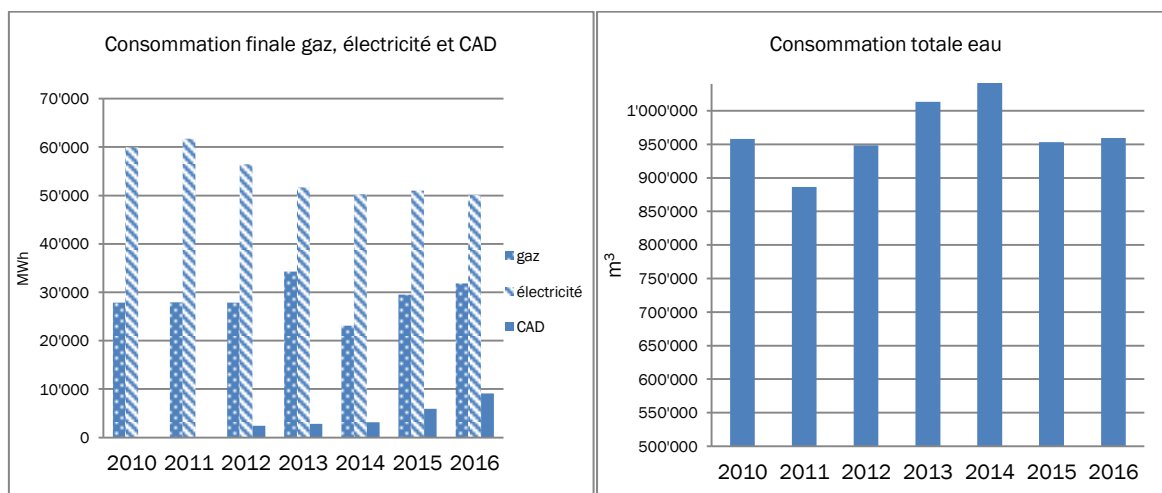
Planification énergétique territoriale

La planification énergétique territoriale a été présentée aux Municipalités de Renens et Prilly en début d'année et l'Exécutif prillérain a validé le scénario ambitieux de transition énergétique en route vers la société à 2000 watts à la fin du printemps 2016. Ce scénario comprend une carte du territoire sur laquelle trois sites prioritaires sont définis en matière d'innovation énergétique : la poche de Corminjoz, le quartier du Grand-Pré et celui du Galicien. Ils pourraient faire l'objet de concepts énergétiques innovants intégrant le développement d'un réseau d'échange thermique à de la géothermie.

L'objectif final du projet était d'ajouter une fiche «énergie» au PGA afin de donner une valeur légale à cette planification, mais cette démarche a été abandonnée pour éviter de ralentir le dossier du PGA.

Ce document a permis de définir les bases de la politique énergétique et climatique prilléraine pour les 4 prochaines années et de valider la réalisation d'un bilan énergétique territorial quadriennal.

Consommation énergétique du territoire prillérain



Sur les trois dernières années, les données de consommation du gaz ont été corrigées fin 2016 par la Ville de Lausanne. On observe une augmentation continue depuis 2014. Pour l'électricité, la consommation est stable depuis quelques années avec une tendance à la baisse.

Le chauffage à distance, lui, poursuit sa progression avec plus de 9'000 MWh de chaleur vendus en 2016 contre 5'920 MWh en 2015.

Bilan énergétique annuel du parc bâti communal

Le rapport Enercoach pour la saison de chauffe 2015-2016 est présent sur le site internet communal. Il présente un état de la situation énergétique de chaque bâtiment et liste les consommations totales du bâti par type d'énergie et par source. Les bâtiments sont également classés selon leur performance énergétique globale.

Electricité renouvelable

Fin 2016 a vu l'ensemble des bâtiments communaux être alimentés en courant renouvelable certifié Naturemade Star. Pour trois d'entre eux, dont les consommations sont suffisamment élevées pour entrer dans le marché libre, un appel d'offres a été réalisé. Ce dernier a permis d'obtenir des prix pour la fourniture d'électricité Naturmade Star à des prix très compétitifs auprès d'un autre fournisseur que la Ville de Lausanne.

Assainissement des chaufferies et raccordement CAD

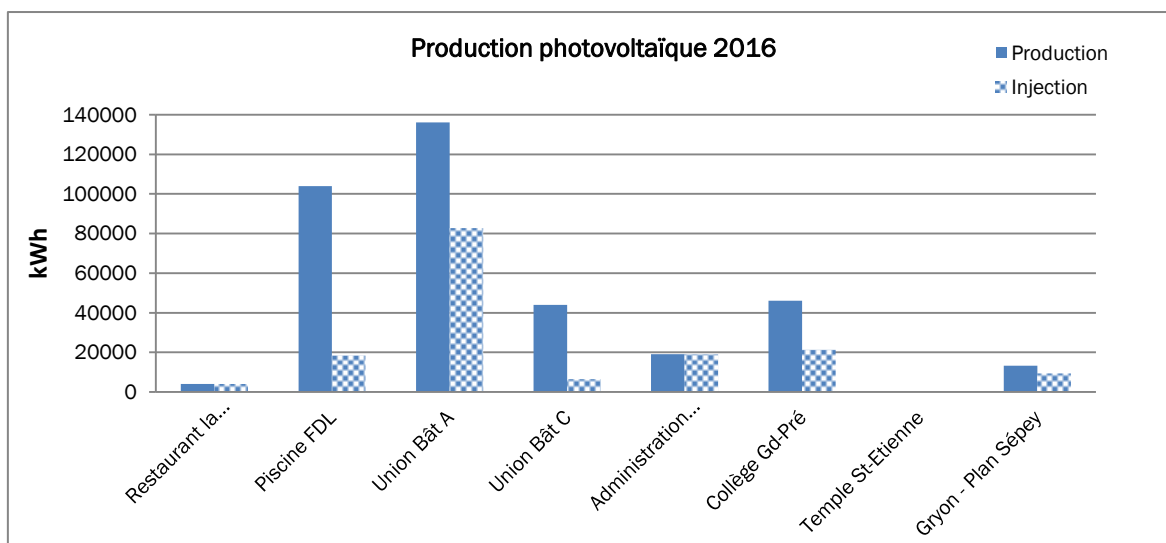
Deux chaufferies de bâtiments communaux ont été assainies en 2016. Le bâtiment de Plantinel a été raccordé au chauffage à distance de même que le Château et Castelmont.

A Plan Sépey, les installations techniques de chauffage ont été complètement assainies. Initialement chauffé par deux chaudières à mazout situées dans deux bâtiments différents, le site est maintenant alimenté par de l'énergie 100 % renouvelable grâce à une chaudière à pellets installée dans le bâtiment de l'Ecureuil (chalet dortoir). Une nouvelle citerne de stockage des granulés a pris place dans le sol au nord-ouest de la chaufferie et une conduite à distance a été créée pour relier les deux autres bâtiments. La chaudière et ses accumulateurs d'eau chaude sont couplés à des capteurs solaires thermiques qui permettent un arrêt du brûleur en saison estivale. Afin de limiter au maximum les départs de chaudière de juin à septembre, une petite pompe à chaleur air/eau a été installée dans le chalet Bambi (appartement intendance) uniquement pour l'eau chaude sanitaire en été. L'électricité consommée est couverte par une production renouvelable locale grâce aux 120 m² de panneaux photovoltaïques posés sur le toit de la Renardière (chalet principal avec cantine).

Parc photovoltaïque prilléran

La Ville de Prilly a implanté 8 installations photovoltaïques depuis 2011. Les deux dernières en date sont celles du Temple de St-Etienne et de la colonie de Plan Sépey réalisées en 2016. Afin d'assurer la meilleure rentabilité de ces installations, il est intéressant de consommer en direct un maximum de la production. Le kWh est en effet valorisé à quelque 24 cts/kWh¹ lorsqu'il est consommé immédiatement contre seulement 11.8 cts/kWh lorsqu'il est injecté sur le réseau suisse.

¹ Prix moyen de l'électricité facturée par les Service industriels lausannois pour les bâtiments communaux



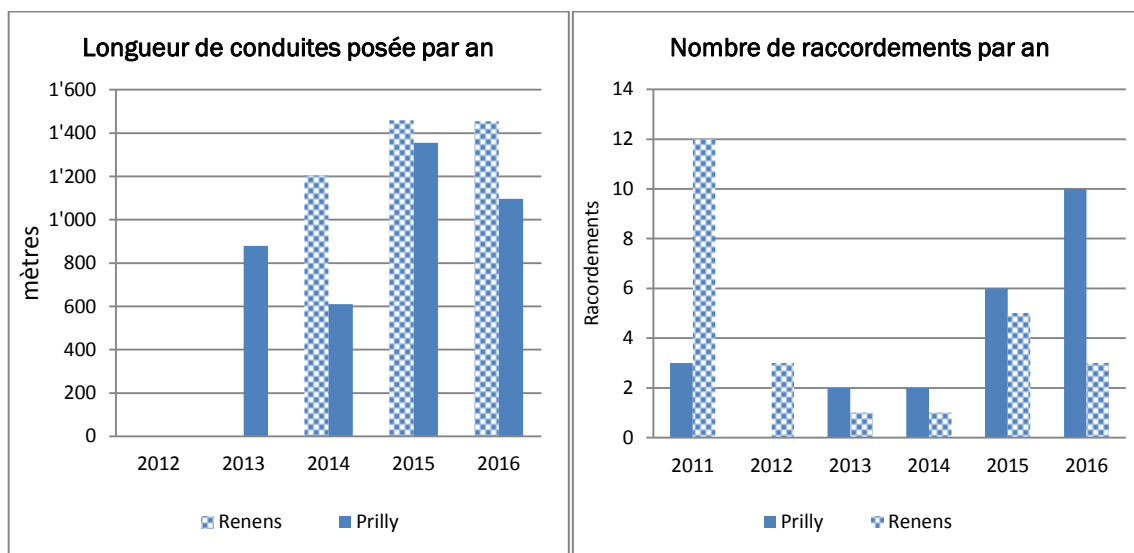
Cette autoconsommation fonctionne très bien pour les parcs photovoltaïques couplés à un système de filtration d'eau de piscine, gros consommateur d'électricité en journée, un peu moins bien au niveau des collèges. A noter que l'installation de l'Administration communale touche la rétribution à prix coûtant et donc injecte dans le réseau l'entier du courant produit. Elle obtient un prix de rachat du courant se montant à 47 cts/kWh. Ces 8 installations représentent 2'648 m² de panneaux solaires pour une production de près de 370'000 kWh, soit la consommation annuelle d'une centaine de ménages.

Site 2000 watts «Malley-Centre»

Suite à la labellisation du plan de quartier Malley-Gare «Site 2000 watts», les villes de Renens et Prilly ont lancé une étude de faisabilité pour une labellisation globale de Malley-Centre, à savoir un périmètre englobant Malley-Gazomètre et Malley-Gare sur Renens et Prilly, le PPA Viaduc sur Prilly et éventuellement le PAC du Centre Sportif de Malley. Le périmètre complet de ce futur centre urbain pourrait permettre de créer le plus grand site «2000 watts» de Suisse. Cette démarche vise à répondre aux engagements climatiques et environnementaux des deux Communes de l'Ouest dans le cadre du schéma directeur intercommunal de Malley (SDIM).

CADouest

Au 31 décembre 2016, 23 bâtiments du territoire prilléran étaient raccordés à CADouest contre 25 à Renens. 1'275 mètres de conduite CAD principales ont été posés cette année par la société dont 550 mètres sur la Commune. 18,6 GWh de chaleur ont été vendus dont 9.1 GWh sur Prilly.



Le réseau CADouest a atteint une longueur de près de 9'734 mètres à fin 2016, dont 3'450 mètres sont situés sur le territoire prilléran.

Nature en ville

Dans le cadre de la révision du PGA, la Ville de Prilly a décidé de se doter d'un outil ayant comme objectif de mettre en place une politique cohérente et durable de gestion des espaces verts et des milieux naturels et semi-naturels. Le plan directeur «Nature en ville» constitue cet outil de gestion et d'évaluation périodique dont la mise en œuvre s'échelonne à moyen et long termes.

La Municipalité a formellement validé en 2016 la mise en œuvre du plan «Nature en ville». Deux volets opérationnels ont été définis.

Volet technique :

Les objectifs et les mesures contenues dans le document devront être traduits par un plan d'actions à suivre sur le terrain par le Service des Travaux et Voirie. Il sera question d'adapter les techniques et les procédures d'entretien des espaces verts, de prendre en considération certaines contraintes lors de la planification de nouveaux espaces et de répondre au principe d'exemplarité. Ledit service aura également à charge de mettre à jour le document au fil des réalisations.

Volet communication :

Pour accompagner et valoriser le travail effectué par le Service des Travaux et Voirie, une campagne de communication va être lancée auprès de la population. Le but de cette campagne sera également d'expliquer que la biodiversité en milieu urbain n'est pas du seul ressort des jardiniers communaux et que tout le monde doit y contribuer, particulièrement la population locataire ou propriétaire d'espaces verts ou naturels.

Manifestations

Prilly a organisé en 2016 plusieurs manifestations liées à l'énergie et à l'environnement.

Journées du soleil

La Commune a organisé une journée portes ouvertes à la piscine de la Fleur-de-Lys. La population a pu visiter les installations techniques de la piscine, notamment les installations de production d'énergie pour les bâtiments et les bassins, à savoir le parc photovoltaïque de 700 m², l'installation de panneaux solaires thermiques couplée à l'accumulateur d'eau chaude ainsi que la pompe à chaleur air/eau servant au réchauffement de la piscine. Une collation a été offerte aux visiteurs au restaurant de la Fleur-de-Lys.

Coup de balai

Le Coup de balai est une action nationale pour l'entretien et la préservation des espaces publics. Le beau temps n'était pas de la partie, ni les scouts pour une fois, mais la population prillérane a répondu présente et une cinquantaine de volontaires ont œuvré à nettoyer les berges du ruisseau de Broye ainsi que la forêt de Montolivet. Les organisateurs ont également pu compter sur l'aide précieuse d'une dizaine de migrants de l'EVAM, qui ont accompagné Prillérans et Prillérans dans leur chasse aux déchets. Pour la première fois lors de cette manifestation, la Commune a fait appel à un food truck pour la collation et les participants ont pu déguster des spécialités palestiniennes.

Bike for car

La majorité des communes de l'agglomération lausannoise a participé à cette action de sensibilisation des automobilistes pendulaires à l'alternative vélo pour les trajets urbains au quotidien. Pendant une semaine, les personnes participantes devaient déposer leurs clés de voiture en échange du prêt gratuit d'un vélo classique ou électrique. Une dizaine de personnes ont participé à cette action sur Prilly entre juin et septembre.

Semaine de la mobilité

Tous les deux ans, l'Ouest lausannois organise sa Fête de la mobilité douce, sorte de slow-up parcourant le temps d'une journée les 8 Communes du district. Cette année, en raison des travaux de renouvellement des réseaux souterrains sur les axes Pommeraie et Corminjoz, le point festif prilléran s'est déplacé au sommet de l'avenue de Floréal, sur la Route de Cossonay. De nombreuses animations ont été proposées de même qu'une offre culinaire riche et variée avec la venue de 6 food trucks. Musique et barbapas ont été proposées aux participants en leur demandant une contribution via la force de leurs mollets. Un groupe de jazz, secondé le temps d'un morceau par le Syndic et sa clarinette, a animé le passage des sportifs en herbe et de nombreux stands d'essai de vélos et de véhicules électriques insolites ont permis de faire du point festif prilléran un lieu de forte affluence.

A côté de cette grande manifestation intercommunale, Prilly a proposé d'autres activités à sa population lors de cette semaine dédiée à la mobilité. Une chasse aux trésors, balade piétonne pour redécouvrir le centre de la ville sous forme d'un jeu de piste, a été organisée avec l'aide du couple Corajoud, spécialiste des itinéraires piétons urbains. Une initiation au Nordic walking est partie depuis la halte CFF de Prilly-Malley et un bus des ligues de la santé a proposé des check-up santé subventionnés par la Commune pendant quelques jours sur la Place du marché

EnergyDay

L'EnergyDay a eu lieu le vendredi matin 28 octobre sur la Place du marché. L'objectif de la manifestation est de sensibiliser la population à l'efficacité énergétique et aux économies d'énergies dans un cadre domestique. L'administration communale a tenu un stand proposant des multiprises à interrupteurs et des ampoules LED à un prix très préférentiel. Victime de son succès, le stand a rapidement été dévalisé. Au fil des ans, l'Energyday est l'une des manifestations prilléranes sur le thème de l'énergie qui fonctionne le mieux.

Ruches urbaines

Les quatre ruches urbaines ont vécu une année 2016 mitigée. Deux des quatre colonies n'ont pas passé l'hiver et il a été décidé d'utiliser les colonies existantes pour créer des nuclei afin de repeupler les ruches vacantes. Cette situation a induit une production de miel moins importante mais de tout aussi bonne qualité. Ce miel a été mis en vente fin octobre sur la Place du marché par les apicultrices et apiculteurs bénévoles.

Courant automne 2016, quelque 10 classes sont venues visiter le rucher dans le cadre d'un projet scolaire. Secondés par la Société d'apiculture lausannoise, les apiculteurs ont équipé les enfants de tenues de protection et leur ont montré un bref aperçu du travail d'apiculteur. Grâce à l'implication de certains bénévoles et d'enseignantes de l'Etablissement primaire, cet échange a eu un vif succès et devrait être réitéré en 2017.

ROUTES ET INFRASTRUCTURES

Réaménagement de la route de Broye - Préavis 13-2014

Après un démarrage difficile en 2015, l'organisation du chantier de la route de Broye a été revue au début de 2016. Afin de permettre à l'entreprise de déployer un nombre important d'équipes de travailleurs et donc d'avancer de manière optimale, il a été décidé de fermer l'axe à la circulation routière, dans un premier temps dans sa partie inférieure, puis sur le carrefour avec le chemin de Perréaz, et enfin dans sa partie supérieure. De cette manière, la totalité des travaux routiers et d'infrastructure ont pu être réalisés sur la période.

Les travaux se prolongeront sur 2017 pour la mise en eau du ruisseau et les aménagements périphériques.

Réaménagement du carrefour de la Fleur-De-Lys - Préavis 05-2015

Reporté suite à un problème de découverte de canalisations non répertoriées, l'ouverture au trafic routier du carrefour a pu être rendue effective au début 2016. Comme il est d'usage, un délai de 12 mois est respecté entre la pose des enrobés et le «tapis routier» final, qui sera exécuté au printemps 2018.

Toujours dans le cadre de ces travaux, la construction de la butte au droit du refuge de Prilly, ainsi que le réaménagement des abords de celui-ci ont pu être finalisés, et, aux dires des locataires, sont pleinement appréciés.



Réaménagement du ruisseau de Broye secteur de la Fleur-De-Lys - Préavis 06-2015

La mise en eau du nouveau tracé du ruisseau de Broye ainsi que des deux bassins de rétention a pu être réalisée au tout début de 2016. Il est à noter que les grandes pluies du début de l'année ont permis de vérifier, si besoin était, que si le nouveau lit du ruisseau peut paraître surdimensionné lors de périodes sèches, il est parfaitement adapté aux débits d'orage.

Réfection des réseaux à l'avenue de la Rochelle - Préavis 11-2014

Les travaux ont pu être réalisés dans les délais impartis et le chantier s'est terminé en fin d'été 2016.

Réfection des réseaux aux chemins des Charmilles et de la Cure - Préavis 14-2014

Dépendant fortement de l'avancement du chantier de la route de Broye qu'il jouxte, les travaux du chemin des Charmilles ont dû être légèrement reportés. C'est en août 2016 que l'entreprise adjudicatrice a pu s'installer et démarrer la creuse de l'imposante fouille de 6 mètres de profondeur nécessaire à récolter les eaux claires et usées du quartier.

Malgré des conditions de travail difficiles et la présence d'un sous-sol extrêmement dur et difficile à excaver, l'entreprise respecte le planning et avance bon train.

Les travaux s'échelonneront sur environ une année.

Travaux & Voirie

Réfection des réseaux à la route de Cossonay - Préavis 16-2015

Extrêmement complexe tant d'un point de vue des réseaux à réaliser, du sous-sol en molasse dure et de l'important trafic routier, ce chantier s'est déroulé comme prévu. Les surprises n'ont pourtant pas manqués. Alors que le sujet du futur tram t1 à la route de Renens est d'actualité, on retiendra l'anecdote des rails de l'ancienne ligne de tram qui ont été trouvés sous la chaussée de la route de Cossonay. Au-delà de l'aspect amusant de la chose, il faut savoir que la découpe au chalumeau des rails et des traverses métalliques, noyés dans l'enrobé, n'a de loin pas été une chose simple.

Au registre des surprises encore, un magnifique exemple de ce que savaient faire nos ancêtres pour l'évacuation des eaux usées a été révélé par l'extraction d'un tronçon de canalisation en bois excavé (photo ci-après).



Il est prévu que le chantier se termine à la fin du printemps 2017, pour se poursuivre quasi immédiatement par l'étape allant vers la route de Broye.

Construction du skate-park (snakerun) de la Fleur-De-Lys - Préavis 20-2015

Même si rien n'est encore visible sur la parcelle où il sera construit, le futur skate-park de la Fleur-de-Lys, que les initiés appelleront un «snakerun» pour le décrire de manière précise, a été entièrement dessiné. Malheureusement, en raison d'un problème d'affectation du territoire à une zone de loisir, les travaux n'ont pas pu débuter en 2016. La nouvelle cadastration est, à l'instant où ces lignes sont écrites, en cours de validation par les instances cantonales. Les travaux concrets devraient commencer au printemps 2018 pour permettre aux «raiders» de prendre possession de ce nouvel espace à l'automne.

Réfection des réseaux à l'avenue de la Rochelle supérieure et au chemin de la Pommerale - Préavis 07-2016

Ce n'est que quelques semaines après l'adoption du préavis 07-2016 par le Conseil que l'entreprise adjudicatrice s'est installée sur le terrain pour débiter le chantier commun entre la Ville de Prilly et CADouest. La partie «Rochelle» des travaux a pu être terminée en 2016, ainsi qu'une première partie de la traversée de l'avenue de Floréal. Ce chantier se poursuit et se terminera en 2017.

ETUDES ET REALISATIONS DIVERSES

Requalification de l'avenue du Chablais

Suite à l'appel d'offres pour les phases de projet et d'exécution lancé en août 2015 et à l'analyse des offres rentrées, il n'a pas été possible de procéder à l'adjudication du projet de requalification de l'avenue du Chablais, à cheval sur les Communes de Prilly et Lausanne.

Travaux & Voirie

Une nouvelle procédure d'appel d'offres publiques a ainsi été nécessaire, lancée dans les meilleurs délais en avril 2016. L'analyse des nouvelles offres rentrées a mené à l'adjudication, début juillet, des phases SIA 32 à 41 (projet d'ouvrage, demandes d'autorisation et appels d'offres), puis, sous forme conditionnelle, des phases SIA 51 à 53 (projet d'exécution, exécution et mise en service), au bureau Basler & Hofmann (B&H).

Le projet d'ouvrage démarre ainsi au troisième trimestre de l'année 2016, prévoyant des travaux à l'horizon de la fin de l'année 2018.

A la demande de la Ville de Renens sur la base des restrictions simultanées sur les axes Nord-Sud de la rue du Léman et de l'avenue du Chablais, la Municipalité de Prilly a accepté de reporter les travaux d'une année.

Place du Collège du Centre

L'enquête publique pour le projet de requalification complet de la place du Collège du Centre avec mise en sens unique et en zone de rencontre (20 km/h) de l'avenue de Floréal, s'est déroulée du 22 juin au 21 juillet, suite à un préavis favorable donné par la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) le 23 mai.

Cette procédure n'a suscité qu'une seule opposition, levée par l'opposant lui-même, et une remarque de l'Association Vaudoise pour la construction adaptée aux handicapés (AVACAH), qui salue le projet et cherche avant tout à garantir la bonne coordination pour la suite du projet.

Le bureau mandataire Profil Paysage SA, architectes-paysagistes, procède à la préparation du dossier d'appels d'offres pour lancer la procédure au premier trimestre 2017.

Anticipation sur le domaine public

Pour l'année 2016, 74 demandes d'anticipation sur le domaine public ont été déposées au service des Travaux et des émoluments ont été perçus pour 33 d'entre elles, pour un montant total de CHF 10'625.45.

Pour mémoire, les demandes ne sont pas facturées si les demandes émanent des services communaux ou des différents services industriels lausannois qui alimentent la commune.

ACTIVITES ET PRESTATIONS DIVERSES

Entretien des routes

L'entretien courant de la voirie, le balayage et le lavage des chaussées, la récolte des déchets urbains et l'entretien des talus et abords des routes ont occupé comme chaque année le temps du personnel de voirie de la Commune. Une attention particulière est portée à la surveillance et à l'entretien des installations mises à disposition des enfants sur les places de jeux. On constate en effet malheureusement une accélération sensible de la dégradation de ces engins, semble-t-il en raison d'utilisations inappropriées.

Entretien des espaces verts

L'entretien des espaces verts de la ville, de sa piscine et de son cimetière a tenu occupé les collaborateurs de l'équipe parcs et promenades tout au long de l'année. En particulier, on relèvera que l'approbation par la Municipalité du nouveau plan directeur «Nature en ville» a été largement anticipée par le Service, la grande majorité des modes d'exploitation que ledit plan préconise dictant d'ores et déjà les pratiques d'entretien appliquées.

Manifestations

Au chapitre des événements particuliers, on se rappellera l'installation de «La Galicienne», lieu d'animation provisoire situé sous les arches du viaduc du Galicien, qui n'a pu exister que grâce à l'engagement des collaborateurs de la Ville, qui ont en un temps record alimenté le site en eau et en électricité, et en ont assuré, conjointement avec les exploitants, l'entretien et le nettoyage. Il y eut aussi, outre les manifestations annuelles telles que la Fête des écoles et Fêtons Prilly et la manifestation patriotique du 1^{er} août, le Championnat suisse de doublette, organisé par la société de pétanque Le Lys, et pour lequel les collaborateurs du Service ont œuvré.

Urbanisme & Constructions

PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'HABITER

Permis de construire et/ou démolir avec traitement CAMAC

Nombre de demandes de permis de construire enregistrées	41
Nombre d'ouvertures d'enquêtes publiques	40
Nombre de dossiers en attente (oppositions)	2
Nombre de projets dispensés de l'enquête publique	3
Nombre de permis refusés	0
Nombre de permis octroyés	39

- Avec logements : 5 permis de construire 6 immeubles d'habitation représentant 84 logements. 2 permis de construire concernant des enquêtes complémentaires pour 2 nouvelles constructions. 2 permis de construire pour la transformation/réfection de villas ou d'immeubles à usage d'habitation, avec augmentation de logements ou pièces. 6 permis de construire pour des travaux de réfection de villas ou d'immeubles à usage d'habitation ou mixte, sans augmentation de logements ou pièces (isolation périphérique, pose de panneaux solaires, pose de velux, diverses modifications, transformations de surfaces, etc.).
- Sans logement : 3 permis de construire des nouveaux bâtiments (Centre Sportif de Malley, patinoire provisoire, agrandissement sur le site de Cery). 2 permis de construire pour des travaux de transformations intérieures d'un immeuble commercial. 1 permis de construire pour la réfection de la maison des scouts. 1 permis de construire concernant la création d'un APEMS. 1 permis de construire un oratoire. 1 permis de construire pour la régularisation d'une cabane de jardin. 12 permis de construire concernant des travaux de génie civil. 3 permis de démolir des bâtiments.

Nombre de procédures de recours ouvertes : 2 au Tribunal cantonal.

Nombre de procédures de recours clôturées : 0

Permis d'habiter/utiliser/conformité

Nombre de permis d'habiter/utiliser/conformité délivrés : 36

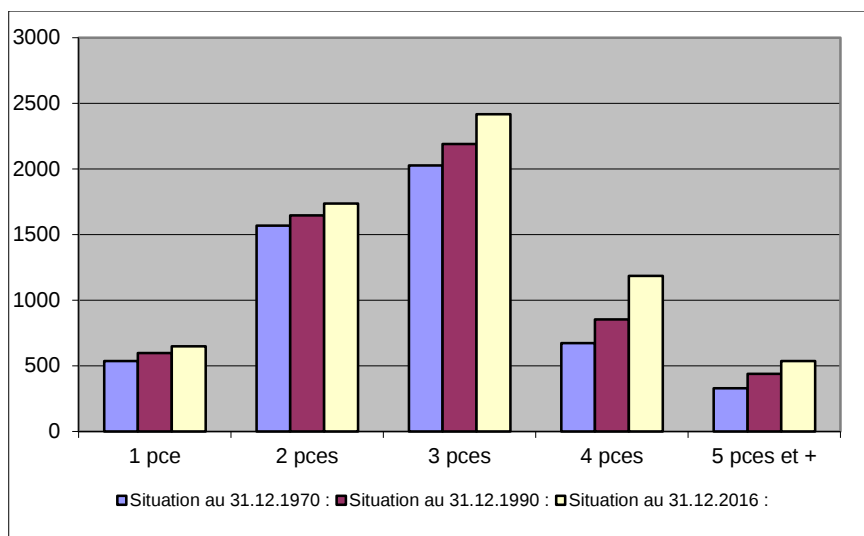
- Avec incidence sur le parc de logements : 6 permis d'habiter 8 bâtiments d'habitation totalisant 51 logements. 3 permis d'habiter concernant des transformations ou agrandissements de bâtiments existants.
- Sans incidence sur le parc de logements : 27 permis d'utiliser ou de conformité pour des bâtiments ne comportant pas de logements ou n'ayant pas d'incidence sur l'évolution de ceux-ci, ou suite à des travaux de génie civil.

Evolution dans la construction de logements en 2016

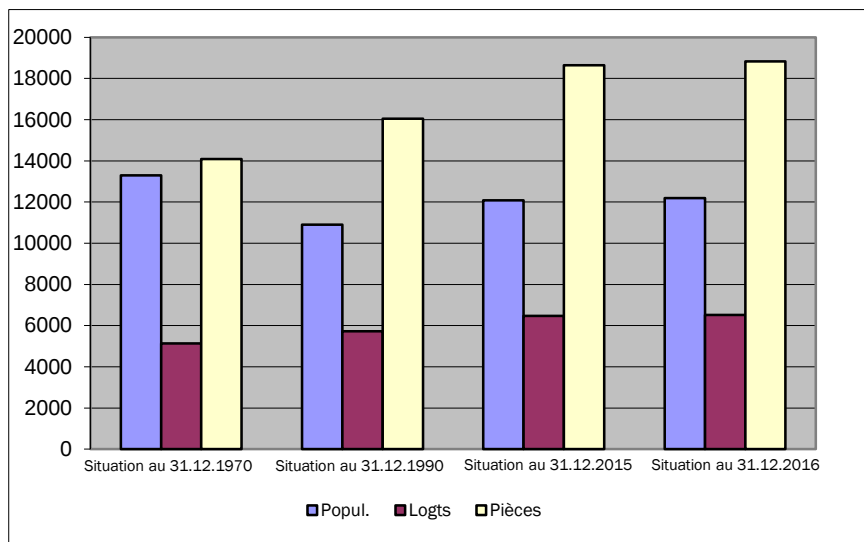
Logements	1 pce	2 pces	3 pces	4 pces	5 pces et +	Nbre logts	Total pces
<u>Permis de construire</u>							
Villas	0	0	0	0	0	0	0
Locatifs	22	15	28	19	0	84	212
Total	22	15	28	19	0	84	212
Transformations (différence)	0	0	1	0	1	2	9
Démolitions	-1	-3	-1	-6	-2	-13	-44
Total au 31 décembre 2016	21	12	28	13	-1	73	177
<u>Permis d'habiter</u>							
Villas	2	0	0	0	1	3	7
Locatifs ou PPE	0	5	18	25	0	48	164
Total	2	5	18	25	1	51	171
Transformations (différence)	0	3	0	0	2	5	16
Démolitions	0	-3	0	-1	0	-4	-10
Total au 31 décembre 2016	2	5	18	24	3	52	177

Urbanisme & Constructions

Evolution du parc de logements



Comparaison entre le nombre de logements et la population



AUTORISATIONS ET PRESTATIONS DIVERSES

Dispenses d'enquête publique

Au sens des dispositions de l'art. 111 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité peut dispenser de l'enquête publique les projets de minime importance, notamment ceux qui sont mentionnés dans le règlement cantonal.

Durant l'année 2016, 14 projets à caractère mineur, répondant à ces conditions restrictives, ont été autorisés sans enquête publique, certains d'entre eux nécessitant un traitement CAMAC.

13 permis de conformité ont été délivrés pour des projets dispensés d'enquête publique.

Dispenses d'autorisation

Les dispositions de l'art. 68a du Règlement d'application de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC), du 22 février 2008, définissent une liste d'objets non soumis à autorisation. Toutefois, la Municipalité est chargée de procéder à quelques vérifications. En 2016, 21 objets ont été dispensés d'autorisation.

Urbanisme & Constructions

Demandes d'autorisation d'abattage d'arbres protégés

En 2016, la Municipalité a été appelée à statuer sur 26 demandes d'autorisation d'abattage d'arbres protégés, conformément aux dispositions du Règlement communal de protection des arbres. 1 demande d'abattage non justifiée a été refusée. 34 abattages d'arbres protégés ont été effectués au cours de l'année, dont 18 assortis de l'obligation de procéder à une plantation compensatoire.

Procédés de réclame

Dans le cadre du Règlement communal sur les procédés de réclame, le Service préavise sur les demandes d'autorisation de procédés de réclame fixes ou temporaires, ainsi que sur ceux de la Société générale d'affichage (APG | SGA).

Durant l'année 2016, 36 demandes de procédés de réclame ont été autorisées, soit 8 pour la pose de procédés fixes, 6 pour la pose de procédés temporaires et 22 pour la pose de banderoles temporaires.

Commission de salubrité

Conformément aux dispositions légales, la Commission de salubrité intervient lors de chaque demande de permis de construire et préavise pour l'octroi du permis d'habiter/utiliser/conformité.

En 2016, une plainte de locataire pour des désagréments dans son appartement a été enregistrée.

Contrôle des citernes

Suite à la modification de l'Ordonnance fédérale sur la protection des eaux (OEaux) du 18 octobre 2006, le délai pour la mise aux normes des réservoirs enterrés à simple paroi ou double paroi sans détecteur de fuite était fixé au 31 décembre 2014.

Suite au délai supplémentaire accordé en 2015, d'entente avec l'Autorité cantonale compétente (DGE), un seul dossier n'est pas clôturé fin 2016 malgré une dénonciation à la Préfecture.

La directive cantonale d'application de la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux), relative aux installations de stockage de liquides pouvant les polluer du 1^{er} décembre 2007, reste applicable. Elle définit les responsabilités du détenteur d'installations d'entreposage, notamment la recommandation d'effectuer un contrôle périodique tous les 10 ans. En 2016, un courrier de rappel a été envoyé aux propriétaires concernés.

Bureau de prévention des accidents (bpa)

Le Service compte un délégué bpa qui est chargé de veiller à la sécurité et proposer des conseils aux particuliers dans les domaines du sport, de l'habitat et des loisirs. En 2016, il a été sollicité à plusieurs reprises à propos des normes liées à la sécurité des constructions, essentiellement lors de demandes de permis de construire.

Prévention des accidents dus aux chantiers

Selon les dispositions de l'art. 29 du Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers du 21 mai 2003, son application incombe aux Municipalités.

En 2016, le délégué de l'Inspection intercommunale des chantiers (IIC), dont la Commune est membre, est intervenu régulièrement sur les chantiers en cours. Au total, 62 chantiers ont fait l'objet de 123 visites.

Ci-dessous, quelques indications complémentaires concernant les chantiers visités :

Travaux terminés durant l'année 2016

- Démolition d'un pavillon provisoire au chemin de Corminjoz;
- Démolition de bâtiments industriels à l'avenue du Chablais;

Urbanisme & Constructions

- Transformation d'une grange en logements au chemin de la Pommeraie;
- Transformation d'un bâtiment d'habitation au chemin de la Moraine;
- Transformation d'un bâtiment d'habitation au chemin de Fontadel;
- Transformation d'une villa au chemin des Cottages;
- Transformation du carrefour de la Fleur-de-Lys (1 grue);
- Surélévation d'une maison d'habitation au chemin de Perréaz;
- Construction d'un ascenseur extérieur à la route de Cery;
- Construction d'un immeuble d'habitation à l'avenue de Floréal (1 grue);
- Construction de deux immeubles d'habitation au chemin de la Pommeraie (1 grue);
- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin de la Pernette (1 grue);
- Construction d'un immeuble d'habitation à l'avenue de Jolimont (1 grue).

Travaux en cours au 31 décembre 2016

- Démolition de deux bâtiments à la route de Neuchâtel;
- Démolition d'un immeuble au chemin du Vieux-Collège;
- Transformation d'un bâtiment au chemin du Chalet-Mignon (1 grue);
- Transformation d'une maison d'habitation au chemin de la Grand-Vigne;
- Transformation du Centre Malley Lumières;
- Construction d'un immeuble d'habitation à la route de Broye (1 grue);
- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin de la Pommeraie (1 grue);
- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin de la Rochelle (1 grue);
- Construction d'une maison d'habitation à la route des Flumeaux;
- Construction de six immeubles d'habitation à la route de Cossonay (2 grues).

Tableau récapitulatif des chantiers visités à Prilly en 2014-2015-2016

	Chantiers							Visites / Contrôles			
	En cours au 01.01	En cours, nouveaux	Visités, total	Non débutés au 31.12	Traités, total	Terminés	En cours au 31.12	Chantiers	Monte-charges	Grues	Total général
2016	23	39	62	18	80	35	27	116	1	6	123
2015	26	27	53	23	76	30	23	88	1	4	93
2014	27	33	60	15	75	34	26	105	-	2	107



Construction de 6 bâtiments à la route de Cossonay

Urbanisme & Constructions

Alliénation d'appartements loués

Conformément aux dispositions de la Loi du 11 décembre 1989 concernant l'aliénation d'appartements loués, la Municipalité est tenue de préavisier sur chaque demande. En 2016, 2 dossiers ont été traités.

Estimation fiscale

Un délégué représente la Commune au sein de la Commission d'estimation fiscale. Son rôle est de renseigner cette instance sur les objets à évaluer.

En 2016, 44 dossiers étaient à l'ordre du jour des 2 séances fixées par l'Autorité cantonale : 1 recours suivi d'une visite, 15 achats, 3 constructions nouvelles, 10 transformations, 1 transfert, 1 réalisation forcée, 2 divisions de biens-fonds, 1 expropriation, 4 cessions, 2 démolitions, 3 constitutions de PPE, 1 modification de PPE.

Statistiques

Depuis septembre 2010, la statistique de la construction et des logements réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) se fait trimestriellement. Ce relevé est effectué conformément à la Loi sur la statistique fédérale du 9 octobre 1992, l'Ordonnance sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements du 31 mai 2000 et l'Ordonnance sur l'harmonisation de registres du 21 novembre 2007.

Tous les projets faisant l'objet d'une demande de permis de construire sont transmis à l'OFS, par le biais d'une application cantonale (STC) liée à la Centrale d'autorisation de construire (CAMAC) et au registre cantonal des bâtiments (RCB). Ces derniers sont tenus à jour et vérifiés trimestriellement. En 2016, 50 dossiers ont été traités au 1^{er} trimestre, 54 au 2^{ème} trimestre, 47 au 3^{ème} trimestre et 48 au 4^{ème} trimestre.

La statistique du 4^{ème} trimestre se porte sur l'ensemble des dépenses communales en matière de construction, qu'elles fassent ou non l'objet d'un dossier CAMAC.

Une importation du RCB est régulièrement faite afin de créer un lien avec le registre des bâtiments (cadastre administratif de la Commune).

Cadastre administratif

Le Registre foncier transmet trimestriellement les mutations qui sont traitées. Un travail de mise à niveau et/ou de coordination doit être fait manuellement (doublons, adresse des propriétaires, N° ECA divergents ou modifiés, etc.).

Cadastre - Registre foncier

Conformément aux dispositions de l'art. 83 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité doit se déterminer sur tout fractionnement ou modification de limites dans le but d'éviter de rendre une construction non réglementaire suite à une mutation. En 2016, 1 dossier a été traité (parcelles 72-1995).

CONSTRUCTION COMMUNALE

Bâtiment administratif «Le Château»

Suite à de multiples inondations, une expertise concernant les réseaux de canalisations et drainages du bâtiment administratif a été menée par Monsieur Thierry Diserens, Ingénieur EPFL en génie-rural et géomètre.

Le rapport technique a été remis à la Commune en juin 2016. Les intervenants concernés par l'expertise sont : l'architecte en tant que planificateur général, l'ingénieur civil responsable de la conception et du suivi du réseau d'évacuation des eaux et du drainage, l'ingénieur mandataire spécialisé en sanitaire et l'entreprise en charge de l'exécution des travaux.

Les conclusions du rapport mettent en évidence les fautes techniques et les manquements suivants :

Urbanisme & Constructions

- Défaut caché du tube électrique (somo) percé;
- Contrôle imparfait de l'étanchéité au niveau des introductions dans le bâtiment;
- Absence de devoir sur le non raccordement des chambres de tirage et risque d'inondation;
- Non prise en compte du PGEE (Plan général sur l'évacuation et le traitement des eaux);
- Mauvais dimensionnement du drainage (non prise en compte des eaux de ruissellement du talus);
- Insuffisance de possibilité de nettoyage des drains;
- Absence d'analyse de risque et de plan de sécurité;
- Absence de devoir formel sur les risques d'une station de pompage des eaux claires dans un immeuble.

Il a également été reproché aux spécialistes un manque d'anticipation qui aurait permis d'éviter d'ouvrir à nouveau la place du Château pour construire les nouveaux raccordements gravitaires en 2016. Une solution aurait été de réaliser un réseau d'évacuation des eaux des bâtiments gravitaire et de mettre en place provisoirement une station de pompage vers la route de Cossonay.

Une négociation ardue a eu lieu avec les assureurs, au cours de la laquelle tous les éléments assimilés à des malfaçons ont été admis et pris en charge par les mandataires et entreprises impliqués.

Pour les fautes qui relèvent du manque d'anticipation, de l'absence d'analyse de risque et de devoir formel sur les risques de ce type d'installations, les parties ont refusé d'admettre toute responsabilité malgré les conclusions du rapport d'expertise. De plus, certains ont évoqué la fin du délai de prescription de cinq ans à partir duquel les bâtiments ne sont plus sous garantie. Il est important de préciser que durant les cinq années suivant la construction du bâtiment, la Commune n'est pas restée les bras croisés. Elle a mené de multiples investigations sur les canalisations et une autre expertise technique concernant la toiture.

Devant la difficulté de ce dossier, un accord à l'amiable a été trouvé et une partie du préjudice a été remboursée à la Commune par le biais de conventions.

CONSTRUCTIONS PRIVEES

En 2016, les projets privés ci-dessous ont fait l'objet d'oppositions suivies ou non de recours :

Parcelle 1976 sise rte des Flumeaux

Dans sa séance du 23 septembre 2015, la Municipalité a levé les quatre oppositions formulées contre la réalisation d'un immeuble de 3 appartements et a délivré le permis de construire.

Cette décision a fait l'objet de deux recours à la CDAP. Fin 2016, l'instruction de ces 2 recours n'est pas terminée.

Parcelle 1974 sise sentier de la Fleur-de-Lys

Une demande de permis de construire un immeuble d'habitation de 8 logements a été soumise à l'enquête publique du 18 juin au 17 juillet 2016.

Cette procédure a suscité une opposition qui a été traitée. La Municipalité, dans sa séance du 26 septembre 2016, a délivré le permis de construire.

Parcelle 557 sise ch. du Vieux-Collège 7

Une demande de permis de construire un immeuble d'habitation de 26 logements, un parking souterrain de 24 places et un couvert à voitures de 5 places, après démolition du bâtiment existant, a été soumise à l'enquête publique du 9 avril au 8 mai 2016.

Cette procédure a suscité une opposition. Suite aux engagements pris par l'architecte, la Municipalité, dans sa séance du 4 juillet 2016, l'a levée et a délivré le permis de construire.

Urbanisme & Constructions

Parcelle 579 sise rte de Cossonay 11

Une demande de permis de construire un immeuble d'habitation (21 logements) et de commerce, avec parking souterrain de 13 places et 3 places extérieures, après démolition du bâtiment existant, a été soumise à l'enquête publique du 30 avril au 29 mai 2016.

Cette procédure a suscité deux oppositions qui ont été traitées. La Municipalité, dans sa séance du 3 octobre 2016, a délivré le permis de construire.

Parcelles 199-200 sises rte de Neuchâtel 26-28

Une demande de permis de construire un immeuble locatif de 21 appartements avec garage souterrain, après démolition des bâtiments existants, a été soumise à l'enquête publique du 11 mai au 9 juin 2016.

Cette procédure a suscité une opposition qui a été traitée. La Municipalité, dans sa séance du 8 août 2016, a délivré le permis de construire.

Parcelle 503 sise ch. de l'Union 4

Une demande de permis de construire une place pour conteneurs a été soumise à l'enquête publique du 21 mai au 19 juin 2016.

Cette procédure a suscité deux oppositions. La Municipalité, dans sa séance du 4 juillet 2016, a levé ces oppositions et a délivré le permis de construire.

Parcelles 1320 de Prilly sise ch. du Vladuc 14 et 961 de Renens

Une demande de permis de construire le nouveau centre sportif de Malley (CSM) a été soumise à l'enquête publique du 21 mai au 19 juin 2016.

Cette procédure a suscité une opposition qui a été traitée. La Municipalité, dans sa séance du 4 juillet 2016, a délivré le permis de construire.

URBANISME

Commission d'urbanisme (CU)

En 2016, la Commission s'est réunie à 3 reprises. Elle ne compte plus que quatre membres, Monsieur Piguet ayant démissionné fin 2015. La recherche de nouveaux membres, essentiellement de formation d'urbaniste, n'a pas encore abouti. Pour parer ponctuellement à ce manquement et fonction des thématiques abordées, il a été convenu de faire appel à des experts externes. Sur décision municipale, un nouveau tarif horaire a été introduit pour la rémunération des membres.

Les membres de la CU ont traité différents projets d'architecture en plus des projets de planification (PPA et PQ). Ayant réalisé l'étude sur les Ensembles bâtis, Monsieur Bruno Marchand a été convié afin de traiter de projets de rénovation au sein de ces sites sensibles.

Les membres de la CU ont été invités à la séance plénière des Commissions de développement régionale du Nord lausannois (SDNL), qui s'est déroulée le 9 mars 2016.

Plan général d'affectation (PGA) / Règlement du plan général d'affectation (RPGA)

Le 1^{er} décembre 2015, le bureau Urbaplan et les responsables du Service ont rencontré les représentants du Service du développement territorial (SDT) pour évoquer avec eux certaines remarques figurant dans leur rapport d'examen préalable ainsi que la conformité à la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) révisée.

Durant l'année 2016, le dossier a été adapté en fonction des différentes remarques et demandes du SDT. L'intégration de la problématique des dangers naturels dans les différents documents a notamment nécessité plusieurs contacts avec les représentants du Canton ainsi qu'un complément d'étude spécifique.

Urbanisme & Constructions

La Commission d'Urbanisme a été consultée, le 12 avril 2016, sur certaines propositions de modifications.

Une version corrigée du dossier est attendue pour début 2017. Celle-ci devra faire l'objet d'un examen complémentaire du Canton avant d'être vraisemblablement soumise à l'enquête publique fin 2017.

Plan partiel d'affectation (PPA) «Carrefour Fleur-de-Lys»

Dans sa séance du 2 novembre 2015, le Conseil communal a accepté le projet de skatepark au carrefour de la Fleur-de-Lys et accordé un crédit d'investissement de CHF 698'400.- pour sa réalisation.

L'affectation actuelle des terrains destinés à recevoir le skatepark n'étant pas adaptée à ce type d'équipement sportif, elle doit être modifiée préalablement aux travaux. C'est pourquoi la Municipalité a lancé, début 2016, l'étude du PPA «Carrefour Fleur-de-Lys» destiné à répondre à cette exigence.

Le dossier a été envoyé au SDT, le 25 novembre 2016, pour examen préalable. Un retour du Canton est attendu début 2017. L'enquête publique du PPA et du skatepark aura lieu conjointement courant 2017.

Modification du plan de quartier (PQ) «En Broye II»

Le 15 décembre 2015, le SDT a rendu son rapport d'examen préalable. Les remarques des différents services ont été traitées courant 2016.

Un dossier corrigé a été envoyé au SDT, le 28 novembre 2016, pour examen complémentaire. Un retour est attendu pour le printemps 2017. Sans demande complémentaire du SDT, le dossier pourra être soumis à l'enquête publique courant 2017.

Plan de quartier (PQ) «Aux Flumeaux»

Débuté en 2014, le PQ vise à mettre en conformité la situation existante, à permettre le changement de destination de certains bâtiments et à régir précisément la zone de verdure au cœur du site. Il doit encore assurer la reprise du périmètre du PQ afin qu'une partie (secteur des villas) soit traitée par le plan général d'affectation (PGA) et qu'une autre soit traitée par le PQ «Au Galicien».

Le travail effectué par le bureau mandataire GEA a été présenté à l'ensemble des propriétaires en mai 2015. Suite à la récolte des remarques et demandes des propriétaires, notamment le souhait d'obtenir des droits à bâtir supplémentaires, le premier semestre 2016 a servi à l'adaptation de la planification et des documents liés.

Une nouvelle rencontre des propriétaires n'ayant pu être assurée fin 2016, elle aura lieu au mois de janvier 2017.

Plan de quartier (PQ) «Au Galicien»

La planification pour le secteur du Galicien a fait l'objet, en mars 2016, d'une présentation au SDT afin de préciser les attentes du Canton au vu du contexte et des contraintes fortes imposées par la LAT et la 4^{ème} révision du Plan directeur cantonal (PDCn).

Par ailleurs, le changement d'affectation de zone industrielle à zone mixte prévu est discuté au vu de la forte contradiction entre les planifications supérieures, qui demandent d'une part la densification et la création de logements et d'autre part le maintien de l'artisanat et de l'industrie en milieu urbain dense.

Les membres de la CU, la Municipalité et le bureau SDOL ont émis une réserve quant à la réalisation d'un bâtiment haut pour le bâtiment de tête. Pour en débattre et afin de mieux considérer la topographie du site et les gabarits proposés par le bureau GEA, une maquette 3D a été réalisée et permettra de mieux appréhender les variantes proposées.

Plan de quartier (PQ) «Au Grand-Pré»

Après de nombreuses séances en 2015 réunissant les propriétaires du secteur, le Service et le bureau mandataire GEA, l'année 2016 a connu un fort ralentissement. Ce dernier a résulté de la difficulté des propriétaires à trouver un accord sur le concept urbanistique proposé et la répartition des surfaces de plancher déterminantes (SPd) supplémentaires octroyées.

Après un processus d'échanges et de négociations débuté en 2013, la Municipalité a décidé, en juin 2016, de scinder le périmètre et d'élaborer deux plans de quartier distincts : le PQ «Grand-Pré Ouest» (parcelles Bobst et Sicpa) et le PQ «Grand-Pré Nord».

Suite à cette décision, la procédure pour le secteur Ouest a démarré rapidement. Les offres revues par les différents prestataires pour finaliser le dossier en vue de l'examen préalable, ont été validées fin 2016 par les deux propriétaires. Les pourparlers pour la suite à donner pour le secteur Nord sont plus complexes, devant assurer le maintien d'un équilibre fragile entre les barres et la tour. Les deux secteurs sont sujets à quelques réajustements en termes de densification, notamment afin de répondre au mieux aux exigences cantonales tout en assurant l'intégration au contexte local.

Vole verte

Suite à l'appel d'offres lancé fin 2015, le bureau BeLandscape Sàrl (architectes-paysagistes et urbanistes) a été retenu pour élaborer un concept paysager pour ce périmètre qui s'étend sur 600 mètres de long pour une surface de près de 18'000 mètres carrés.

Le bureau BeLandscape a proposé l'aménagement de cet espace comme un «vallon à vivre(s)», promenade paysagère d'activités partagées, espace de délasserment et de partage, qui se compose de 5 îles thématiques permettant de cultiver le vivre ensemble et les échanges comme la terre et les fruits.

Le concept offre deux rythmes de promenade : une voie principale, large et directe, et une voie secondaire plus calme, favorisant la flânerie et l'accès aux programmes de jardins partagés. Des traverses piétonnes, système de ramifications fines, permettent de rejoindre aisément les quartiers au nord et au sud.

Plan partiel d'affectation (PPA) «Vladuc»

Suite aux remarques formulées par le SDT dans son rapport d'examen préalable d'avril 2015, l'adaptation du PPA s'est prolongée durant le premier semestre 2016. Des compléments concernant les aspects fonciers, l'énergie et le trafic ont notamment été apportés.

Le dossier corrigé a été envoyé au SDT, le 20 juin 2016, pour examen complémentaire. Un retour est attendu début 2017.

En décembre 2016, les bâtiments hauts projetés dans le périmètre du PPA ont été soumis au Pool d'experts tours de l'agglomération, pour avis. Leur rapport est également attendu pour début 2017. Suivant leurs conclusions, le dossier pourrait être adapté avant d'être soumis à l'enquête publique, probablement courant 2017.

Plan d'affectation cantonal (PAC) «Centre sportif cantonal de Malley»

Le PAC a été soumis à l'enquête publique du 2 décembre 2015 au 20 janvier 2016. Cette procédure a suscité 5 oppositions dont 2 provenant d'Associations. Un des opposants a retiré son opposition le 2 mars 2016.

En date du 11 mai 2016, le Département du territoire et de l'environnement (DTE) a pris la décision de lever les 4 oppositions restantes et d'approuver le PAC. Aucun opposant n'a fait recours à cette décision.

Passage inférieur des Coullisses «Franchissement Malley Ouest»

Après l'étude de plusieurs variantes, le Centre sportif de Malley SA (CSM) a finalement attribué une extension du mandat au POOLH2o (Pont12 Architectes SA) lauréat du concours pour le nouveau centre sportif de Malley, sous forme de délégation de maîtrise d'ouvrage par les Communes de Prilly et Renens pour la phase d'avant-projet. Ce choix a été fait afin d'assurer une cohérence architecturale et spatiale entre le nouveau centre sportif et le futur passage. Plusieurs séances ont eu lieu en présence des Communes de Prilly et Renens, des CFF, des architectes, des ingénieurs civils et du bureau SDOL permettant de finaliser le dossier d'avant-projet pour la fin d'année 2016. Une livraison de l'ouvrage est prévue pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse en janvier 2020.

Plan de quartier (PQ) «Malley-Gare»

Les Municipalités de Prilly et Renens ont soumis à l'enquête publique, du 28 janvier au 26 février 2015, le projet de PQ ainsi que le volet routier, les servitudes de passage public et la modification de la limite territoriale l'accompagnant. Cette procédure a suscité 13 oppositions au PQ ainsi que 3 remarques. 3 oppositions ont été retirées par la suite.

Aux mois de mai et juin 2016, les Conseils communaux de Prilly et Renens ont levé les oppositions maintenues et adopté le PQ en y apportant un amendement relatif à la part des surfaces dévolues à l'habitation. Le Conseil communal de Prilly a également pris la décision de soumettre le PQ au référendum spontané.

Le 27 novembre 2016, au terme d'une campagne mouvementée, la population prillérane a accepté le projet de PQ à plus de 58 %. Dès lors, sa mise en vigueur par le DTE est attendue pour début 2017.

Plan de quartier (PQ) «Malley-Gazomètre»

Le périmètre du PQ s'étend sur plus de 9 hectares, dont env. 1.65 sur Prilly, et est délimité au Nord par la future avenue de Malley, qui sépare le site du PQ «Malley-Gare». Bien que le développement des deux PQ soit échelonné dans le temps, ils s'inscrivent dans une conception urbaine commune.

Plusieurs îlots s'articulent autour du futur parc du gazomètre. Une partie du périmètre sera destinée à un équipement scolaire.

En 2016, les représentants de la Commune ont participé à plusieurs séances de travail concernant l'élaboration de ce PQ. L'envoi au SDT, pour examen préalable, devrait intervenir courant 2017.

Réseau-t & axes forts de transports publics urbains (AFTPU)

Le projet partiel n°5 (PP5) des bus à haut niveau de service (BHNS) sur les Communes de Prilly, Renens et Crissier a été attribué mi-2015 au Groupement BUT (BG, Urbaplan, Transitec) suite à un appel d'offres. Le projet d'ouvrage avance à bon rythme et a été présenté à différentes reprises aux Municipalités et aux Commissions d'urbanisme des trois communes.

Pour rappel, le PP5 s'insère dans une logique complète de traversée de l'agglomération, devant permettre de relier efficacement l'Ouest à l'Est de l'agglomération en passant par Lausanne.

Une Commission immobilière a été mise en place pour régler les emprises nécessaires au projet en vue de l'élaboration de conventions à l'amiable avec les propriétaires privés impactés et limiter au maximum le nombre de procédures d'expropriation. Sur la Commune de Prilly, bon nombre de réserves de terrain ont été anticipées dans le cadre des planifications (PPA «Corminjoz Nord» et PQ «En Broye»).

L'enquête publique est estimée pour le mois d'avril 2017, une fois les dossiers d'assainissement du bruit, de gestion des eaux et de lignes aériennes de contact stabilisés.

Réseau de mobilités douces - Cheminements piétonniers et itinéraires cyclables

Les planifications en cours (PPA, PQ) cherchent à assurer la coordination des axes de mobilité douce aux cadres communal et local. Le chantier n°5 du bureau SDOL assure la coordination des réseaux de mobilités douces à l'échelle régionale.

Accompagné des différentes Communes, le bureau SDOL a procédé à l'actualisation des cartes des cheminements piétonniers et des itinéraires cyclables.

Bon nombre d'axes de mobilité douce sur la Commune ont été intégrés aux mesures infrastructurelles du projet d'agglomération Lausanne-Morges de 3^{ème} génération (PALM-2016). Il s'agit notamment de la voie verte en lien aux plans de quartier «Au Galicien» et «Grand-Pré Ouest», ainsi que son prolongement au Nord en direction du futur parc d'agglomération de la Blécherette, du franchissement de la route du Chasseur en lien au futur concours d'urbanisme et d'espaces publics pour le site du Pré-Bournoud dans le secteur de Prilly-Centre, de l'axe culturel de Malley sur les Communes de Prilly et Renens.

Les requalifications d'axes routiers sont à penser systématiquement en lien au développement du maillage de mobilités douces (bandes/pistes cyclables, trottoirs élargis, franchissements facilités, etc.), de même que le développement des places vélos, à privilégier couvertes et sécurisées, ainsi que la tranquillisation d'axes routiers (zones 30 km/h et zones de rencontre 20 km/h).

Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)

Dans sa séance du 25 avril 2016, sur la base du préavis N° 4-2016, le Conseil communal a octroyé un crédit d'études de CHF 227'000.-, dont CHF 84'000.- destinés au financement des différents chantiers d'études conduits dans le cadre du bureau SDOL, selon le budget 2016.

La part prillérane au fonctionnement du bureau SDOL est prise en charge par le budget, ainsi que la participation à la rémunération du Chef de projet de Malley.

Chantier 0 - Plan directeur intercommunal (PDi)

Les 8 communes de l'Ouest lausannois ont décidé, d'entente avec le SDT, d'élaborer un PDi commun. Ce document, réalisé à l'échelle de l'Ouest lausannois, correspondra à un plan directeur communal (PDCom) pour chaque commune. Pour rappel, ces dernières ont le devoir de réviser leurs PDcom et leurs plans généraux d'affectation (PGA) d'ici à 2018.

Fin mars 2016, les Conseils communaux des 8 Communes ont accepté le crédit d'investissement nécessaire à l'élaboration du PDi.

Le 23 mai 2016, l'étude du PDi a débuté avec les mandataires retenus. Plusieurs séances de travail ont été organisées tant avec les représentants politiques que techniques des 8 Communes. Fin 2016, la phase de diagnostic était pratiquement terminée. Les démarches se poursuivront en 2017 et 2018, avec une approbation finale prévue au printemps 2019.

Chantier 7 - Ensemble bâtis

Avec le soutien de l'Etat de Vaud, les 8 Communes de l'Ouest lausannois ont publié, à l'automne 2016, le premier ouvrage d'une publication en série intitulée «Les cahiers de l'Ouest lausannois».

Cet ouvrage «Un paysage de la modernité» présente l'étude «Les ensembles bâtis du XX^e siècle dans les Communes de l'Ouest : un état des lieux et une stratégie de valorisation» réalisée en février 2015 par Monsieur Bruno Marchand, architecte et professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL, Laboratoire de théorie et d'histoire).

Il répond à la nécessité d'une stratégie de sensibilisation pour défendre la qualité du patrimoine bâti et paysager de la région. Il a été réalisé en collaboration avec un groupe d'étudiants de 2^{ème} année en Bachelor Photographie de l'ECAL, sous la conduite du Professeur Matthieu Gafsou.

Urbanisme & Constructions

Le vernissage de cet ouvrage, disponible en librairie, s'est déroulé mi-octobre sur le site de l'ECAL. Des exemplaires ont été transmis aux propriétaires et aux gérances des ensembles bâtis prillérans reconnus comme remarquables.

Chantier 6 - Groupe décisionnel Mobilité

Dans le but d'avoir une vision politique coordonnée de la mobilité dans l'Ouest lausannois et de se doter d'une «culture commune» en la matière, les 8 Communes du bureau SDOL ont décidé de constituer un Groupe Décisionnel (GD) Mobilité.

Ce groupe de suivi politique a pour vocation l'approfondissement de thématiques et de projets intercommunaux et fonctionne comme répondant au Groupe Technique (GT) Mobilité.

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

Dans sa séance du 25 avril 2016, sur la base du préavis N° 4-2016, le Conseil communal a octroyé un crédit d'études de CHF 227'000.-, dont CHF 13'000.- destinés aux projets du SDNL.

La part prillérane au fonctionnement du bureau du SDNL est prise en charge par le budget.

La Commune a participé à plusieurs séances de la cellule de pilotage technique (CPT) du SDNL. Elle a également collaboré activement aux chantiers d'études suivants :

Chantier 2, volet 2c. «Stratégie régionale de Mobilité Douce»

Cette étude a pour objet l'élaboration, sur tout le périmètre du SDNL, d'une stratégie régionale de mobilité douce visant à interconnecter les différentes centralités du SDNL via des itinéraires sécurisés, conviviaux et attractifs.

L'élaboration de l'étude s'est déroulée de novembre 2015 à fin 2016. Certaines adaptations seront encore apportées courant 2017 afin de coordonner son contenu avec le PALM 2016.

Guide «Urbanisation et agriculture»

Débuté en 2015, ce projet, qui constitue une mesure issue de la «Planification agricole du Nord lausannois», vise à créer un outil concret de bonnes pratiques destiné à prendre en compte l'agriculture lors de la planification de mesures d'urbanisation et d'infrastructure. Cette étude bénéficie d'un important cofinancement de la Confédération dans le cadre des projets-modèles pour un développement territorial durable de l'ARE.

Le Groupe technique (GT), dans lequel siègent 2 représentants du Groupement des agriculteurs du Nord lausannois (GANL), s'est réuni plusieurs fois durant l'année 2016. Il a notamment testé le guide sur un projet d'urbanisation en cours d'étude sur la Commune de Romanel-sur-Lausanne.

L'étude s'est terminée fin 2016. Une validation du guide par le Groupe de pilotage (GROPIL) du SDNL est attendue pour mars 2017.

Projet d'agglomération Lausanne-Morges - PALM 2016

Le projet d'agglomération Lausanne-Morges de 3^{ème} génération (PALM-2016) a été soumis à consultation publique du 26 septembre au 30 octobre 2016 et remis à la Confédération fin décembre.

Le PALM-2016 intègre les mesures infrastructurelles pour les horizons A (2019-2022) et B (2023-2026), ainsi que les mesures d'urbanisation et l'inventaire des projets à l'horizon 2030.

SERVICE DE L'ENFANCE

Accueil en milieu familial

Accueillantes en milieu familial (AMF) et placements

En 2016 le Service de l'enfance a reçu 199 nouvelles demandes de placements auprès d'une accueillante en milieu familial.

Parmi ces demandes, on peut repérer 27 bébés à naître et 67 écoliers. 9 demandes concernaient des enfants d'autres communes. On peut repérer aussi 52 demandes de dépannages, en raison des vacances ou de congés maladie de l'accueillante. 12 demandes concernaient un souhait de changement d'accueillante (démissions, retraite, etc.).

La Coordinatrice a pu proposer des solutions d'accueil pour 116 cas, représentant un taux de demandes résolues de 58 %. Les demandes en attente au début 2017 sont au nombre de 34. Comme les années passées, ces demandes concernent essentiellement des bébés.

Comme chaque année, Statistique Vaud recense la situation sur le même mois «témoin» de novembre. A cette période, on peut compter sur 39 AMF prenant en charge 236 enfants : 106 d'âge préscolaire, 46 écoliers de 1P et 2P Harmos, 95 écoliers de 3P à 8P Harmos.

En 2016, 4 accueillantes ont donné leur démission et le Service a pu compter sur l'arrivée de 5 nouvelles AMF. L'unique accueillante de Jouxens-Mézery, en âge de prendre sa retraite, prolonge son activité pour une année. 2017 verra très probablement 4 AMF rejoindre le Réseau; les démarches d'agrément sont en cours.

Activités de la Coordinatrice

La Coordinatrice a effectué 68 visites à domicile, soit 11 de plus que l'an dernier, et 22 de plus qu'en 2014.

Les accueils des AMF et des enfants à leur charge à la Ludothèque de l'Association familiale sont désormais hebdomadaires et ont lieu en après-midi. Accueillantes et enfants se retrouvent librement le lundi après-midi avec la Coordinatrice afin de partager un moment de jeux et d'activités communs.

Dans le cadre de la formation continue offertes aux accueillantes, il a été mis sur pied 2 «Relais-contacts», rencontres obligatoires et défrayées. Les thèmes cette année ont été la problématique des sanctions et punitions, ainsi que les difficultés rencontrées dans les relations avec les parents. Désormais les rencontres se déroulent en 3 petits groupes.

Au printemps, un questionnaire a été adressé aux parents plaçant leurs enfants chez une AMF, dans le but d'évaluer la satisfaction des parents sur différents points de l'accueil, et de permettre au Service de l'enfance d'évaluer les points où un soutien particulier devrait être apporté. Sur les 185 questionnaires envoyés, 87 ont été retournés, représentant un taux de réponse de 47 %.

Le Service a ainsi pu relever qu'un soutien devra être apporté aux accueillantes pour leur permettre d'améliorer la fréquence et la qualité des animations, sorties, et jeux proposés aux enfants. Par contre, il a été constaté la qualité des relations nouées entre parents et AMF. Les réponses au questionnaire, ainsi que les commentaires laissés par les parents, soulignent la confiance qu'ils témoignent envers leurs AMF.

Accueil parascolaire

Le troisième APEMS de Jolimont a pu ouvrir dans sa configuration définitive à la rentrée d'août. Cet APEMS de 24 places a intégré ses locaux définitifs en automne. Une solution provisoire avait été trouvée pour les premières semaines du trimestre dans la salle de paroisse du Bon Pasteur.

Jolimont étant situé dans le bâtiment scolaire même, sa mission a été modifiée et a accueilli les enfants dès la 1ère année Harmos (anciennes classes enfantines). Cette solution a été retenue afin d'avoir une offre mieux adaptée et plus logique. L'UAPE le Tilleul ne dessert désormais plus l'école de Jolimont, trop éloignée.

Pour faire face à une forte demande, la Confrérie a ouvert une antenne de 12 places supplémentaires pour les repas de midi dans les locaux de l'UAPE le Tilleul.

Enfance

Diverses activités et animations sont proposées aux enfants. Une attention très particulière est portée sur les questions de la multiculturalité, du vivre ensemble et de la citoyenneté. Ainsi les enfants de Mont-Goulin, après avoir partagé un repas de midi avec les Conseillers municipaux, les ont soumis à une série de questions et remarques sur leur ville et son fonctionnement.

C'est désormais plus de 100 enfants qui sont inscrits dans les 3 APEMS. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la fréquentation des APEMS indiquant la répartition par année scolaire des enfants inscrits.

	Confrérie	Mont-Goulin	Jolimont	Totaux
1P-2P			19	19
3P-4P	28	12	15	55
5P-6P	14	9	4	27
Total	42	21	38	101

Via Escola

Le succès de ViaEscola, accueil des enfants allophones de Prilly qui vont commencer l'école à la prochaine rentrée, se confirme et a incité le Service à encore développer l'offre. Ainsi cet accueil a été proposé à trois groupes le lundi matin, le mercredi matin et après-midi durant 15 semaines. En 2016, ce sont 37 enfants parlant 10 langues différentes qui se sont retrouvés au CVE le Tilleul et dans une classe du Collège Centre. Ce nombre représente une hausse significative par rapport à 2014 (18 enfants) et 2015 (26 enfants). Cette prestation est soutenue par une subvention du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers.

Langue maternelle	Année			Langue maternelle	Année		
	2014	2015	2016		2014	2015	2016
Albanais	6	8	5	Mongol		2	
Amhrigna-tigrigna		1	2	Portugais	6	10	14
Anglais	1	1		Roumain		1	
Arabe			6	Serbo-croate	1		1
Bosniaque			3	Tamoul	1	1	
Espagnol	1		2	Tibétain	1		1
Farsi		1		Turc		1	2
Kurde			1	Vietnamien	1		

Conventions Garderie Béthanle et Centre de Vie Infantile (CVE) des Marronniers

La convention avec le CVE des Marronniers et la garderie de Béthanle est toujours en vigueur, accordant aux enfants prillérans une priorité d'accueil d'un total de 8 places. Le taux d'occupation de ces 8 places à disposition de Prilly a quelque peu baissé, la demande étant actuellement légèrement moins forte, tant à Lausanne qu'à Prilly, en ce qui concerne les enfants de 2 ans ½ à 4 ans.

FONDATION DES ACACIAS

Direction de la Fondation des Acacias

Conseil de Fondation

La Présidente de la Fondation ayant été réélue dans son mandat au sein de la Municipalité de Prilly pour cinq ans, elle conserve le même rôle qu'elle occupait jusqu'alors au sein de la Fondation ce qui permet une continuité dans l'action menée. Après de nombreuses années en qualité de membre du Conseil de Fondation, l'ancienne responsable du Service d'Accueil de la Petite Enfance de Prilly a démissionné en janvier 2016. Suite à la démission d'une Conseillère communale à la fin de la législature 2011-2016, elle a été remplacée par un Conseiller communal nouvellement élu.

Gestion des Ressources Humaines

Un modèle de référence de l'entretien de collaboration a été élaboré avec l'intégration d'objectifs à fixer et la procédure s'y rapportant a été entérinée. Les premiers entretiens ont donc été conduits et ce premier exercice a donné lieu à de nombreux retours positifs; il s'est déroulé à la satisfaction de toutes les parties impliquées.

D'autres démarches RH ont été entreprises ayant trait à des situations problématiques où les collaboratrices concernées ne donnaient pas satisfaction dans leurs prestations et/ou leur comportement.

Les désagréments occasionnés et les coûts élevés supportés liés à l'absentéisme résultant ont été (200 jours) largement contrebalancés par le nouvel essor qu'a pris l'équipe éducative renouvelée et cela sous la conduite de la directrice du CVE Le Tilleul. La réputation de cette unité s'en est trouvée rehaussée à travers la reconnaissance externe de diverses instances en lien avec la petite enfance et les nombreux témoignages de parents exprimant leur satisfaction.

Séances du Conseil de Fondation et fête du personnel

Le Conseil de fondation s'est réuni deux fois durant l'année. La fête du personnel de la Fondation a eu lieu, quant à elle, le 21 septembre.

Centre de Vie Infantile (CVE) Le Tilleul

Durant l'année 2016, l'alimentation a occupé une place importante.

Au Tilleul, les repas des bébés sont préparés sur place par une gestionnaire en intendance. Les repas des enfants plus grands (trotteurs dès 1 an et demi) sont livrés quotidiennement par un traiteur. La collaboration avec cette entreprise s'est approfondie pendant l'année 2016 afin que les repas proposés aux enfants correspondent à leurs besoins fondamentaux. La communication est, de plus, particulièrement importante dans les cas d'allergies avérées, qui sont assez nombreux et de plus en plus complexes.

De plus, l'engagement de la gestionnaire en intendance en poste dès mai a permis la mise en place de projets nouveaux et novateurs.

Les ateliers cuisine avec les enfants ont été nombreux. A quelques occasions, les enfants ont pu emporter à leur domicile un gâteau ou une autre friandise confectionnée au Tilleul, pour leur plus grande fierté et celle de leurs parents.

La fête de fin d'année, en juin, a été organisée à la grande salle de Prilly. Toutes les familles du Centre de Vie Infantile ont été invitées pour un «spectacle» préparé par tous les groupes d'enfants.

En décembre, en présence des membres du Conseil de Fondation, la fête de fin d'année a aussi été un moment joyeux d'échanges chaleureux.

Fréquentation dans les groupes des bébés et des trotteurs

En 2016, 65 enfants ont fréquenté les groupes Bébés et Trotteurs du Centre de Vie Infantile. En août, 21 enfants en âge de changer de groupe sont partis.

14 d'entre eux ont été accueillis par le Centre de Vie Infantile Les Acacias, 1 à la garderie à Romanel et 6 enfants ont été placés dans des structures hors réseau.

Le taux d'accueil des enfants enregistrés en 2016 était à 96.28 % en moyenne sur l'année dont 97.10 % le matin et 95.46 % l'après-midi.

Centre de Vie Infantile Les Acacias

Un travail important de l'année 2016 a consisté dans la mise en application pratique du projet de renforcement du partenariat avec les parents. Celui-ci a impliqué de la réflexion puis la redéfinition d'une attitude visant à une plus grande ouverture.

Parmi les actions qui en ont résulté, il y avait la mise à disposition d'un espace de communication et des petits déjeuners organisés durant toute l'année où les familles étaient invitées. Ces petits déjeuners ont ainsi pu réunir plusieurs familles, leurs enfants, les autres enfants de la structure ainsi que l'équipe éducative. Tout ceci a été vécu comme une opportunité, un plaisir; cela a renforcé le sentiment de confiance, d'appartenance et de partenariat.

En ce qui concerne les projets se rapportant spécifiquement aux enfants, des promenades créatives en ville avec les tout-petits ont été mises en place. Ces promenades leur ont permis de fixer leur attention, de développer leur créativité en leur offrant des points de repère tout en stimulant leur imagination.

Par ailleurs, un atelier créatif au sein de la structure a été mis sur pied pour permettre aux enfants de stimuler leur processus créatif dans un espace de liberté sécurisé et cela en favorisant l'utilisation de matériel recyclé. Le but était de laisser du temps et d'offrir aux enfants un espace pensé et défini pour qu'ils puissent imaginer, réaliser et créer, sans être interrompu et sans aucune forme de jugement.

A rajouter qu'un des éléments notables de cette année a été la formation de l'équipe sur le deuil qui a permis, en collaboration avec l'animatrice de cette formation Mme Alix Noble, de parler de la mort, de sa représentation pour le personnel d'encadrement et pour les enfants. Il s'en est suivi la mise sur pied d'un protocole d'action en cas de décès survenant dans l'institution ou dans une famille. C'est une démarche utile pour avoir un cadre structuré qui tienne lors d'un décès.

Il sied à relever enfin que l'équipe a maintenu sa motivation et son engagement dans le travail, démontrant de l'enthousiasme à développer et à réaliser de nouveaux objectifs. Un réel esprit d'équipe et de solidarité, a contribué à la bonne marche des Acacias ainsi qu'une stabilité qui a permis d'affiner la prise en charge et le développement de projets pédagogiques.

Fréquentation

En 2016, 52 enfants représentant 50 familles ont fréquenté le CVE Les Acacias.

Durant l'année sous revue, 23 enfants ont quitté la structure pour entamer leur scolarité obligatoire ou pour cause de déménagement. Ces enfants ont été remplacés par 14 en provenance du Centre de Vie Infantile Le Tilleul et par 2 en liste d'attente.

Le taux d'accueil des enfants enregistrés en 2016 était à 96.93 % en moyenne sur l'année dont 98.98 % le matin et 94.88 % l'après-midi.

Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) - CVE Le Tilleul Ecoliers

Suite à l'ouverture de l'APEMS de Jolimont, l'UAPE du Tilleul a restreint son accueil aux élèves des collèges du Centre, de Grand-Vigne et de Bel-Orne à partir d'août 2016. Les familles de Jolimont (1P et 2P) ont cependant pu continuer à placer leur enfant au Tilleul durant les vacances scolaires, les APEMS étant fermés pendant ces périodes, si cela devait répondre à un besoin de leur part.

Durant l'année 2016, l'équipe éducative a mené une profonde réflexion sur tous les moments de la journée des écoliers. Des documents écrits accessibles à toute nouvelle personne entrant dans l'équipe ont été élaborés avec soin.

De nombreuses améliorations ont été apportées afin que les besoins des enfants soient pris en compte de la façon la plus juste, tant dans l'organisation de l'espace que dans la pédagogie du quotidien.

L'équipe a mis en place de nombreux projets très créatifs créés avec les enfants afin qu'ils puissent développer leur imagination et jouer, en complément aux périodes vécues à l'école.

Les mercredis après-midi ainsi que durant les vacances, les enfants ont vécu des sorties dans la région, musées, théâtre, expositions ou même au Papillorama.

La participation des écoliers à la grande fête d'été avec les bébés-trotteurs a été grandement appréciée par tous les parents.

L'équipe a commencé une formation "pilote" continue avec le PEP (petite enfance pool). Celle-ci sera proposée à d'autres communes à l'avenir, sur un modèle réfléchi, en particulier, à Prilly.

Enfin, le Tilleul a débuté dans le projet Youp-La-Bouge afin d'obtenir un label qualité délivré aux institutions de la petite enfance qui développe des activités variées autour du thème du mouvement. La concrétisation de ce projet est prévue pour 2017.

Enfance

Fréquentation

Durant l'année 2016, 50 enfants ont fréquenté le groupe des écoliers du Tilleul de janvier à août et 43 enfants d'août à décembre. A la rentrée d'août, parmi les 22 nouveaux enfants inscrits, 8 enfants provenaient du Centre de Vie Infantile Les Acacias et 14 d'autres garderies ou accueillantes en milieu familial.

Le taux d'accueil des enfants a été calculé pour la période de janvier à décembre 2016, hors les mercredis souvent pris en congé par l'un des parents. Le taux d'occupation résultant est chiffré à 52.75 % le matin, 77.28 % à midi et 64.18 % l'après-midi.

RAPPORT DU DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT PRIMAIRE

Répartition des élèves en 2016

Degré	Nb de classes	Garçons	Filles	Total	Moyenne
1-2P	14	121	122	243	17.4
3P	6	70	61	131	21.8
4P	6	54	61	115	19.2
5P	5	39	51	90	18.0
6P	6	66	56	122	20.3
COES *	3	15	8	23	7.7
Totaux	40	365	359	724	**18.9

* COES = Classe officielle d'enseignement spécialisé

** Les COES ne sont pas comprises dans cette moyenne.

Évolution des effectifs et du nombre de classes

Effectifs

2007 :	650	37
2008 :	668	38
2009 :	689	38
2010 :	680	38
2011 :	678	36
2012 :	670	36
2013 :	707	39
2014 :	714	40
2015 :	724	40
2016 :	707	40

Répartition des élèves suisses et étrangers

Sur les 707 élèves de l'établissement primaire, 311 sont étrangers, soit 44 %. Les étrangers représentent 46 nationalités.

Evolution de la proportion moyenne d'élèves étrangers

2006 :	52.11 %
2007 :	50.15 %
2008 :	49.41 %
2009 :	50.80 %
2010 :	51.47 %
2011 :	50.30 %
2012 :	50.30 %
2013 :	51.20 %
2014 :	50.70 %
2015 :	46.00 %
2016 :	44.61 %

Enfance

Elèves en dérogation de zone de recrutement

De Lausanne :	1 élève
De Penthaz :	1 élève
De Renens :	3 élèves

Classes d'enseignement spécialisé

De Bussigny :	2 élèves
De Chavannes-près-Renens	1 élève
De Crissier :	1 élève
D'Ecublens :	6 élèves
De Renens :	3 élèves
De Prilly :	11 élèves

Elèves de Prilly scolarisés dans d'autres communes

Begnins :	1 élève
Cheseaux :	3 élèves
Ecublens :	2 élèves
Renens :	1 élève
Lausanne :	4 élèves
Elèves en écoles privées :	18 élèves
Elèves en institutions :	9 élèves

Corps enseignant

Personnel enseignant au 24 août 2015

	A plein temps	A temps partiel	En congé	Total
1-2P	7	12	0	19
3P	3	7	1	11
4P	2	8	0	10
5P	5	3	0	8
6P	0	10	1	11
COES	2	3	0	5
Education physique	0	2	0	2
Rythmique	0	2	0	2
ACM – ACT	0	3	0	3
Appui + CIF	0	10	0	10
Totaux	19	60	2	81

Arrivées - Démissions et départs (y compris retraites)

En 2016, il a été enregistré 6 arrivées et 7 démissions et départs, dont 1 retraite.

Personnel employé pour les devoirs surveillés

Au début de l'année scolaire, 18 personnes sont responsables des devoirs accompagnés. Parmi elles, une est enseignante au sein de l'établissement primaire. Pour les autres, aucune qualification particulière n'est demandée.

129 élèves, de 4P à 6P + classes spéciales, sont inscrits les lundis, mardis et jeudis. Ils sont répartis en 18 groupes.

Activités culturelles – Spectacles

Les 17 et 18 mars, les classes de 1-2P ont bénéficié d'un spectacle «L'Ô» donné par la compagnie TaMiErO.

Le 30 mai, les classes de 3P à 6P + MG4, MG5 et PL1 ont participé à une représentation du cirque Starlight.

Dans le cadre de la Fête des écoles, les classes de 1-2P ont bénéficié d'un spectacle «Mister Dan à la ferme» présenté par M. Pierre-Alain Hofmann.

Enfance

Projets de bâtiments

Le thème du projet du collège du Centre était «Le sport». Les élèves ont eu l'opportunité de tester de nombreux sports tout au long de l'année scolaire. Les enseignantes ont organisé une visite au musée olympique et des joutes sportives «parents-enfants» ont eu lieu dans la cour du collège ainsi que dans la Grande salle les lundi 27 et mardi 28 juin.

Le collège de Mont-Goulin a traité le thème de l'interculturalité dans le cadre de son projet «Et si on voyageait ?». L'objectif final était une exposition où chaque classe présentait trois œuvres artistiques. Les enfants ont abordé les cinq continents au travers de la musique, d'activités créatrices et manuelles et des arts sur l'ensemble de l'année scolaire selon un échéancier.

Le collège de Jolimont s'est penché sur la décoration du mur à proximité d'un des bâtiments scolaires. Chaque classe a choisi son thème en lien avec la nature. Les responsables de la Commune ainsi que les parents ont été invités à découvrir les œuvres des élèves lors d'un moment convivial.

Activités sportives

Plan-Sépey (école à la montagne)

Avril à juin : 15 classes

Octobre à décembre : 11 classes

Des échanges avec la Commune de Morges ont permis à 6 classes de se rendre aux Grandes Roches, au Brassus.

Après-midi de sport (AMS)

Les AMS ont été donnés par Mme Catherine Bourgeois Banderet aux élèves des classes 5-6P et COES.

En fonction de la saison et de la météo, ces après-midis se sont déroulés :

- à la patinoire;
- en forêt et sur les terrains de la Fleur-de-Lys;
- en salle de gymnastique.

Programmes

A la patinoire : initiation au patinage
exercices d'agilité et d'équilibre
jeux collectifs

En forêt : endurance
jeux par groupes
respect de la nature

Buts et avantages :

- Exploiter des milieux extrascolaires de la Commune pour faire de l'éducation physique.
- Découvrir de nouvelles activités.

Prendre goût à l'effort

Collaborer et jouer avec des élèves d'une autre classe. Possibilité pour les maîtresses d'observer leurs élèves sous d'autres aspects qu'en classe.

Joutes sportives

Comme le veut la coutume, les joutes sportives pour les classes primaires et d'enseignement spécialisé se sont déroulées sur les terrains de la Fleur-de-Lys. Elles ont eu lieu les 24 mai et 12 juin.

Animation gymnastique

C'est Mme Catherine Bourgeois Banderet qui s'est chargée de cet enseignement, offert à titre facultatif, au corps enseignant. Toutes les classes y participent mais, le nombre de celles-ci étant important, chaque classe ne bénéficie de cet appui que trois fois dans l'année.

Prix «Evelyne Goin»

En mémoire de Mme Evelyn Goin, maîtresse d'éducation physique, décédée le 31 décembre 1994, il a été constitué un fonds permettant de récompenser, chaque année, des élèves ayant fait preuve de fair-play.

Courses d'école

Toutes les classes ont effectué leur traditionnelle course d'école. Les subsides communaux sont les suivants :

1-2P	CHF 16.-
3-4P	CHF 17.-
5-6P	CHF 19.-
COES	CHF 22.-

Services parascolaires

Service dentaire

Le Dr Willy Burri a effectué les contrôles de bouche des élèves durant les mois de février et mars. Le corps enseignant est reconnaissant que les contrôles aient lieu dans les bâtiments scolaires (gain de temps).

Prophylaxie dentaire

Mme Myriam Rui, prophylaxiste dentaire, a effectué un passage dans chacune des classes.

Service médical

Le Directeur de l'établissement primaire se plaît à relever l'excellente collaboration du Dr Hervé Vienny et de Mme Annie Martin, infirmière scolaire, ainsi que de Mmes Läubli et Gonzalez, qui ont remplacé Mme Martin après son départ à la retraite. Ces personnes sont des partenaires indispensables à la bonne marche de l'établissement.

Education sexuelle

PROFA est passé dans les classes en juin 2016 à Prilly.

Divers

Informatique

Toutes les classes sont équipées d'au moins deux ordinateurs Mac et d'une imprimante couleur à jet d'encre. Les trois salles des maîtres sont équipées également d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un scanner.

En outre, les enseignants ont la possibilité de disposer d'un beamer.

Le Département Général de l'Enseignement Obligatoire (DGE0) a mis un «Helpdesk» technique à disposition du corps enseignant.

L'établissement dispose d'un site : www.ep-prilly-romanel-jouxten.ch.

Prévention des accidents par morsure

Les classes de 3-4P ont bénéficié d'une animation sur le comportement à avoir envers les chiens. Ce cours a été donné entre septembre et octobre par des membres de la Société Vaudoise pour la Protection des Animaux (SVPA).

Prévention routière

La Police de l'Ouest lausannois est intervenue en octobre dans les classes 1-2P.

Info-Energie et Info-déchets

Les classes 5-6P et COES ont reçu une animation-information sur la consommation d'énergie.

Toutes les classes ont bénéficié d'une animation sur le tri des déchets.

Ces deux animations gratuites ont pour but de sensibiliser les enfants à l'utilisation rationnelle de l'énergie et à la gestion des déchets.

Evacuation

Des exercices pour tester les procédures d'évacuation ont été effectués cet automne en collaboration avec la commune et le SDIS Malley. En règle générale, les procédures ont été respectées, cependant quelques situations en lien avec les sonneries et la communication devront être corrigées.

Fête des écoles

La Fête des écoles a eu lieu le 24 juin sur la place du Marché (Pré-Bournoud). Le thème du cortège était «La fête des fêtes».

CONSEILLERE ECOLE-FAMILLE (CEF)

Nombre de situations suivies

Le nombre total de situations d'élèves suivies en 2016 est en augmentation et s'est élevé à 106 (79 en 2015), réparties à raison de 48 pour le secteur primaire (42 à Prilly, et 5 à Romanel) et de 58 pour le secteur secondaire (32 au Collège du Grand-Pré et 26 au Collège de l'Union).

Au niveau primaire, les suivis pour les élèves des autres communes sont refacturés à ces dernières.

Quelques observations concernant les chiffres

L'augmentation du nombre de situations suivies continue. Comme mentionné dans le rapport précédent, l'école doit faire face à l'augmentation d'enfants à besoins particuliers.

Pour pouvoir répondre à cet afflux de situations nouvelles ou anciennes la conseillère école famille a dû dans certains cas limiter son intervention à l'urgence de la situation, guider et conseiller certains enseignants et familles sans pouvoir assurer un suivi plus approfondi sur le long terme. Certaines de ces situations, particulièrement en 1P-2P ainsi que en 7P-8P auraient nécessité un suivi plus soutenu dans une optique de prévention qui reste essentielle.

Évolutions et perspectives

Les rencontres avec les parents des enfants inscrits à ViaEscola ont eu un vif succès cette année encore. La CEF a été frappée par la richesse des échanges et des liens tissés.

Par ailleurs lors d'analyse de situations dans le GSP 1P-2P elle a constaté que certaines difficultés étaient communes aux familles et concernaient souvent l'éducation ainsi que l'intégration sociale et culturelle.

Ces difficultés sont souvent à l'origine de tensions et malentendus entre l'école et la famille. Les conséquences étant des difficultés pour l'enfant de rentrer dans les apprentissages (absentéisme, troubles du comportement...)

L'idée est donc germée en collaboration avec une psychologue scolaire de créer un groupe de parole et d'échange de compétences pour ces mamans.

Une réflexion autour de la mise en route de ce groupe est agendée depuis la rentrée scolaire 2016.

TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ (TSP)

Le local de l'After school, situé dans les sous-sols de l'Eglise Saint Etienne, a connu le succès dès les premières ouvertures. La fréquentation entre 12h30 et 14h00 ainsi qu'entre 15h30 et 18h00 n'a cessé d'augmenter. La population était composée pour la majorité, de jeunes en dernière année scolaire (11^{ème} H), surtout lors du premier semestre 2016.

Le contact avec les jeunes prillérans fréquentant le lieu a été créé rapidement, ce qui a permis de suivre bon nombre de situations individuelles.

Durant ce premier semestre, les jeunes en fin de scolarité ont en effet été très demandeurs d'aide en matière de rédaction de dossier pour des recherches d'emploi. Cela a permis de connaître davantage de situations difficiles dans lesquelles les jeunes pouvaient être et leur proposer un soutien, non seulement en matière d'avenir professionnel, mais également en termes d'insertion sociale.

Dans le second semestre de 2016, l'After school a également montré son utilité et ce début de nouvelle année scolaire a amené un public plus varié et plus jeune. En effet, si durant l'année 2015-2016 il oscillait entre 14 et 16 ans, cette année les plus jeunes (10-12 ans) ont découvert le lieu et l'investissent, surtout durant la pause de midi. Cela permet aux Travailleurs sociaux de proximité (TSP) de créer un premier lien et d'être d'autant plus attentifs à leur situation, ainsi que de faire de la détection précoce.

Jeunes et moins jeunes se côtoient donc dans les locaux et l'entente entre les différents groupes reste très bon enfant. Cependant, cela nécessite de rester attentifs à cette mixité des âges, car régulièrement, dès 17h00, le public change et le local est fréquenté par des jeunes qui ne sont plus scolarisés et qui n'y ont, de ce fait, plus vraiment leur place.

Tout en étant conscients que ces jeunes vivent des situations de rupture complexes, les TSP estiment que leur soutien vis-à-vis d'eux devrait se situer encore plus dans l'espace public ainsi que par des suivis individuels.

Les liens noués avec les plus âgés perdurent et deviennent plus intéressants, car ils n'hésitent plus à se confier et à soulever des problématiques importantes à leur âge.

A noter également que la population féminine occupe une part importante de notre travail, puisque les professionnels du service côtoient un bon nombre de jeunes filles, très demandeuses du lien. Cet aspect positif de la situation prillérane doit être souligné, puisqu'il est souvent relevé dans différentes études que les filles sont peu dans l'espace public et ont une tendance à se «replier» chez elles.

En ce qui concerne les activités d'animation, l'année a notamment été marquée par celles de Pâques, d'octobre ainsi que par une toute nouvelle animation à la piscine de la Fleur-de-Lys.

Les semaines de centres aérés d'avril et octobre connaissent un succès grandissant, et elles permettent de rencontrer des jeunes moins visibles dans l'espace public.

En outre, l'animation qui a eu lieu à la piscine de la Fleur-de-Lys s'est également soldée par un grand succès, qui incite à un renforcement de ce type de projets pour 2017.

Enfin, l'année a été marquée par la collaboration, non seulement avec Carrefour Sud, mais également avec les Travailleurs sociaux de l'ouest lausannois, ce qui a permis d'organiser et de participer à plusieurs manifestations, par exemple Cap sur l'Ouest et le Dîner Quizz, sur le thème de la sexualité au travers des réseaux sociaux.

Jeunesse



Le Service Jeunesse en quelques chiffres

After school	En moyenne 50-55 jeunes par jour
Coup d'Pouce	174 demandes et 527 heures au total
Futsal	En moyenne, entre 20 et 35 jeunes par ouverture de janvier à mars et d'octobre à décembre
Basket	En moyenne 8-9 jeunes par ouverture
Capoeira	12 à 15 jeunes, ouverture toute l'année
Activités Pâques	22 jeunes
Activités Automne	98 jeunes
Suivis individuels	24 jeunes

CENTRE DE LOISIRS – CARREFOUR-SUD

Un vent de renouveau et de changement a soufflé sur Carrefour Sud en 2016. La mue entamée depuis quelques années se poursuit et induit un certain nombre de nouveautés, à différents niveaux.

Le premier changement notable à relever concerne les horaires du Centre de loisirs. Dans l'idée d'adapter au mieux les ouvertures du centre à sa population-cible, une consultation des utilisateurs du centre a été effectuée dans le courant de l'année. Elle a donné lieu aux modifications suivantes : prolongation de l'ouverture du mercredi après-midi jusqu'à 18h00 au lieu de 17h00 et ouverture à l'essai le premier et le troisième dimanche de chaque mois de 14h30 à 18h00.

Afin de dégager le temps de travail nécessaire à ces ouvertures supplémentaires, une troisième modification a été apportée. Elle a consisté à supprimer les accueils libres du lundi soir et du mardi soir et à réserver ces moments à la pratique de la danse, uniquement.

Ces différents changements ont été accueillis avec un grand enthousiasme par les jeunes qui fréquentent le centre. Les mercredis après-midi et les vendredis soirs connaissent toujours une belle fréquentation, avec respectivement une trentaine et une cinquantaine de jeunes qui viennent passer un moment dans les locaux. Les dimanches connaissent quant à eux des débuts encourageants puisque le centre accueille à chaque fois entre 20 et 30 jeunes.

Jeunesse

Toujours dans l'idée de recentrer les activités sur les envies et les besoins des jeunes de 12 à 18 ans, un programme mensuel a été mis en place depuis l'automne. Ainsi, chaque premier mercredi et chaque dernier vendredi du mois, des activités spéciales sont proposées (tournoi en tous genres, soupers, diffusion d'un film, etc.). L'équipe d'animation reste bien entendu à l'écoute des envies des jeunes pour la mise en place d'activités plus spontanées (la confection d'un gâteau un mercredi après-midi, la mise sur pied d'un après-midi «jeux de société», etc.). Au fil du temps, les jeunes tendent à s'approprier de mieux en mieux le Centre de loisirs et les ressources qu'il met à leur disposition.

Les animateurs soutiennent également les projets plus conséquents que les jeunes utilisateurs du centre souhaiteraient réaliser. Ainsi, 2016 a connu les deux premières éditions du BCS, le Battle de Carrefour Sud. Ce concours de danse hip hop et de break est porté par quatre jeunes danseurs et s'adresse aux jeunes passionnés de hip-hop de la région. La première édition a permis un joli partenariat avec «La Galicienne» puisque la fameuse buvette éphémère a gracieusement prêté sa terrasse pour l'événement. La seconde édition s'est tenue quant à elle au sein même du Centre de Loisirs et a vu plus de 140 personnes assister à l'événement. Forts de ce succès, les jeunes planchent actuellement sur la troisième édition.

Le Centre de Loisirs a également revu son fonctionnement durant les périodes de vacances scolaires, l'idée étant d'adapter les horaires durant ces périodes particulières et de proposer, avec la participation des jeunes, des activités spécifiques. Cette nouvelle façon de faire est encore en phase de test mais les premières tentatives permettent d'affirmer qu'elle répond à un réel besoin.

En parallèle à tous ces changements, il est bien évidemment des choses qui ne changent pas. Ainsi, la participation du centre aux habituels grands rendez-vous de l'année s'est poursuivie. Les jeunes du centre, accompagnés par les animateurs et les moniteurs, ont pris part aux différentes manifestations mises sur pied par JDS et Fêtons Prilly a pu compter sur différentes prestations proposées par des jeunes danseurs de Carrefour Sud. Durant la première semaine de juillet, le Centre de loisirs a également proposé cinq activités pour le Passeport vacances, activités allant d'un atelier cuisine à une initiation au rap. La fin d'année a, quant à elle, vu le centre se transformer en haut-lieu de la confiserie pour la préparation des traditionnels caramels à la crème. Le souper de fin d'année a clôturé l'année dans un joli moment de partage entre les différents acteurs du Centre de loisirs.



COLONIES DE VACANCES

Mis à part la série 2, les colonies 2016 affichaient complet. Il y avait une majorité de «grands» comme presque chaque année en juillet et une répartition plus homogène en août et en octobre.

Le début de colonie de la série de juillet fut un peu «spécial», car une partie des enfants sont arrivés à Plan Sépey avec de gros soucis personnels, des rancunes et des rivalités, non seulement entre eux, mais aussi en lien avec leurs parents, ce qui a fortement dégradé l'entente et la dynamique générale. Cela a été géré en organisant des réunions et médiations pendant les 4 premiers jours de colonie, ce qui a permis d'aborder la suite avec une énergie intéressante et positive.

Sinon pour les colonies 2, 3 et 4, il n'y a pas eu de gros problèmes à régler; l'entente entre les enfants était vraiment bonne. En octobre il y avait beaucoup de très grands et beaucoup de très petits. Les grands ont été adorables avec les petits en prenant un rôle de grande sœur ou de grand frère.

Au niveau des activités, il y a eu les grands «classiques», Cluedo, sport, fête foraine, camping, tour du Miroir d'Argentine, soirée casino, boum, etc. Il a été fait 2 sorties aux Diablerets, une randonnée-piscine et une randonnée au «Festival International du Film Alpin» des Diablerets pour la journée des enfants avec projection gratuite d'un film suisse.

Une soirée spéciale Halloween a été organisée en octobre; la salle disco a été décorée en taverne, tout le monde était déguisé et investi d'un rôle dans une ambiance moyenâgeuse.

De nombreuses activités en forêt ont également eu lieu, dont de la cuisine au feu de bois (grillades, chips d'orties, tisane, etc.), fabrication d'arcs et flèches, confection de mandalas à même le sol et autres jeux de collaboration. Il y a encore eu un atelier bougie et de la peinture.

L'équipe des grands d'octobre a concocté un spectacle «chant et guitare» qui fut magnifique. Ce fut d'autant plus beau et touchant qu'ils l'ont fait sans solliciter l'aide des animateurs et pendant leur temps libre.

Comme fils rouges, il y a eu l'atelier bois, tennis, développement durable avec la fabrication d'une serre, cuisine et cours de 1^{er} secours.

L'équipe de moniteurs de juillet était une équipe de «connus», qui est très bien rôdée, ce qui est agréable car tous savent comment chacun fonctionne, ce qui facilite grandement l'organisation.

Les colonies d'août ont été marquées par l'absence de Paul, une première depuis presque 20 ans ! Julien a dû gérer ces 2 semaines avec l'aide précieuse de Kévin.

De plus l'équipe était toute neuve, car mise à part une monitrice qui avait déjà fait une colonie en 2015, les 3 autres moniteurs étaient nouveaux à Plan Sépey. Ils ont très vite trouvé leurs marques et ce sont avérés indépendants, efficaces et adéquats avec les enfants; l'ambiance a très rapidement été excellente.

En octobre, l'équipe était composée de 4 moniteurs connus et 2 nouveaux. Ces derniers ont pu apporter un peu de fraîcheur avec des idées nouvelles et les anciens ont pu les coacher pour que ces idées se concrétisent.

Une belle ambiance et des moniteurs qui seront toujours les bienvenus.

L'ensemble des colonies 2016 ont un bilan très positif, tant au niveau des équipes, des activités que des enfants (fréquentation 95 %).

Colonies 2016 - Fréquentation

Série 1 - 06 au 17 juillet (2 semaines)	25 filles et 20 garçons (complet - 45/semaine) :	90
Série 2 - 03 au 07 août	21 filles et 14 garçons :	35
Série 3 - 10 au 14 août	20 filles et 25 garçons (complet) :	45
Série 4 - 19 au 23 octobre	20 filles et 25 garçons (complet) :	45
Total pour 2016		215

Aide sociale communale et Aide individuelle au logement

Requêtes *	2015	2016
Aide sociale communale	642	949
Télé réseau	501	723
TL	501	855
Taxe au sac	289	365
Taxe déchets	125	207
Aide individuelle au logement	115	129
Subventions études musicales	0	3
Transport handicap Vaud et transport à mobilité réduite	133	108
Divers **	656	611
Totaux	3'680	3'950

* Comprend toutes les demandes adressées au Bureau de l'aide sociale communale et de l'aide individuelle au logement (renseignements, formulaires, demandes formelles, etc.).

** Comprend toutes les demandes qui ne relèvent pas de la compétence du Bureau et pour lesquelles une orientation de la personne vers le service compétent a été effectuée.

Pour 2016, en complément des statistiques, il y a lieu de préciser ce qui suit :

Au cours de l'année, 3'950 requêtes ont été adressées au Bureau de l'aide sociale communale et de l'aide individuelle au logement (ci-après : Bureau), ce qui correspond à une augmentation par rapport à l'an dernier (2015 : 3'680).

1'849 personnes (2015 : 1'562) se sont rendues directement au guichet du Bureau, soit une augmentation de 18 % par rapport à l'an dernier.

Les intéressés posent des questions, réclament un formulaire, mais ne vont pas forcément jusqu'à déposer une demande formelle relative à l'une ou l'autre des prestations fournies par le Bureau.

Au nombre des prestations octroyées par le Bureau en 2016, on compte en effet :

- 273 prestations à titre d'aide sociale communale, dont 75 % correspondent au remboursement de frais médicaux «hors liste», 11 % au remboursement de frais d'assurances, 10 % au remboursement du solde supplémentaire lié au décompte chauffage et 4 % au remboursement de frais de transport (participation à l'abonnement CFF, demi-tarif CFF, etc.);
- 165 remboursements de frais d'abonnement télé réseau (2015 : 150);
- 119 participations aux frais d'abonnement TL (2015 : 105);
- 180 allègements consentis pour la taxe au sac (2015 : 192);
- 25 aides individuelles au logement (2015 : 21);
- 3 subventions pour études musicales (2015 : 0) ;
- 78 prises en charge de frais de transport effectué par l'association Transport Handicap Vaud et par le Transport Mobilité Réduite (2015 : 90).

Service de défense contre l'incendie et secours

Effectif

	Sapeurs-pompiers	
	Prilly	Renens
Effectif au 1 ^{er} janvier 2016	56	82
Recrutement 2016	16	14
Démissions en 2016	20	6
Effectif au 1 ^{er} janvier 2017	145	

Promotions

Avec effet au 29 octobre 2016 : au grade d'Appointé, les Sapeurs Azouz Ahmed, De Cagna Maïk, Ochsner Julien, Ostertag Cristina et Pedrosa Joaquim. Au grade de Caporal, l'Appointé Delessert Nicolas et les Sapeurs Blunda Ignazio, Conus Samuel et Streletski Sébastien. Au grade de Sergent, le Caporal Chatelan Damien. Au grade de Capitaine avec la fonction de responsable de l'instruction, le Lieutenant Jacinto Rodrigues Ivo.

Interventions

Le SDIS est intervenu à 259 reprises en 2016, 90 interventions sur la Commune de Prilly et 169 sur la Commune de Renens. Ces interventions se répartissent de la manière suivante :

	<u>Prilly</u>	<u>Renens</u>
Alarmes automatiques (107)	42	65
Feux extérieurs (16)	5	11
Inondations (47)	13	34
Feux (29)	10	19
Ascenseurs bloqués (23)	6	17
Techniques (15)	8	7
Sauvetages (11)	2	9
Pollutions (4)	2	2
Divers (7)	2	5

Les sapeurs-pompiers ont assuré 2'496 heures d'intervention pour un total de 1'701 intervenants.

Instruction

L'instruction représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers. Elle est dispensée en fonction des missions, du matériel et du degré de formation des sapeurs et des cadres, ce qui représente 4'626 heures d'exercices, toutes sections confondues.

Depuis la fusion les exercices se font en commun avec des groupes d'exercices regroupant des membres de chaque OI.

La présentation du SDIS aux autorités, aux invités ainsi qu'au public, s'est déroulée le samedi 29 octobre sur la place du Marché à Renens.

Chaque année, les sapeurs-pompiers suivent divers cours de formation et de perfectionnement organisés par l'ECA. En 2016, les membres actifs du Détachement Premiers Secours (DPS) et du Détachement d'Appui (DAP) ont participé à 119 reprises à ces cours pour un total de 180 jours de formation. 27 recrues ont suivi 2 jours de formation de base.

Le SDIS a également participé au traditionnel concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-pompiers le samedi 30 avril à Gimel. Trois équipes de deux personnes ont participé à la catégorie gymkhana.

Service de défense contre l'incendie et secours

Matériel

Les principales acquisitions à charge du SDIS pour le matériel ont été les suivantes : un Ford Kuga pour les chefs d'intervention, des vestes Windstopper pour les officiers, un beamer dans chaque caserne, un tableau blanc pour la salle de théorie, des enseignes pour les deux casernes, des gourdes pour les exercices pour l'ensemble du personnel du SDIS, des combinaisons SP96 pour les officiers, des lampes torche à LED, des sacs d'intervention et diverses bandes patronymiques et grades. Quant au matériel fourni par l'ECA, il a été le suivant : des caisses matériel du surveillant pour les véhicules d'intervention, des caisses «ascenseur» pour les véhicules d'intervention, des outils de force, des valises de reconnaissance pour les porteurs d'appareils respiratoires, des T-shirts «sapeurs-pompiers», des caisses RAKO pour le rétablissement après intervention et l'échange du compresseur pour la caserne de Prilly y compris les modifications du local.

Perspectives 2017

Les perspectives 2017 sont : la formation de base des nouveaux sapeurs-pompiers pour assurer la relève, la formation continue du personnel du DPS et du DAP sur le nouveau règlement de la FSSP, les véhicules et le matériel à disposition, l'implication dans la Commission Opérationnelle VIDIS 20-25 et continuer la collaboration avec les partenaires.

Remerciements

Le Commandant et son Etat-major, remercient toutes les personnes du service pour leur engagement et les prestations données à la collectivité durant cette année. Il rend également hommage aux épouses, époux, compagnes ou compagnons de ceux-ci pour leurs absences régulières, et souvent impromptues, que nécessite un engagement dans un tel service. Quelques mots de remerciements également à l'intention des employeurs des intervenants, qui permettent au système de volontariat de perdurer en laissant partir leurs collaborateurs durant les heures de travail pour porter secours à la population. Les remerciements vont également à la Commission du feu, aux Autorités des communes de Prilly et Renens ainsi qu'à l'ECA pour son appui, sa collaboration et la confiance témoignée au SDIS, ainsi que pour les moyens mis à disposition pour assurer les différentes missions.

Photo souvenir de la présentation annuelle du 29 octobre 2016



Conclusions

Au terme du présent rapport, la Municipalité vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Prilly

- vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

approuve

la gestion de l'exercice 2016 et en donne décharge à la Municipalité.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 3 avril 2017.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

A. Gillièron

J. Mojonnet

Relations intercommunales

2^{ème} PARTIE

INFORMATIONS

DE LA MUNICIPALITÉ DE PRILLY

AU CONSEIL COMMUNAL

SUR LES RELATIONS INTERCOMMUNALES EN 2016

Relations intercommunales

ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS DU NORD-OUEST LAUSANNOIS (AJENOL)

Le Réseau AJENOL regroupe les Communes de Prilly, Jouxens-Mézery, Romanel, Cheseaux, Bournens, Boussens et Sullens, et propose au total 9 structures d'accueil collectif, 6 à Prilly, 2 à Cheseaux et 1 à Romanel, ainsi que deux structures de coordination de l'accueil en milieu familial.

Les trois structures d'accueil parascolaire de Prilly (APEMS, accueil pour écoliers en milieu scolaire) ont désormais tous intégré leurs locaux définitifs, offrant un total de 84 places aux écoliers. L'UAPE les Funambules de Cheseaux offre 48 places et le Tilleul de Prilly 36 places. L'accueil parascolaire offre désormais 144 places, sans compter les réfectoires scolaires hors réseau.

Deux réseaux d'accueil en milieu familial sont actifs sur le territoire du Réseau, celui de Cheseaux, Romanel, Bournens, Boussens et Sullens, et celui de Prilly et Jouxens-Mézery. L'AJENOL encadrait, à fin 2016, 76 AMF (accueillantes en milieu familial), comme en 2015.

L'AJENOL a signé en 2011 une convention de collaboration avec le jardin d'enfants de Jouxens «Le Petit Navire» pour l'accueil d'urgence. Cette convention est reconduite chaque année. En outre l'Oiseau Lyre, structure privée sise à Prilly, a signé une convention avec l'AJENOL et offre jusqu'à 5 places aux enfants du Réseau, aux conditions de l'AJENOL. La garderie d'entreprise de la BGV, la Cabane, a signé une convention en 2016, lui permettant désormais de bénéficier des subventions de la FAJE.

L'AJENOL a tenu en 2016 deux Assemblées générales, le 18 mai et le 23 novembre. Ces AG ont adopté les comptes 2015 et le budget 2017. Outre ces activités «traditionnelles», l'AG de juin a pris congé de sa présidente, des membres de la commission, des vérificateurs des comptes et des scrutateurs, ainsi que du comité AJENOL, fin de législature oblige. Quant à l'AG de novembre, elle a confirmé dans ses fonctions le nouveau comité et sa nouvelle présidente, élu la Présidente de l'AG, la Vice-présidente, ainsi que les nouveaux membres de la commission, les vérificateurs des comptes et les scrutateurs.

Le Comité de l'AJENOL s'est réuni trois fois durant le premier semestre 2016, dans son ancienne composition. Quant au nouveau Comité, il s'est réuni à deux reprises en automne.

Parmi les diverses tâches menées à bien par le Comité, on peut citer :

- Bilan de la législature par l'ancien Comité
- Constitution du nouveau Comité, répartition des diverses fonctions
- Problématiques autour des outils administratifs et opérationnels
- Rencontre avec la Secrétaire générale de la FAJE
- Adaptation de la grille tarifaire, détermination du revenu déterminant, prix des repas
- Rédaction et/ou mise en route des conventions
- Adoption des comptes et budgets

Les séances du Comité accueillent des représentantes des coordinatrices et des directrices, afin de garder le contact avec les structures d'accueil et les AMF.

Dans le cadre de sa collaboration avec la FAJE (Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants), le réseau AJENOL a régulièrement été présent aux Rencontres des réseaux. Une délégation du Comité a participé aux diverses rencontres de la Faïtière des réseaux d'accueil vaudois.

La réflexion menée tant par l'ancien Comité que par le nouveau autour du développement de l'offre, des outils nécessaires à la gestion efficace, comme de la structure de l'AJENOL, ont abouti aux constats suivants : le développement constant de l'offre d'accueil et du nombre de structures, les exigences accrues de contrôle des subventions cantonales, par ailleurs en augmentation, les difficultés rencontrées autour des outils de facturation, la nécessité d'harmoniser outils et pratiques. Tous ces éléments imposent au Comité la nécessité d'une plus grande centralisation et d'un renforcement de la structure administrative du réseau AJENOL.

Le tableau ci-après offre une vision synthétique des prestations offertes par l'AJENOL en 2016.

Relations intercommunales

Accueil familial	Nb d'AMF (31.12)	Nb de places autorisées *	Nb enfants accueillis (état : 11.2016)				Nb heures facturées	Nb jours accueil (estimés)
			Préscolaire	Parascolaire		Total		
			Bébés > 4 ans	1P-2P	3P-8P			
Cheseaux-Romanel-BBS	37	133	74	74	98	246	119'377	11'938
Prilly-Jouxten-Mézery	39	156	106	46	95	247	167'512	16'751
Total Accueil familial	76	289	180	120	193	493	286'889	28'689

* non compris les enfants des accueillantes

Accueil collectif	Nb places offertes	Nb enfants accueillis (état : 11.2016)						Jours ouverture par an	Nb jours accueil (estimés)
		Préscolaire			Parascolaire				
		Bébés	> 30 mois	> 4 ans	1P-2P	3P-8P	Total		
Prilly	104	74			141		215		71'315
Tilleul - Nursery	24	18	24				42	230	9'660
Acacias	20			32			32	230	7'360
Tilleul - Ecoliers	36				39		39	230	8'970
APEMS Confrérie	36					42	185	185	34'225
APEMS Jolimont	24				18	18	36	185	6'660
APEMS Mont-Goulin	24					24	24	185	4'440
Cheseaux	92	87			86		173		39'790
Galipette	44	21	26	40			87	230	20'010
Funambules	48				43	43	86	230	19'780
Romanel	20	31			0		31		7'254
P'tits Bonshommes	20			31			31	234	7'254
Total Accueil collectif	216	39	50	103	100	127	419		118'359

Nombre de places offertes	Nombre d'enfants accueillis			Nombre de jours d'accueil (estimés)		
	Préscolaire	Parascolaire	Total	CVE-UAPE	AMF	Total
505	372	540	912	118'359	28'689	147'048

ARASPE - ASSOCIATION REGIONALE DE L'ACTION SOCIALE PRILLY-ECHALLENS

Rapport des Présidents du Comité de direction, M. Werner Blum (2011-2016) et Mme Anne Bourquin Büchl (2016-2021)

En 2016, les deux assemblées intercommunales se sont déroulées le 8 juin à Cheseaux, et le 30 novembre à Echallens. De plus, le 24 août, la cérémonie d'assermentation des nouveaux représentants des Communes, tant au Conseil intercommunal qu'au Comité directeur (Codir) a eu lieu à Echallens. Cette cérémonie présidée par M. Pascal Dessauges, Préfet du Gros-de-Vaud, s'est déroulée à Echallens. Le Président sortant, M. Philippe Dind, Syndic d'Essertines-sur-Yverdon a été remplacé par Mme Corinne Von Kännel Miranda, Conseillère municipale à Assens

Lors de ce changement de législature, une partie des Municipaux membres du Codir durant la législature 2011-2016 ne se sont pas représentés et/ou ont été remplacés; il s'agit de : Mmes Françoise Arlaud pour Froideville et Michelle Gay Vallotton pour Cheseaux, et MM. Werner Blum, Président du Codir, d'Echallens, et Yves Jauner de Penthalaz. Ont été élus par l'assemblée pour les remplacer : Mmes Véronique Gilliard Arnold pour Montanair, Claudia Perrin pour Romanel, Véronique Pittet Allaz pour Villars-le-Terroir et Corinne Sauty pour Echallens, ainsi que M. Didier Chapuis pour Penthalaz. Les membres sortants reconduits sont Mmes Anne Bourquin Büchi pour Prilly et Sandrine Favre pour St-Barthélémy, ainsi que MM. Jacques Marchand pour le Mont-sur-Lausanne, et Jean-Pierre Sterchi pour Cugy. Mme Anne Bourquin Büchl a été élue Présidente du Codir, et M. Jacques Marchand Vice-président. Mme Martine Seiler a été reconduite dans ses deux fonctions de Secrétaire de l'assemblée intercommunale et du Codir.

Relations intercommunales

Le travail du Codir a été intense durant cette année de changements; il s'est réuni à 19 reprises, dont 7 pour le nouveau Comité. En effet, au-delà du suivi des affaires courantes, des budgets et des comptes, il a dû s'impliquer dans une situation difficile concernant le personnel. Cela a nécessité plusieurs réunions, dont une rencontre avec le personnel de l'ARASPE. Afin d'être mieux épaulé dans ce genre de situations, le Codir a demandé au Directeur de souscrire une assurance de protection juridique.

Les comptes de l'exercice 2015 ont présenté un excédent de recettes, et le Codir a décidé qu'il serait redistribué aux communes membres, les fonds de réserve de l'ARASPE étant déjà pleins.

Ouverture d'une antenne CSR à Penthalaz

L'antenne de Penthalaz a été ouverte à la satisfaction des utilisateurs.

Sur le plan cantonal :

Vision 2020 des Agences d'assurances sociales

Les agences d'assurances sociales (AAS) de l'ARASPE font partie des régions pilotes dans la vision 2020 des Agences d'assurances sociales. La période pilote, initialement prévue sur 6 mois, a débuté au 2^{ème} semestre 2016. De facto, comme le travail réel n'a commencé qu'après les vacances d'été, le Canton a décidé de prolonger la période pilote en principe jusqu'en 31 mars 2017.

Avenir

Le Canton a informé les régions de la nouvelle version de la loi sur l'action sociale vaudoise. Cette loi entrera en vigueur en 2017 et introduit entre autres les nouveaux éléments suivants : création d'un dispositif de médecin-conseil, fermeture du Centre social cantonal, nouvelles mesures pour les Jeunes adultes sans formation professionnelle s'adressant au RI, suppression de la franchise des indus, sanctions pour comportement inadéquat, introduction de la possibilité d'une retenue sur le montant RI pour les bénéficiaires qui ne s'acquittent pas de leur part à charge de leur assurance maladie, mise en place de nouvelles mesures de soutien à l'insertion sociale.

Modification de la gestion des PC Familles

Depuis 2016, la modification de la gestion des dossiers PC Familles est effective, ils sont traités par quatre pôles de compétences afin que ce soit la même personne qui enregistre et taxe les dossiers. L'ARASPE a obtenu que les habitants des communes la composant soient libres de se rendre dans le pôle de compétences qui est leur convient le mieux, soit Yverdon ou Lausanne suivant leur commune de domicile.

La demande du Codir que les AAS d'Echallens et de Prilly soient habilitées à rembourser les frais médicaux et de garde a également été acceptée.

Conclusion

Force est de constater que le chantier de l'Aide sociale n'est pas un chantier qui peut être bouclé. Le Codir suit avec attention les répercussions des nouvelles procédures sur le fonctionnement de la RAS et sur les usagers, particulièrement les jeunes. Il remercie vivement la Secrétaire du Codir de sa fidélité, ainsi que toute la Direction et les collaboratrices et collaborateurs de leur engagement constant auprès des habitants les plus précaires de notre région.

Rapport du Directeur de l'ARASPE, M. Pascal Roduit

La Direction a vu la finalisation du nouveau poste d'Adjoint de direction en charge des prestations de l'Action sociale vaudoise, et a déployé au sein du CSR quatre postes de responsables d'équipe, à l'instar de l'organisation des AAS.

Ressources Humaines : sans tenir compte des absences maladie-accident, un total de 54 EPT étaient actifs au 31 décembre 2016 (38,7 EPT au CSR et 15,3 EPT dans les AAS). La moyenne annuelle a été de 51,8 EPT (36,6 EPT au CSR et 15,2 EPT dans les AAS).

Relations intercommunales

En 2016, le CSR a géré une moyenne mensuelle de 898 dossiers RI payés dans l'ensemble de la Région, et une moyenne mensuelle de 946 dossiers RI financés par le Canton. Le budget élaboré en septembre 2015 tablait sur une moyenne de 900 dossiers financés, c'est pourquoi les effectifs ont été augmentés en cours d'année.

Le Conseil intercommunal avait décidé que le CSR transmettrait deux fois par an aux Syndics la liste des bénéficiaires du RI de leur commune. Cela a été réalisé en avril et en octobre.

Les locaux du site d'Echallens devenant trop étroits, une nouvelle antenne du CSR a été ouverte le 9 mai à Penthalaz, couvrant les communes de l'ouest du district du Gros-de-Vaud. Malgré la légère baisse des dossiers à Prilly, l'augmentation des dossiers dans plusieurs autres communes a demandé d'augmenter les effectifs, et les locaux de Prilly sont devenus à leur tour trop étroits. La Direction est à la recherche de nouveaux locaux.

En fin d'année, le CSR se préparait à une importante révision de la Loi sur l'action sociale vaudoise (LASV) entrant en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

Au 31 décembre 2016, les AAS géraient 1'987 dossiers AVS d'employeurs (dont 196 à Prilly), 2'007 dossiers AVS d'indépendants (146), 2'806 dossiers d'affiliations de Personnes Sans Activité à l'AVS (862), 2'250 dossiers d'Allocations Familiales pour Personnes Sans Activité (376), 7'256 dossiers de rentiers AVS/AI (1'618), 2'249 dossiers de Prestations Complémentaires AVS/AI (716) et 41 dossiers de prestations cantonales de la Rente-pont (18).

Depuis le 1^{er} avril 2016, les AAS de l'ARASPE ne sont plus responsables de la gestion des demandes de PC Familles, mais l'AAS de Prilly continue à gérer les demandes des Prillérans bénéficiaires du RI par délégation du CSR. Au 31 décembre 2016, il y avait 86 dossiers actifs de PC Familles d'habitants de Prilly.

En mai, les AAS de l'ARASPE sont entrées dans un projet pilote cantonal qui les implique dans l'appui administratif généraliste en faveur des personnes âgées et/ou en situation de santé fragile en collaboration essentiellement avec les Centres Médico-Sociaux d'Echallens et du Mont-sur-Lausanne.

Dans l'ensemble de l'ARASPE, l'accueil, l'écoute et le respect de la dignité humaine sont privilégiés, mais une vigilance par rapport à la fraude dans l'utilisation des fonds du RI est indispensable.

Incivilités dans les bureaux : la très grande majorité des personnes reçues se comporte bien. Le CSR n'a même pratiquement connu aucun épisode de violence au cours de l'année.

ASIGOS - ETABLISSEMENT SECONDAIRE - RAPPORT DE M. S. CORDAY, DIRECTEUR

Rentrée scolaire 2016

45 classes ouvertes en août 2016, dont 17 au collège du Grand-Pré, ont permis d'accueillir les 840 élèves de l'établissement primaire et secondaire (818 en 2015).

En 7P - 8P : 307 élèves (320 en 2015; 306 en 2014). En 9^e - 11^e : 501 élèves (498 en 2015; 548 en 2014). 12^e année (RAC1) : 30 élèves.

Corps enseignant et secrétariat

Quelques figures marquantes ont quitté l'établissement pour une retraite bien méritée : Marc Isenring, Daniel Frey, Liliane Bécholey, Gilles Rosset, Jean-Edouard Rebeaud, Marianne Cuany, Antoinette Fallet-Girardet (enseignant-e-s) et Annie Martin (infirmière scolaire).

Outre les cérémonies officielles, une prise de congé festive a été organisée dans le Chablais par les enseignant-e-s et un groupe de motards.

Le renouvellement de l'équipe «éducation physique» a nécessité l'engagement de trois nouvelles et nouveaux maître-ss-es de sport : Muriel Mühlethaler, Maxime Beney et Yann Mathez. Les autres départs ont été compensés par Jennifer Ecoffey en 7-8P, Maria Preitner, Fernando Saji et Fatima Chaaib Kouri en maths-sciences. Quelques stagiaires en emploi complètent l'ensemble des 96 enseignant-e-s de l'établissement.

Annie Martin a été remplacée par deux nouvelles infirmières, à temps partiel : Mmes Alix Laübli-Girardet et Anabel Gonzalez Dominguez.

Relations intercommunales

Conseil de direction

Le Conseil siège une fois par semaine sous la présidence du Directeur et traite de tous les dossiers administratifs ou pédagogiques en cours.

Mmes Muriel Cantin, Caroline Stupar et MM. Christian Baur, Luc Matthey-Doret, Olivier Eugster et Grégoire Mancuso, doyennes et doyens, se partagent les responsabilités de direction tout en poursuivant leurs activités d'enseignement à temps partiel.

Pédagogie

Les premiers certificats type «LEO» ont été distribués en juin. Ils mentionnent la voie et les niveaux suivis en français, mathématiques et allemand pour les VG. Une lettre ouverte des enseignant-e-s de Prilly à Mme la Cheffe de département a mis en lumière leurs difficultés à prendre en charge des élèves les plus fragiles tout en respectant les contraintes organisationnelles. Le Conseil de direction, sensible à la problématique, a proposé une journée pédagogique en février 2017 sur le thème de «l'enfant différent dans le groupe».

D'autre part, en partenariat avec l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS) du canton, les enseignants de 7P travailleront à un module sur le harcèlement avec leurs élèves. La prévention est une préoccupation permanente pour notre école dans les domaines de la violence, des addictions, des nouvelles technologies ou de l'alimentation.

Depuis cette année, l'établissement accueille deux classes régionales «RAC1». Elles permettent à 30 élèves (en provenance de Prilly et Ecublens) de poursuivre leur parcours dans une 12^e année et d'obtenir un certificat VG, niveaux FRA2-MAT2-ALL2. Pour certain-e-s, l'occasion d'obtenir des résultats suffisants pour aller au gymnase - en école de commerce ou de culture générale - ou en voie maturité professionnelle.

La classe régionale OES 9-11 pour les élèves en grande difficulté reste à Prilly. Son bon fonctionnement est reconnu par le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF).

Appui en 7P et 8P

Les périodes hebdomadaires d'appui par classe se poursuivent. Les horaires permettent d'organiser un appui en mathématiques, français et allemand. Ces appuis collectifs sont complétés par la mise en place d'un groupe de soutien formé de trois enseignantes spécialisées. Ce dispositif permet d'aider les élèves en fonction de leurs difficultés par des appuis individuels ciblés.

Devoirs surveillés 7P et 8P

Organisés les lundis, mardis et jeudis de 15h50 à 16h50 en collaboration avec la Ville de Prilly, ils permettent à environ soixante élèves de faire leurs devoirs à l'école. Les élèves sont répartis en trois groupes chaque fois, conduits par des surveillant-e-s engagés par la commune. Ce ne sont pas des appuis mais un lieu permettant aux enfants de travailler dans un environnement propice. Ils sont payants (forfait annuel de CHF 100.- à CHF 200.- selon la fréquentation) et subventionnés par la Ville de Prilly.

Structure d'Accueil Temporaire (SAT)

Les maîtres utilisent toujours cette structure. Elle permet de réduire les problèmes de comportement. La fréquence d'utilisation est en légère diminution. 98 élèves (111 l'année précédente) y ont été convoqués, pour 245 passages dénombrés.

Module d'activités temporaires et alternatives à la scolarité (MATAS)

«Trajectoire» et «Dynamo», les structures MATAS ouvertes à Renens et à Montheron pour les établissements de la Couronne ouest-lausannoise (CRENOL), ont accueilli quatre élèves de Prilly, pour une période de trois mois. Encadrés par un éducateur et un enseignant, ces jeunes ont trouvé une aide pour reprendre confiance en leurs possibilités, retrouver une motivation personnelle, mieux respecter les règles de la vie scolaire et, dans certaines situations, pour définir un projet pour leur futur professionnel. Prévues dans la LEO (art. 103) et son règlement (art. 76), les structures sont codirigées par une institution «SPJ» et un établissement scolaire.

Relations intercommunales

Formation continue

Les enseignants suivent régulièrement des formations continues personnelles ou par groupes, encouragées par la Direction générale. L'atelier de supervision, animé par Mme Nicole Dovat, se poursuit cette année.

L'école, lieu de vie, de rencontre et de partage

La journée de l'écologiste ne se limite pas aux horaires scolaires et la collaboration avec les services de la Ville de Prilly permet de fournir aux élèves des solutions multiples pour les accueillir à midi et dès 15h30 dans de bonnes conditions :

Pause de midi

À midi, les élèves qui ne rentrent pas chez eux ont la possibilité d'aller au réfectoire de St Etienne ou de rester à l'école pour pique-niquer. Des fours à micro-ondes sont à la disposition des élèves dans les deux collèges. Les élèves de 7P-8P (Grand-Pré) peuvent participer à un atelier bricolage ou aux «midis-qui-bougent» dans une salle de gymnastique. Ces activités sont surveillées.

La bibliothèque de l'Union est aussi à disposition.

Dès 15 h 30

Au Grand-Pré, les devoirs surveillés permettent de rester à l'école jusqu'à 16h50 pour travailler.

À l'Union, les études surveillées sont assurées par des enseignants et ressemblent souvent à des appuis. Les élèves y viennent sur une base de volontariat ou sur conseil de leur enseignant-e.

After-school

Ce lieu d'accueil est ouvert de 12h30 à 14h00 (9e -11e) et de 15h30 à 18h00 (7e -11e). Il permet aux jeunes de se retrouver et de pratiquer le ping-pong, le baby-foot ou d'autres jeux. Les Travailliers sociaux du Service jeunesse de la Ville de Prilly sont présents et en assurent le bon fonctionnement.

ASSOCIATION DE COMMUNES DE LA REGION LAUSANNOISE POUR LA REGLEMENTATION DES TAXIS (AIT) - RAPPORT DE M. PIERRE-ANTOINE HILDBRAND, PRESIDENT DU COMITE DE DIRECTION

Principales tâches

- renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis;
- préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis;
- surveiller et corriger les examens topographiques;
- délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis;
- gérer et tenir à jour les dossiers des conducteurs de taxis;
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis;
- enquêter sur les réclamations;
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc;
- assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique ainsi que des révisions réglementaires.

Suite à l'engagement d'un deuxième policier à la Brigade des taxis, en date du 1^{er} mai, six collaborateurs/trices, représentant 3.8 EPT, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après : l'Association), dont Lausanne fait partie, avec onze autres collectivités environnantes.

Relations intercommunales

Evénements marquants

Par arrêts des 31 mars et 27 avril, la Cour constitutionnelle du Tribunal cantonal a rejeté les requêtes, respectivement du Groupement des indépendants et de la société Uber, contre la deuxième révision partielle de la réglementation sur le service des taxis. Ces deux décisions ont été contestées devant le Tribunal fédéral, qui n'a pas encore statué sur le recours du Groupement des indépendants. En revanche, il a, par arrêt du 31 octobre, admis le recours d'Uber, estimant, contrairement au Tribunal cantonal, que cette société a qualité pour agir. Dès lors, l'instance précitée devra notamment déterminer si la notion de central d'appel est applicable à la société Uber.

Par ailleurs, l'engagement d'un deuxième policier a permis d'intensifier la lutte contre les taxis «sauvages» (exerçant sans autorisation). C'est ainsi, notamment, que plusieurs contrôles nocturnes ont pu être réalisés. Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 164 (52 en 2015). Au total, on dénombre 363 dénonciations dressées, tous corps de police confondus, à l'endroit de personnes exerçant sans autorisation, la plupart contre des chauffeurs utilisant l'application UberPop, lesquels, en l'absence de permis professionnel et de véhicule agréé, contreviennent au règlement sur les taxis.

Enfin, le Comité de direction a, avant le changement de législature, mené une réflexion visant à dresser un bilan du fonctionnement des structures qui fondent l'Association. Une série de recommandations ont été formulées à l'intention du Conseil intercommunal. En outre, celui-ci a, dans sa séance du 12 octobre, nommé une commission pour répondre à un postulat intitulé «Pour un large débat sur l'avenir des transports de personnes».

Confronté à l'arrivée de nouveaux modèles économiques et d'une concurrence accrue, le monde des taxis reste plus que jamais au cœur de l'actualité médiatique, juridique et politique.

Autorisations

Type A – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl)

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2015	2016	2015	2016
Compagnies	5	5	102	102
Exploitants indépendants	148	148	148	148
Total	153	153	250	250

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 4 autorisations A (2015 : 8) ont été transférées soit à des candidats inscrits sur la liste d'attente, soit au conjoint ou au descendant du renonçant. Il est à signaler que 7 autorisations aux mains des compagnies, qui n'ont pas été renouvelées en fin d'année, seront attribuées à des exploitants indépendants.

Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2015	2016	2015	2016
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	50	52	55	55
CDS	1	1	1	1
Allô Taxis !	1	1	2	2
Autres	36	46	42	52
Total	88	100	100	110

Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2015	2016	2015	2016
Entreprises	4	4	19	20
Exploitants indépendants	6	4	7	5
Total	10	8	26	25

Relations intercommunales

Conducteurs

Au nombre de 469 (2015 : 478), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2015	2016	2015	2016
Conducteurs «réguliers»	412	408	22	17
Conducteurs «auxiliaires»	42	43	2	1
Total	454	451	24	18

Au cours de l'année, sur 37 demandes enregistrées (2015 : 32), 24 carnets de conducteur ont été délivrés (2015 : 22), un certain nombre de candidats ayant renoncé ou échoué à l'examen topographique.

Courses des taxis de place

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'147'067 courses, contre 1'247'909 en 2015.

Stations

Au nombre de 46, les stations offrent un total de 194 places (comme en 2015).

ASSOCIATION «SÉCURITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS»

Les éléments rapportés ci-après constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association «Sécurité dans l'Ouest lausannois» au profit des huit communes du District. Pour plus d'informations, le rapport de gestion complet de ladite association de même que les comptes rendus de sa Commission de gestion figurent sur le site www.polouest.ch.

Comité de direction et Conseil intercommunal

En 2016, le Comité de Direction a tenu 11 séances au cours desquelles 52 décisions ont été prises. Le Conseil intercommunal quant à lui s'est réuni à 5 reprises et traité 13 préavis. Représentants de Prilly au sein dudit conseil : Mme et MM. Johanna Monney, Fabien Deillon, Pascal Delessert, Ihsan Kurt et David Stauffer jusqu'au 30 juin; Mme et MM. Danielle Romanens Gaille, Helder Da Costa Cunha, Fabien Deillon, Pascal Delessert et Luigi Sartorelli, dès 1^{er} juillet, début de la législature 2016-2021.

Répondant communal

Pour Prilly, le répondant communal est le Lieutenant Thierry Guyot. Durant l'année écoulée, le répondant communal a privilégié un mode de fonctionnement favorisant les interactions entre domaines de compétence des services du corps de police et ceux de la Ville de Prilly. Dans les faits, chaque demande en provenance de l'Autorité communale ou des Services de la Ville de Prilly a été redirigée vers la division à même d'offrir ses compétences par domaines d'expertise telles que la circulation routière, la police du commerce, la gestion du stationnement, la signalisation et la gestion des chantiers ou encore par des actions de prévention ou de répression assurées par Police Secours ou la Police de Proximité.

Sans dresser la liste exhaustive des sujets traités conjointement, il y a lieu de citer la gestion des chantiers et, respectivement, des flux de circulation, les étapes de démolition de la patinoire de Malley, les nuisances sonores provoquées par certains usagers de la route, le regroupement de jeunes dans les préaux scolaires, le respect de mises à ban ainsi que la prévention liée aux dommages à la propriété sur des édifices publics. Si la situation a été rendue complexe par l'absence du Municipal en charge de la sécurité, le bilan reste positif puisque chaque demande a pu être traitée avec diligence tout en favorisant les contacts entre les collaborateurs de la Ville de Prilly et ceux du corps de police.

Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant, le Maj F. Schaer.

Relations intercommunales

Unités territoriales

En 2016, les Unités territoriales ont continué à œuvrer dans la résolution de problématiques, mais se sont aussi concentrés sur le travail proactif. Pour ce faire, des objectifs hebdomadaires sur trois axes (circulation, judiciaire et proximité) ont été mis sur pied. Chaque semaine, les policiers des Unités territoriales ont ainsi pu déployer leurs efforts sur des phénomènes significatifs des quartiers de manière spatio-temporelle. Par exemple, le non-respect régulier de la signalisation routière, la consommation de stupéfiants dans un parc ou encore la lutte contre les fausses collectes.

S'agissant de la visibilité des policiers sur le terrain, les prestations des Unités territoriales ont été organisées en fonction des endroits stratégiques à cibler par des points de passages obligés. Opérationnellement, les Unités territoriales ont été plus réactives dans l'émergence de phénomènes nécessitant des actions immédiates, notamment dans le domaine de la prévention. Par exemple, le suivi régulier des cas de vols à l'astuce au préjudice de personnes âgées a permis d'orienter les policiers sur les lieux propices à ce type d'infraction afin de sensibiliser les victimes potentielles.

L'activité des Assistants de Sécurité Publique (ASP) rattachés aux Unités territoriales est en constante évolution. Si le contrôle du stationnement reste la principale activité des ASP, il n'en demeure pas moins que ces collaborateurs sont un soutien très précieux à l'activité policière notamment dans l'approche en résolution de problèmes. Pour parfaire leurs connaissances et élargir leur champ d'actions, quelques formations ont été mises en place en 2016, dont la protection personnelle. Elles se poursuivront en 2017 et permettront ainsi aux ASP d'être parfaitement à l'aise dans l'accomplissement de toutes leurs missions.

Principales activités en matière d'approche en résolution de problèmes sur le territoire de Prilly

Dans le cadre de son activité au profit de la commune, le personnel de l'Unité territoriale du secteur s'est, entre autres, chargé de gérer une problématique en lien avec l'installation d'un campement sauvage qui avait généré le regroupement de nombreux déchets. En collaboration avec le propriétaire de la parcelle, l'endroit a été nettoyé. Aussi, les nombreux arbustes qui cachaient l'endroit du campement ont été taillés rendant ainsi la zone plus propre. Il s'est également investi dans diverses sollicitations des habitants au sujet de litiges de voisinage ou à l'endroit d'un propriétaire de chien qui promenait régulièrement son animal sur une zone herbeuse malgré la présence d'un signal d'interdiction.

Service de la signalisation

En 2016, à Prilly, le service est intervenu à 5 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 420 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement dans le cadre des nouveaux tracés de la route de Broye et au carrefour de la Fleur-de-Lys, ainsi que des fouilles pour le renouvellement des réseaux souterrains et l'installation du chauffage-à-distance à la Rte des Flumeaux, l'Av. de la Rochelle, l'Av. de Floréal, la Rte de Cossonay et au Ch. de la Pommeraie. Les policiers sont également intervenus lors de 99 manifestations, dont Cap sur l'Ouest, Art On Ice, Fête des écoles-Fêtons Prilly, Fête nationale du 1^{er} août, course «A travers Prilly». Enfin, 240 interventions ont été réalisées, notamment pour la pose de signalisation et de compteurs routiers.

Statistiques pour Prilly - Chiffres extraits du rapport de gestion de l'Association

Activité générale de la Police de l'Ouest

- *Événements - 1'903* : Assistance, 744 - Lésion corporelle/bagarre, 77 - Dommage à la propriété, 95 - Incendie, 13 - Infraction à la Loi sur les étrangers, 51 - Appréhension/arrestation, 122 - Trouble de la tranquillité/nuisance, 350 - Stupéfiants, 46 - Violence domestique, 22 - Prévention, 383.
- *Vols/cambriolages - 372* : Brigandage, 2 - Vol simple, 73 - Vol par effraction, 151 - Vol par effraction véhicule, 16 - Vol introduction clandestine, 23 - Vol qualifié, 52 - Vol véhicule, 55.
- *Circulation - 482* : Contrôle circulation, 257 - Accident, 100 - Infraction à la Loi sur la circulation routière, 70 - Ivresse/conduite sous stupéfiants, médicaments, 55.

Relations intercommunales

Police Proximité

- *Unité Trafic, infractions radar* : Nombre de contrôles, 128 - Véhicules contrôlés, 35'002 - Véhicules en infraction, 2'203 - Taux d'infractions, 6.29 %.
- *Unité Trafic, infractions surveillance automatique du trafic* : Nombre de contrôles (durée moyenne 1 semaine), 44 - Véhicules contrôlés, 1'860'512 - Véhicules en infraction, 3'071 - Taux d'infractions, 0.17 %.
- *Unité Trafic, signalisation* : Nombre d'interventions, 764.

Police Administrative

- *Commission de police* : Audiences, 31 - Ordonnances pénales ¹, 1'239 «Domaine privé» et 1'165 «Domaine public» - Amendes d'ordre délivrées «Circulation et stationnement», 8'109.
- *Naturalisations* : Rapports «Naturalisations ordinaires», 73 (35 en 2015).
- *Notifications* : Commandements de payer reçus, 1'249 - Mandats reçus, 12.
- *Police du commerce* : Total des manifestations, 467 (282 en 2015) - Contrôles établissements publics, 66 (14 en 2015).

PLATEFORME JEUNESSE DE L'OUEST LAUSANNOIS - RAPPORT DES PRESIDENTES, MMES MYRIAM ROMANO-MALAGRIFA (1^{ER} SEMESTRE) ET ANNE-BOURQUIN BÜCHI (2^{EME} SEMESTRE)

Groupe Coordination Jeunesse

Le Groupe Coordination Jeunesse a été créé en 2007 dans le but de former un groupe de réseautage actif et partenarial réunissant les professionnels s'occupant de la jeunesse dans le district de l'Ouest lausannois (centres socioculturels, TSP, structures d'insertion professionnelle, délégués jeunesse, conseillers en insertion/orientation, institutions de prévention et santé). Il permet de créer des liens par des rencontres régulières, d'agir dans l'interdisciplinarité, d'organiser et de promouvoir des actions communes dans l'ensemble du district comme des «Dîners quizz», des rallyes de la citoyenneté, des tournois intercommunaux de foot en salle, des spectacles, des actions de prévention, des projets radio, etc. Mais il répond aussi à la mobilité des jeunes qui bougent dans le territoire compact qu'est l'Ouest lausannois et dont les jeunes ne perçoivent plus les limites communales. Toutes les communes y sont représentées par leurs professionnels et deux centres de la FASL (Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise) en font partie également (Montelly et Prélaz).

Les TSP sont intégrés au Groupe Coordination Jeunesse. Ils ont formé également un groupe de TSP de l'Ouest lausannois qui se rencontre régulièrement. A travers leurs échanges, ils confirment que les réalités de terrain se rencontrent dans toutes les communes de manière cyclique et que le fait de partager entre mêmes professionnels est tout à fait bénéfique. Des collaborations ont même démarré entre TSP dans des quartiers limitrophes à deux ou trois communes. Un site internet - www.j-ouest.ch - a été créé pour informer et donner une plus grande visibilité aux actions et structures du district.

Le Groupe Coordination Jeunesse était présidé jusqu'à fin 2015 par le Délégué jeunesse de la Ville de Renens et la vice-présidence assumée par le Chef du service jeunesse de la Ville de Prilly. Dès 2016, c'est ce dernier qui a pris les rênes du Groupe Coordination Jeunesse. Pour son fonctionnement, il n'a pas besoin de budget, puisque ses membres sont des collaborateurs des communes et l'adhésion y est volontaire. Par contre pour ce qui concerne les actions ou projets intercommunaux, il est soutenu par la Plateforme Jeunesse du district de l'Ouest lausannois, créée en mai 2007 et formée des Municipales et Municipaux en charge de l'enfance et de la jeunesse, qui lui alloue un budget correspondant à CHF 0.20 par habitant du district.

¹ Une ordonnance pénale fait notamment suite à :

- une amende d'ordre qui n'a pas été payée dans les délais légaux (30 jours)
- une dénonciation sur terrain privé (par exemple parking devant un immeuble)
- toutes dénonciations en lien avec les différents règlements communaux et toutes infractions relevant de la compétence de la Commission de police.

L'ordonnance pénale est notifiée par courrier recommandé au contrevenant. Elle indique entre autres les faits reprochés et la sanction.

Relations intercommunales

Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois

Constituée des Municipales et Municipaux de l'enfance et de la jeunesse de l'Ouest lausannois, la Plateforme Jeunesse OL a pour mission d'échanger, de collaborer, de coordonner, de réfléchir et de construire une vision commune des activités de la jeunesse dans l'Ouest lausannois. Elle propose et finance des actions à l'intention des jeunes du district au travers de projets de prévention, de formation, de projets ludiques ou sportifs, donnant aux jeunes des occasions de s'exprimer et d'agir de manière positive et constructive. Dans ce sens, elle s'appuie sur les compétences des professionnels de la jeunesse des communes et notamment du Groupe Coordination Jeunesse. Elle se réunit quatre à cinq fois par année pour rencontrer et écouter les professionnels du terrain (les animateurs des centres socioculturels et les TSP), pour accorder des soutiens à des projets intercommunaux présentés par le président du Groupe Coordination Jeunesse et pour prendre connaissance des informations relatives aux activités de la jeunesse dans les communes, mais aussi au niveau cantonal.

La Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois dispose d'un budget (environ CHF 14'000.-) alimenté par une contribution des communes du district de CHF 0.20 par habitant. La commune de Bussigny assume le rôle de commune boursière (lien historique puisque le premier président de la Plateforme a été le Municipal de cette commune).

Par ce budget, la Plateforme finance en priorité les projets présentés et mis en œuvre par le Groupe Coordination Jeunesse. Il est à relever que les projets financés n'ont jamais, depuis la création de la Plateforme, épuisé le budget alloué, ce qui montre que les actions proposées ont un effet multiplicateur et visible auprès des jeunes pour un faible coût grâce à l'efficacité des structures et du personnel en place.

Le début de la nouvelle législature a apporté une modification partielle dans la composition de la Plateforme jeunesse. Les représentants des Communes sont les Municipaux en charge de la jeunesse et/ou des écoles : pour Bussigny, Mme Germaine Müller et M. Jean-Claude Glardon; pour Chavannes-près-Lausanne Mme Loubna Laabar et M. Alain RoCHAT (nouveau), pour Crissier, Mme Michelle Beaud, pour Ecublens Mmes Pascale Manzini et Sylvie Pittet Blanchette (nouvelle), pour Lausanne, M. David Payot (nouveau), pour Prilly Mme Anne Bourquin Büchi, pour Renens Mmes Myriam Romano-Malagrifa et Karine Clerc (nouvelle), pour Saint Sulpice M. Pierre-Yves Brandt (nouveau) et pour Villars-Sainte-Croix Mme Nicole Cattano (nouvelle). Le secrétariat est assuré avec une attention et un soin remarquables par Mme Dominique Ziegler et les comptes sont tenus par M. Michel Gisclon, Boursier, tous deux de la Commune de Bussigny. La Plateforme leur est reconnaissante pour tout le travail accompli, ainsi qu'à Bussigny pour cette mise à disposition de son personnel. Mme Myriam Romano-Malagrifa, qui a mené avec enthousiasme les travaux de la plateforme et la présidée pendant trois ans, a renoncé à son mandat et a été remplacée par Mme Anne Bourquin Büchi.

La Plateforme s'est réunie à cinq reprises, soit les 26 janvier, 19 avril, 31 mai, 20 septembre et 1^{er} décembre. Lors de cette dernière séance plus informelle, la Plateforme Jeunesse et le Groupe Coordination Jeunesse ont été accueillis à Bussigny dans le cadre de l'apéritif de fin d'année auquel les Municipalités et Président-e-s des Conseils communaux de l'ensemble du district, ainsi que les Président-e-s des Conseils d'Etablissement, Mme la Préfète et M. le Commandant de la Police de l'Ouest sont conviés. Force est de constater que malgré la large invitation faite aux autorités politiques des Communes du district, peu de celles-ci se sont déplacées. Nous le regrettons car ce moment est une occasion importante de présenter aux personnes invitées les collaborateurs formant le Groupe Coordination Jeunesse ainsi que l'ensemble des activités réalisées durant l'année et de mieux faire connaître les missions de chacun-e. Ce moment convivial a permis de prendre congé de Mme Myriam Romano-Malagrifa, présidente sortante de la Plateforme et de la remercier. La présidence est assumée depuis le début de la législature par Mme Anne Bourquin-Büchi, Municipale à Prilly.

Relations intercommunales

Rencontre avec les travailleurs sociaux de proximité

En janvier, les membres de la Plateforme ont rencontré les Travailleurs sociaux de proximité du district. Durant cette séance, un bref bilan des Etats généraux du travail social de proximité qui ont eu lieu à Renens en 2015, a été fait. Cette manifestation, qui a réuni plus de 150 personnes, a été l'occasion de tisser des liens et renforcer les collaborations. Pour les représentants des autorités présents, ce fut l'occasion de mieux appréhender le travail du TSP à travers des conférences et des ateliers. Lors de cette rencontre, ils ont également profité de l'occasion pour présenter leurs axes de travail prioritaires : l'insertion socio-professionnelle, la prévention et le soutien, le travail en réseau.

Rencontre avec les animatrices et animateurs des centres de loisirs

La séance du mois d'avril a été consacrée à la rencontre avec les animateurs travaillant dans les centres de loisirs de nos différentes communes. Ces derniers s'étaient rencontrés préalablement à cette séance et ont ainsi pu mettre en évidence différents points qu'ils ont pu exposer aux membres de la Plateforme. Les échanges ont été constructifs et ont mené aux considérations suivantes : Travailler sur la complémentarité entre centres, se rencontrer régulièrement, avoir plus d'aides et de collaboration entre animateurs, être attentifs aux horaires différenciés qui augmentent le «tourisme» des jeunes d'un centre à l'autre. Accueil libre : ouvrir plus de jours.

Bien que le TSP dispose d'un local à proximité des animateurs, il devrait aussi être présent dans le groupe des animateurs.

Projets financés

Les projets financés et soutenus par la Plateforme sont exclusivement des projets proposés par le Groupe Coordination Jeunesse. Ce sont les professionnels du terrain qui proposent des actions susceptibles d'intéresser les jeunes ou qui répondent aux demandes et attentes du terrain, et qui pourraient se mettre en place entre plusieurs communes; ils en discutent entre eux, planifient une action ou un projet, déterminent qui est à même de la mener parmi l'ensemble des professionnels et qui du réseau peut les accompagner dans la démarche.

Pour 2016, les demandes de soutien ont été moins nombreuses, notamment dû au fait que les communes développent en priorité leurs propres projets et qu'il faut dégager du temps et du personnel pour les projets intercommunaux. A relever, que ce n'est pas la quantité des projets qui compte mais plutôt la qualité de ceux-ci et leur efficience auprès des jeunes.

En 2016, la Plateforme a soutenu les projets intercommunaux suivants :

Tournoi intercommunal de foot en salle au collège de la Planta à Chavannes-près-Renens. Il s'agissait de la 7^{ème} édition soutenue par la Plateforme. Cet événement sportif organisé par les travailleurs sociaux de proximité rencontre toujours un très grand succès et mobilise des équipes de nos huit communes. Cette année, ce sont plus d'une centaine de jeunes qui se sont retrouvés autour du ballon rond avec à la clé un prix du Fair-play.

Soirée cinéma avec la diffusion de Tapis Rouge, en présence du réalisateur et des acteurs, à Cinétoile Malley, salle Prilly. Le film met en scène des jeunes fréquentant un centre de loisirs lausannois et qui ont pour projet de réaliser un film. A travers ce long-métrage, c'est la réalité du travail social de proximité qui est mise en scène. La soirée a eu un franc succès; des jeunes et leurs parents ont pu poser différentes questions aux protagonistes présents.

Participation à Cap sur l'Ouest, les Services Jeunesse de toutes les communes de l'Ouest lausannois se sont investis dans cette animation. Les jeunes (30 participants ayant pris part à l'animation complète) ont formé une caravane à vélo qui a visité toutes les Communes du district. Un T-shirt a été créé pour l'événement avec le slogan «Cap sur J-OUEST.CH» sur la base du graphisme du logo de la manifestation. La caravane a été très remarquée dans le district, elle s'est arrêtée dans chaque commune où les jeunes ont pu participer à diverses activités l

Relations intercommunales

PROTECTION CIVILE RÉGION OUEST LAUSANNOIS

Le rapport de gestion de l'Organisation Régionale de Protection Civile (ORPC) Région Ouest Lausannois est disponible sur le site Internet dudit organisme (www.pcirol.ch) après son approbation par l'Assemblée régionale, soit dès le 14 juin 2017.

SERVICE DE PSYCHOLOGIE, PSYCHOMOTRICITÉ ET LOGOPÉDIE EN MILIEU SCOLAIRE – PPLS CRENOL - SERVICE DE PRILLY-CHESEAUX

Pendant l'année 2016, le Service a continué de fortifier son travail de partenariat avec l'école. Cela s'est traduit par une plus grande disponibilité pour recevoir et conseiller les enseignants qui en faisaient la demande ainsi qu'un renforcement de certaines prestations. Parmi celles-ci, il y a eu la mise sur pied d'un groupe composé d'une psychologue et de deux doyennes qui interviennent dans les classes en crise; un groupe mère-enfant s'est créé avec la collaboration de la Conseillère école-famille pour soutenir des familles fragilisées ayant des enfants en début de scolarité et présentant des troubles du comportement. Des séances régulières avec les enseignantes de classes de développement ont également été planifiées pour soutenir le travail avec les élèves qui ont des besoins particuliers pour leur scolarité.

Pour mieux le faire connaître auprès des parents, des prospectus présentant le Service PPLS et traduits dans différents idiomes (portugais, espagnol, albanais, serbo-croate, tamil) ont été mis à disposition des enseignants et des parents. Une présentation des PPLS est également faite lors des soirées organisées par l'école pour les parents des futurs écoliers.

Cette année a été aussi une étape de renouvellement du personnel notamment chez les logopédistes. Mmes Yvonne Chevalley et Françoise Parisod ont toutes deux pris leur retraite après de très nombreuses années de travail au sein de l'équipe de Prilly-Cheseaux. Pour les remplacer, trois nouvelles logopédistes ont été engagées, Mmes Maude Chapallaz, Marlène Cotter et Solène Belogi.